

Didon, Sophonisbe, Cléopâtre, Zénobie : *fatalia monstra* ?

Représentation des Reines de Méditerranée dans la littérature latine

Mémoire réalisé par
Maxime Maillet

Promoteurs
Paul-Augustin Deproost et Françoise Van Haeperen

Année académique 2017-2018
Master en langues et littératures modernes et anciennes — **finalité didactique**

Remerciements

Je tiens à remercier d'abord mes promoteurs, Monsieur Paul-Augustin Deproost et Madame Françoise Van Haeperen, pour m'avoir donné leurs précieux conseils et surtout m'avoir permis de travailler de manière totalement autonome : quel plaisir de me sentir libre de produire un mémoire personnel qui me ressemble !

Merci également à mes lectrices : Céline Noël, Edwige Van Calster et ma Maman, Bénédicte Cornil qui ont consacré du temps de leur été à me relire et à me corriger avec bienveillance et gentillesse. Je ne suis pas sûr d'avoir pu y arriver sans elles !

Merci à ma famille et à mes amis de m'avoir pleinement soutenu durant cette épreuve : leur confiance en mes capacités m'a permis de me dépasser et de produire un travail dont je peux — je l'espère — être fier.

Enfin, merci à tous les professeurs qui, au cours de mon parcours universitaire, m'ont tellement appris et enrichi : ces études en langues et littératures modernes et anciennes ont été plus qu'à la hauteur de mes espérances. Quelle belle aventure !

Sommaire

Système de référencement pour les auteurs et les œuvres antiques	9
Introduction générale.....	11
Partie I : Cadre théorique.....	11
1. Stéréotype, archétype, mythe : définitions terminologiques	18
2. Stéréotypes et psychologie sociale	21
3. Stéréotypes et littérature	25
4. Stéréotypes dans la littérature antique.....	28
4.1. Rome et la Grèce.....	28
4.2. L'enseignement et la rhétorique.....	30
4.3. L' <i>imitatio</i> et l' <i>aemulatio</i>	31
5. Stéréotypes et féminité	33
Partie II : Cadre contextuel.....	37
1. La condition de la femme à Rome.....	37
1.1. Problème méthodologique : la question des sources	37
1.2. Une forme de soumission ?	39
1.2.1. Raisons physiologiques et sociologiques.....	39
1.2.2. Statut juridique (droits politiques et juridiques).....	41
1.2.3. Vie privée (mariage, vie familiale et sexualité).....	42
1.2.4. Vie publique (politique et religion)	43
1.3. Une forme d'émancipation ?	45
1.3.1. La dignité des jeunes filles et des matrones.....	47
1.3.2. Les amantes des poètes élégiaques	48
1.3.3. Les impératrices.....	50
1.3.4. Les vestales et autres prêtresses.....	50
1.4. Conclusion	53

2.	La vision de l'étranger à Rome	54
2.1.	Peut-on parler de racisme dans l'Antiquité ?	55
2.2.	Ethnocentrisme : Le prestige de Rome	56
2.3.	Questions de terminologie : la manière de désigner l'étranger.....	59
2.4.	Statut de l'étranger à Rome.....	61
2.5.	Vision cohérente de l'étranger (M. Dubuisson).....	62
2.6.	Vision particulière de différents peuples	66
2.6.1.	Les Carthaginois (Sophonisbe et Didon).....	66
2.6.2.	Orientaux et Égyptiens (Cléopâtre et Zénobie)	67
3.	Un double handicap pour les Reines de Méditerranée	69
Partie III : les reines de Méditerranée		71
1.	Présentation générale.....	71
1.1.	Didon, reine de Carthage (IXe siècle aCn)	71
1.2.	Sophonisbe, reine de Numidie (235 – 203 aCn).	74
1.3.	Cléopâtre VII, reine d'Égypte (c.69- 30 aCn).....	75
1.4.	Zénobie, reine de Palmyre (c.240-c.275).....	80
1.5.	Premiers points communs	82
2.	Présentation et analyse du corpus.....	83
2.1.	Portrait physique : des femmes belles et séductrices	85
2.1.1.	La beauté.....	85
2.1.2.	La séduction et la figure de la courtisane	87
2.1.3.	L'opposition à la matrone romaine	90
2.2.	Portrait moral et intellectuel : des femmes rusées.....	92
2.2.1	Des fonctions masculines (politiques, militaires, religieuses).....	92
2.2.2	Des qualités intellectuelles à nuancer	97
2.2.2.1.	La perfidie et la cruauté	97
2.2.2.2.	Entre féminité et virilité	104

2.2.3.	La conception de la royauté.....	108
2.3.	Un danger pour l’homme (romain).....	115
2.3.1.	Un danger pour Enée.....	115
2.3.2.	Un danger pour César, Marc Antoine et Octave.....	117
2.3.3.	Un danger pour Scipion l’Africain, Syphax et Masinissa.....	120
2.3.4.	Un danger pour Odéat et Aurélien.....	123
2.3.5.	L’incarnation du mal.....	125
2.3.6.	Didon, une exception ?.....	126
2.4.	Une mort rédemptrice ?.....	129
2.5.	Essai de synthèse.....	132
	Conclusion générale.....	137
	Bibliographie.....	141

Système de référencement pour les auteurs et les œuvres antiques

- AMM. = Ammanius Marcellinus (Ammien Marcellin)
- CATUL. = C. Valerius Catullus (Catulle)
- CIC. = M. Tullius Cicero (Cicéron)
 - *Att.* = *Epistulae ad T. Pomponium Atticum* (Lettres à Atticus)
- EUTR. = Eutropius (Eutrope)
- FLOR. = L. Annaeus Florus (Florus)
- HA = *Scriptores Historiae Augustae* (Histoire Auguste)
- HER. = *Ad Herennium* (Rhétorique à Herennius)
- HOR. = Q. Horatius Flaccus (Horace)
 - *Epo.* = *Epodon liber* (Epodes)
 - *O* = *Odorum seu carminum libri IV* (Odes)
- JUST. = M. Junianus Justinus (Justin)
- LIV. = T. Livius (Tite-Live)
- LUC. = M. Annaeus Lucanus (Lucain)
- MACR. = Ambrosius Thodosius Macrobius (Macrobe)
 - *Sat.* = *Saturnalia* (les Saturnales)
- OV. = P. Ovidius Naso (Ovide)
 - *H.* = *Heroides* (les Héroïdes)
- PAPIN. = L. Aemilius Paulus Papinianus (Papinien).
- PL. = T. Maccius Plautus (Plaute)
 - *Cis.* = *Cistellaria*
- PLIN. = C. Plinius Secundus (Pline l’Ancien).
- PROP. = Sextus Propertius (Properce)
- SALL. = C. Sallustius Crispus (Salluste)
 - *C.* = *De conjuratione Catilinae* (La conjuration de Catilina)
- SEN. = L. Annaeus Seneca (Sénèque le Philosophe)
 - *Const.* = *De constantia sapientis* (De la Constance du sage)
- SUET. = C. Suetonius Tranquillus (Suétone)
 - *Vitae XII Caesarum* = Vie des douze César (Aug. = Auguste ; Caes. = Caesar ; Calig. = Caligula).
- TAC. = P. Cornelius Tacitus (Tacite)
 - *An.* = *Annales*

- TERT. = Q. Septimius Florens Tertullianus (Tertullien)
 - *Cast.* = *De exhortatione castitatis* (Exhorte de la Chasteté)
- TIB. = Albius Tibullus (Tibulle)
- VERG. = P. Vergilius Maro (Virgile)
 - *En.* = *Aeneis* (L'Énéide)
- VITR. = M. Vitruvius Pollio (Vitruve)

Introduction générale

« Personne n'est plus arrogant envers les femmes, plus agressif ou méprisant, qu'un homme inquiet pour sa virilité ». Cette citation tirée du *Deuxième Sexe* (1949) de Simone de Beauvoir nous a servi de guide dans la constitution de notre question de recherche : nous souhaitons dès le départ travailler sur la représentation de la femme en littérature, domaine réservé aux hommes pendant des siècles, en vue d'analyser ce que cette image nous informait sur ceux qui en étaient à l'origine et plus largement sur la considération de la femme dans la société dont ils étaient issus. Nous avons en effet été toujours intéressé par la puissance du Verbe, et par la façon dont la littérature pouvait à la fois être porteuse des enjeux d'une société, tout en agissant concrètement sur elle.

Notre volonté était donc de travailler sur la question du genre, et plus particulièrement sur les relations entre les hommes et les femmes à travers la représentation qu'ils en font dans la littérature, et plus particulièrement dans la littérature latine. En cela, nous nous inscrivons pleinement dans notre cursus de langues et littératures modernes et anciennes — par l'application de concepts modernes à des œuvres antiques. Par ailleurs, le décalage important (près de vingt siècles) entre le cadre théorique (concepts de « genre » et de « féminité ») et notre corpus de textes nous a semblé particulièrement intéressant.

Il nous restait dès lors à partir à la recherche de femmes susceptibles d'être au cœur de notre projet, des femmes qui ont été assez représentées dans la littérature latine et que nous pourrions regrouper sous une même figure objectivement analysable. Nous avons alors pensé presque immédiatement à deux femmes : Didon qui nous a accompagné tout au long de notre apprentissage de la langue latine — en tant qu'héroïne de la plus célèbre œuvre latine, l'*Enéide* — et son équivalent historique, Cléopâtre VII pour qui nous avons toujours eu une forme de fascination. Par la suite, au fil de nos lectures, nous avons pu rapprocher d'elles deux autres figures historiques : Sophonisbe et Zénobie. Très rapidement, nous avons alors vu que ces femmes, par leurs expériences de vie et par leur représentation dans la littérature latine, avaient de nombreux points communs : s'est ainsi dessinée sous nos yeux la figure de la reine de la Méditerranée, une femme intelligente, belle, puissante qui a combattu Rome avec force et qui a incarné un danger pour la virilité des hommes.

Nous avons ainsi constitué un corpus assez large¹, brassant des auteurs d'époques (entre le I^{er} siècle aCn et l'Antiquité tardive) et de genres littéraires (aussi bien de la prose que de la poésie) différents pour définir notre sujet, à savoir la représentation de la reine de Méditerranée (à travers quatre exemples évoqués ci-dessus) dans la littérature latine antique. Notre ambition n'est donc pas de rétablir une quelconque vérité historique, mais bien de voir ce que cette représentation nous apprend des auteurs romains, et de leur vision de l'autre (qui prend donc les traits de la reine méditerranéenne, à la fois femme et étrangère).

Toutefois, nous avons été confronté à plusieurs difficultés dans la définition de notre problématique, dans la délimitation de notre corpus et dans le cadre méthodologique de notre travail.

D'abord, nous avons dû exclure certaines femmes que nous avons considérées au départ : les femmes d'Alexandre le Grand, les impératrices syriennes et Médée. Les femmes d'Alexandre le Grand (comme Roxanne, Thalestris et Cléophis) sont d'abord peu présentes dans la littérature latine (uniquement chez Quinte-Curce), sont souvent réduites à leurs qualités physiques (en tant que représentantes d'une beauté orientale) et possèdent surtout un problème majeur par rapport aux autres reines : elles n'ont jamais été en confrontation avec Rome qui n'était pas encore une grande puissance sous le règne d'Alexandre le Grand. De même, les impératrices syriennes sous la dynastie des Sévères (telles Julia Domna ou Julia Masea), si elles partagent pourtant une origine commune avec Zénobie de Palmyre, ont occupé la fonction politique la plus importante que pouvait espérer occuper une femme à Rome : elles apparaissent dès lors plutôt comme des intermédiaires entre les impératrices romaines des Julio-Claudiens (par leur pouvoir politique sur Rome) et nos reines de Méditerranée (par leur origine étrangère), qu'un réel obstacle pour leurs contemporains. Enfin, Médée, bien qu'elle ait été également reine, est avant tout considérée comme une magicienne : son pouvoir est magique, et non pas politique.² Nous avons donc privilégié la confrontation avec Rome, l'origine étrangère et le pouvoir politique comme des critères nécessaires dans la sélection des femmes de notre corpus.

Ensuite, concernant notre corpus, notre volonté de nous concentrer sur des auteurs d'expression latine issus de l'Antiquité a pu nous pénaliser : c'est particulièrement le cas

¹ Nous présentons ce corpus de façon plus précise dans la partie III (cf. p.84).

² Même si à nos yeux, la magie pourrait être interprétée comme une représentation métaphorique du pouvoir politique.

pour Cléopâtre pour qui nous n'avons pas utilisé Plutarque, auteur d'une vie sur Marc Antoine. De même, pour Sophonisbe, nous ne pouvons nous baser que sur une seule source latine : *l'Histoire romaine* de Tite-Live. Enfin pour Didon, il faut souligner l'influence écrasante de l'œuvre de Virgile. Nous avons donc dû laisser de côté les sources grecques, mais aussi postérieures, notamment celles des humanistes de la Renaissance, dans notre volonté de limiter le cadre spatio-temporel de nos auteurs (et ce, en vue de mettre clairement en évidence leur romanité).

Par ailleurs, le terme « reine de Méditerranée » pour Zénobie est problématique : en effet, si Sophonisbe et Didon sont liées à Carthage et Cléopâtre à Alexandrie, c'est-à-dire des villes côtières liées à la Méditerranée, et peuvent se voir attribuer cette qualification de « reine de Méditerranée », cette attribution est en revanche moins évidente pour Zénobie, reine de Palmyre, riche cité au cœur du désert syrien. Toutefois, nous souhaitons maintenir ce terme pour la désigner pour deux raisons essentielles : d'une part, elle se présente elle-même comme l'héritière légitime de Cléopâtre et a souhaité recréer le royaume oriental voulu par la reine d'Égypte et Marc Antoine (donc un royaume lié à la Méditerranée) ; d'autre part, la mer Méditerranée est le cœur de l'Empire romain (*Mare Nostrum*) et les guerres menées par les Romains, leur ont permis de contrôler ce bassin et tous les territoires aux alentours, y compris des régions sans accès à la mer.

De même, les études concernant notre partie analytique ne sont pas légion : en effet, nous n'avons trouvé que très peu d'articles qui associaient ces quatre femmes ensemble. Bien évidemment, certaines ont été très travaillées (les études sur Didon et sa tragédie sont nombreuses) et elles ont été rapprochées les unes des autres (Cléopâtre et Sophonisbe de Didon, Zénobie de Cléopâtre), mais très rarement en vue de réfléchir sur leur statut de reine de Méditerranée. En réalité, nous n'avons trouvé qu'un article, celui de C. Aziza³ où sont associées Didon, Cléopâtre et Zénobie (avec une référence à Sophonisbe) : dès lors, les rapprochements que nous opérons dans ce travail trouvent donc peu de travaux modernes fiables sur lesquelles s'appuyer.

Enfin, l'un des grands dangers de ce genre d'approches est de tomber soit dans la surinterprétation (en projetant sur des auteurs antiques des théories valables pour des réalités actuelles ou en leur faisant dire plus que ce qu'ils ne voulaient en réalité exprimer), soit dans

³ AZIZA C., « Reines de Méditerranée : reines de cœur ou reines de fer ? », in AZIZA C., *Vivre l'Antiquité : recueil de préfaces et autres textes*, Bordeaux, Ausonius, 2016, pp. 79-87.

le militantisme (à savoir de condamner ces auteurs au nom d'idéaux féministes en appelant à une reconsidération de ces reines). Cet aspect est d'autant plus exacerbé par le fait que les domaines théoriques sur lesquels nous nous basons ont eux-mêmes été taxés de militantisme : certains psychologues ont ainsi critiqué moralement l'emploi des stéréotypes au nom de la lutte contre le racisme et la discrimination, tandis que les chercheuses des *Women's Studies* s'inscrivent dans le courant du mouvement international féministe. Nous avons donc toujours essayé de prendre un maximum de distance pour adopter la posture la plus objective et la plus scientifique possible, même si nous devons reconnaître que notre démarche est au départ subjective (car reposant sur une certaine conception des rapports entre les hommes et les femmes) : nous ne cherchons donc pas à juger ou à critiquer les auteurs romains, ni à appeler à une reconsidération de ces reines, car ces œuvres sont intéressantes en soi, en tant qu'objets de connaissance scientifique, par les valeurs et la vision du monde dont elles sont porteuses.

Après avoir surmonté ces quelques difficultés, nous avons donc pu nous pencher sur notre sujet et établir une problématique : à travers l'analyse de la figure de la reine de Méditerranée, il s'agit bien pour nous de comprendre comment un homme romain peut réagir face à une femme caractérisée par des fonctions typiquement masculines (par leur statut de reine) et qui est en plus étrangère (donc non romaine). Nous avons alors divisé notre travail en trois parties distinctes : deux théoriques et une troisième analytique relative à notre corpus.

La première partie présente le cadre théorique et méthodologique dans lequel nous nous inscrivons, à savoir l'étude des stéréotypes dans les domaines de la psychologie sociale et de la littérature. Après une définition terminologique du stéréotype et des termes proches (le mythe et l'archétype), il s'agit pour nous de montrer que les auteurs romains ont naturellement des stéréotypes à l'égard de ces femmes, en tant qu'êtres humains (psychologie sociale), mais aussi en tant qu'écrivains (littérature). Nous en profitons également pour présenter des caractéristiques essentielles de la littérature latine : en tant qu'esthétique classique, cette littérature d'imitation est marquée par des stéréotypes qui permettent aux auteurs de tisser des liens avec d'autres œuvres, et ainsi de satisfaire le plaisir de reconnaissance du lecteur. Enfin, nous aborderons également le cadre théorique des *Gender Studies* et des *Women's studies* en nous intéressant aux travaux des féministes américaines et françaises dans leur volonté de déconstruire l'image stéréotypée de la femme au foyer.

La deuxième partie est également théorique, mais donne davantage d'informations contextuelles sur la société romaine, et plus particulièrement sur la conception de la femme

(entre soumission officielle et émancipation relative) et la vision de l'étranger à Rome (xénophobie et ethnocentrisme à Rome, statut des étrangers, système cohérent de perception d'autrui, perception de certains peuples desquels sont issues nos reines [Carthaginois, Orientaux et Égyptiens]). En effet, il nous a semblé nécessaire de présenter ces deux aspects qui constituent en réalité les deux caractéristiques essentielles de ces femmes : elles se définissent — avant tout ce qu'elles ont pu accomplir au cours de leur existence —, par leur nature féminine et leur statut d'étrangère, ce qui est l'exact opposé de nos auteurs qui sont... des hommes romains. Nous posons donc comme postulat qu'*a priori* les auteurs ont des stéréotypes à l'égard de ces femmes, et que ces stéréotypes servent de base pour construire l'image de la reine de Méditerranée en littérature.

Enfin, la troisième partie est analytique et constitue le cœur de notre travail. Après la présentation de ces femmes et de notre corpus, nous proposons d'analyser l'image de la reine de Méditerranée autour de quatre aspects qui nous ont semblé fondamentaux pour les appréhender : leur portrait physique, leur portrait moral, leurs relations avec l'homme (romain) et leur mort. Il s'agit d'abord de nous pencher sur leur portrait physique (le « corps ») et leur portrait moral (l'« âme ») pour montrer qu'intrinsèquement ces femmes sont dangereuses pour l'homme romain, ses valeurs, sa virilité et son indépendance. Au nom de ce danger, elles ne peuvent donc pas être représentées positivement par nos auteurs, ce qui explique que toutes leurs qualités (physiques et intellectuelles) sont en réalité tournées en défaut : ces reines apparaissent dès lors comme des *monstra fatalia*, des monstres fatals. Toutefois, pour éviter de tomber dans une vision trop manichéenne, il convient pour nous de nuancer en nous demandant si nous ne pouvons pas trouver des éléments plus positifs à leur égard, notamment au moment de leur mort : n'est-ce pas un moyen pour ces auteurs de réévaluer ces femmes en reconnaissant la dignité avec laquelle elles ont affronté la mort ?

Nous proposons donc à notre lecteur de nous suivre dans un voyage spatio-temporel : nous l'invitons en effet à découvrir, dans l'Antiquité, autour du bassin méditerranéen, des reines au destin exceptionnel, et leur représentation par des auteurs qui contribueront — peut-être malgré eux — à leur postérité, notamment dans l'art occidental.

Partie I : Cadre théorique

En consultant notre corpus, nous avons été particulièrement étonné par le fait que la représentation des reines de Méditerranée était très stéréotypée, c'est-à-dire réductrice, plutôt négative et historiquement contestable : ces femmes nous sont apparues comme victimes de certaines œuvres de propagande visant à dénigrer les ennemis de Rome.

Il nous a dès lors semblé fondamental de placer notre recherche dans le cadre théorique relatif aux stéréotypes, en particulier dans les travaux issus de la psychologie sociale et de la critique littéraire : quelles sont les utilités des stéréotypes et quelles implications ont-ils dans la manière de considérer autrui, de se comporter avec lui ou de le représenter dans des œuvres littéraires ?

Aujourd'hui, le stéréotype a globalement une mauvaise réputation : il ne serait qu'un « prêt-à-porter de l'esprit »⁴, une idée préconçue, ce qui entre en opposition avec l'originalité de la pensée ou du discours. En ayant recours aux stéréotypes, nous avons l'impression que nous ne pensons pas par nous-mêmes, que nous ne faisons que dire et penser ce qui a été déjà dit et pensé par d'autres.

Nous retrouvons également un désaccord au sein de la communauté scientifique. Pour les spécialistes du stéréotype, ce processus est inévitable et utile dans la pensée et les discours : c'est un outil qu'il faut analyser comme tel et il n'est en lui-même ni bon ni mauvais.⁵ En revanche, pour certains spécialistes en études culturelles, le stéréotype est néfaste, car il peut entraîner des discriminations et du racisme entre les groupes sociaux.⁶ Par ailleurs, certains écrivains luttent également contre la « pétrification du langage » : les stéréotypes nuiraient au renouvellement de la littérature et du langage.⁷

⁴ AMOSSY R., *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan (Le texte à l'œuvre), 1991, p. 9.

⁵ GARAUD C., « Y a-t-il un malentendu ? », in GARAUD C. (dir.), *Sont-ils bons ? Sont-ils méchants ? Usages des stéréotypes*, Paris, Champion, 2001, pp.7-8.

⁶ *Ibid*, p.8

⁷ *Ibid*.

1. Stéréotype, archétype, mythe : définitions terminologiques

Au départ, le stéréotype appartient au domaine de l'imprimerie et désigne un « objet dupliqué à l'infini grâce à la reproduction d'un même modèle »⁸, ce qui le lie d'emblée aux notions de répétition et de stabilité. Par un glissement du littéral au figuré, il se définit ensuite comme « un objet standardisé dans le domaine culturel ; une image préfabriquée, fixe, toujours semblable à elle-même que la collectivité fait monotonement circuler dans les esprits et dans les textes ».⁹ Ainsi, le stéréotype prend une valeur moins péjorative que dans le langage courant, et apparaît d'un point de vue scientifique comme une première forme de connaissance : par sa capacité de simplifier, il permet de comprendre plus facilement la complexité du réel et d'agir concrètement sur lui. Par ailleurs, le stéréotypage est le « processus par lequel un stéréotype est formé à partir de stéréotypèmes »¹⁰ : ainsi, l'ambition de notre travail est de débusquer et d'analyser les différents stéréotypèmes qui servent de base à la construction du stéréotype littéraire de la reine de Méditerranée.

R. Amossy distingue également la pratique et la conscience de la stéréotypie. La pratique est un « acte mental qui consiste à ramener le singulier à une catégorie générale dotée d'attributs fixes ».¹¹ Cette pratique est universelle et a toujours existé : toute communauté humaine crée des stéréotypes (qui sont en revanche toujours relatifs, car dépendants du contexte historique, culturel, social dans lequel évolue cette communauté). Quant à la conscience de la stéréotypie, c'est-à-dire « la perception que nous avons de cette activité généralisante et réductrice »¹², elle est très récente : si l'ère classique avait conscience des stéréotypes sans pour autant les rejeter, l'ère moderne, à partir du XIX^e siècle, commence à les critiquer pour leur côté réducteur et nocif. Aujourd'hui, selon R. Amossy, le stéréotype est devenu une obsession : « il s'agit de débusquer sous toutes formes et dans tous les domaines le préfabriqué et le préjugé, le déjà-dit et le déjà-vu ».¹³ Cette obsession a donc une grande influence sur la production culturelle contemporaine qui se construit en partie en

⁸ AMOSSY R., *op. cit.*, p.25.

⁹ *Ibid.*, p.21.

¹⁰ DUFAYS J.-L., « Le stéréotype, un concept clé pour lire, penser et enseigner la littérature », in *Marges linguistiques* [en ligne], 2001, p.2. URL : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:139031>

¹¹ AMOSSY R., *op. cit.*, p.10.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*, p.11.

opposition avec les stéréotypes via des stratégies contre le préconstruit, et ce dans une volonté de lutter contre la standardisation, l'autonomisation et le nivellement vers le bas.¹⁴

Le stéréotype se distingue enfin de deux autres notions : le mythe et l'archétype.

Les liens entre le mythe et le stéréotype sont complexes : en effet, nous pouvons dire que le mythe, contrairement au stéréotype, relève du sacré, du religieux : le mythe « pointe vers des questions originaires ou destinales, donc énigmatiques ».¹⁵ Cette distinction pousse certains spécialistes à opposer les deux termes : le mythe serait dynamique et mouvant, tandis que le stéréotype serait figé et stable.¹⁶

Néanmoins, ces chercheurs ne tiennent pas compte de l'ambivalence de ces termes et R. Amossy propose un équilibre en montrant qu'ils sont à la fois stables et mouvants, mais qu'ils n'ont pas la même valeur éthique : le mythe est davantage valorisé.¹⁷ La spécialiste note également l'évolution de la notion de mythe entre l'Antiquité et l'ère moderne : alors que dans l'Antiquité, le mythe est « un récit des origines, un récit des temps immémoriaux où les dieux et les hommes partageaient une vie commune et donnaient naissance à des univers, à des êtres, à des descendances fantastiques, monstrueux, hors-normes »¹⁸ ; à l'époque moderne, le mythe est « une image simplifiée, souvent illusoire, que des groupes humains élaborent ou acceptent au sujet d'un individu et d'un fait, et qui joue un rôle déterminant dans leur comportement et leur association ».¹⁹ Ces deux conceptions s'opposent sur le caractère universel du mythe : alors que pour certains mythologues, le mythe antique contient un sens universel, dans le cas de la culture contemporaine, les mythes deviennent culturels et dépendent de représentations sociales.

R. Amossy souligne ainsi l'importance de l'histoire dans la définition du mythe : en fonction des époques, voire des générations, les images varient. Cette variation s'explique précisément parce que le mythe manifeste les valeurs, les désirs, les rêves d'une communauté, mais ces éléments sont naturellement changeants au gré des expériences.²⁰ Ces changements sont d'autant plus importants aujourd'hui dans notre société de consommation, ce qui

¹⁴ AMOSSY R., *op. cit.*, p.11.

¹⁵ DEPROOST P.-A., DUFAYS J.-L., TILLEUIL J.-L., VAN YPERSELE L., WATTHEE-DELMOTTE M., « Archétype, mythe, stéréotype : pour une clarification terminologique », in *Cahiers électroniques de l'Imaginaire, 1, Héroïsation et questionnement identitaire en Occident : mise en place des concepts interdisciplinaires*, Louvain-La-Neuve, 2003, p.12.

¹⁶ *Ibid.*, p.14.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p.19.

¹⁹ AMOSSY R., *op. cit.*, pp.97-98.

²⁰ *Ibid.*, pp.113-114.

représente un danger pour le mythe qui perd de sa valeur²¹ : le terme de « mythe » est notamment attribué à tous les objets présentés par la culture de masse.

Ainsi, le mythe — et plus précisément le mythe moderne — et le stéréotype présentent des points communs : le mythe apparaît finalement — en tant que représentation — comme un stéréotype doté d'un certain prestige, accepté socialement, car totalement valorisé.²² En cela, il dépasse le piège du stéréotype qui est soit accepté inconsciemment, soit immédiatement rejeté dès qu'il est reconnu comme modèle culturel figé. En revanche, lorsque le mythe perd de sa valeur, il redevient un simple stéréotype et perd son exemplarité.²³

Par ailleurs, la première étape de la constitution d'un mythe est précisément sa réduction stéréotypique²⁴ : notre société doit créer des images réduites et simplifiées facilement diffusables par le biais de la presse ou de la publicité, et adaptables à notre réalité.

Pour notre corpus, Cléopâtre incarne le mieux ce rapport étroit entre le stéréotype et le mythe : autrefois un stéréotype littéraire chez les auteurs latins, elle devient à partir du XXe siècle grâce au cinéma, un véritable mythe contemporain (en particulier associé à l'image de Elizabeth Taylor).

Quant aux archétypes, ils se définissent comme « des cadres invariants et non ambivalents de la pensée humaine, éléments qui appartiennent au patrimoine génétique de l'espèce humaine et se structurent de façon duelle », « des constantes de l'imaginaire, modèles universels de pensée et non des contenus », « formes eidétiques translinguistiques, des représentations inconscientes et universelles, partagées par tous les hommes »²⁵. En cela, ils se distinguent — en relevant de l'universel — nettement du mythe et du stéréotype qui sont culturels.

²¹ AMOSSY R., *op. cit.*, p.117.

²² *Ibid.*, p.97.

²³ *Ibid.*, p.117.

²⁴ *Ibid.*, p.100.

²⁵ DEPROOST P-A., DUFAYS J.-L., TILLEUIL J.-L., VAN YPERSELE L., WATTHEE-DELMOTTE M., *op.cit.*, p.8.

2. Stéréotypes et psychologie sociale

Pour le psychologue social, le stéréotype — cette « image dans la tête » — présente une double ambivalence²⁶ : d'une part, il ne rend pas compte de la réalité (caractère préjudiciable), mais contribue à la construire et est nécessaire à tous, chacun ayant recours aux stéréotypes (caractère inévitable). D'autre part, son caractère moral pose question : les personnages qui ont recours aux stéréotypes en sont-ils moralement responsables ?

Si au départ, les psychologues, tels Katz et Braly, condamnent moralement le stéréotype en tant qu'expression figée relevant du préjugé²⁷, aujourd'hui, nous retrouvons une définition plus neutre et nuancée : le stéréotype est, d'un point de vue psychologique/sociologique, « un ensemble de croyances partagées concernant les traits de personnalité, attitudes et comportements des membres d'un groupe social donné ».²⁸ Autrement dit, les stéréotypes relèvent de l'usage commun et sont des représentations collectives qui nous permettent de comprendre et de faire signifier le monde.

Cette définition du stéréotype telle que nous venons de l'évoquer tient compte de différents éléments qui avaient été mis en avant par les premières études. Le terme « croyance » indique d'abord que ce stéréotype peut être vrai ou faux (c'est-à-dire non conforme à la réalité) : le stéréotype n'est donc pas un objet concret, n'existe pas en soi, mais apparaît comme une construction artificielle. De même, le fait que ces croyances sont partagées implique une forme de validation sociale : « le stéréotype n'est pas objectivement valable, mais est socialement valable ».²⁹ Enfin, ces croyances ne sont pas stables ou éternelles, mais relatives : elles sont toujours susceptibles d'évoluer en fonction de la nature des relations entre deux groupes ou du contexte.

Ainsi, le stéréotype est intéressant pour étudier l'opinion publique, les comportements humains et le processus de la cognition.³⁰ Plus spécifiquement, la psychologie sociale s'est intéressée à la manière dont les individus se représentaient les autres groupes sociaux : il

²⁶ LEYENS J.-P., CORNEILLE O., « Perspective psychosociales sur les stéréotypes », in GARAUD C. (dir.), *Sont-ils bons ? Sont-ils méchants ? Usages des stéréotypes*, Paris, Champion, 2001, p.13.

²⁷ *Ibid.*, pp.14-15.

²⁸ *Ibid.* p.15.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ AMOSSY R., *op. cit.*, p.11.

s'agit d'étudier le consensus relatif à ces images, leur évolution, ainsi que leur valence, leur degré d'exactitude et les processus par lesquels elles sont construites.³¹

Pour le domaine de l'identité sociale, le stéréotype trouve son origine dans une erreur de perception commune à toute activité de catégorisation : « l'exagération des similitudes intracatégorielles et des dissimilitudes intercatégorielles ».³² Autrement dit, les individus ont tendance à accentuer les points communs qu'ils ont avec leur groupe social d'origine pour renforcer son homogénéité, tout en mettant en évidence les différences avec un autre groupe social en vue de s'en distinguer un maximum. Ainsi, nous verrons que les Romains — en développant une vision cohérente de l'étranger et un ethnocentrisme marqué — ne dérogent pas à cette exagération.

Le domaine de la cognition sociale se demande, quant à lui, si les individus jugent autrui en fonction des comportements concrets qu'ils observent ou en fonction d'idées préconçues, d'attentes liées à leur groupe d'appartenance.³³

La première vague d'études³⁴ souligne que, pour avoir une représentation objective, il faudrait faire preuve de motivation en récoltant un maximum d'informations et en étant capable de les traiter en fonction de leur importance. Or, le percevant est un « avare cognitif » : l'être humain est paresseux et fonctionne avec des schémas préétablis qui lui permettent de simplifier son raisonnement (quitte à le rendre faux).

Pour la deuxième vague³⁵, il s'agit surtout de mettre l'accent sur la mémoire : idéalement, les individus repassent en mémoire les informations dont ils disposent en les actualisant au gré des situations rencontrées. Cependant, les individus utilisent globalement des schémas qu'ils appliquent aux autres même si ces derniers les contredisent : les stéréotypes deviennent alors des clés d'interprétation du réel.

La troisième vague³⁶ insiste sur le contexte dans lequel évoluent les individus : en fonction de leur classe sociale, de leurs mœurs, de leur éducation, ils n'adoptent pas les mêmes stratégies pour juger autrui.

³¹ LEYENS J.-P., CORNEILLE O., *op.cit.*, pp.13-14.

³² *Ibid.*, p.17.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*, pp.17-18.

³⁵ *Ibid.*, p.18

³⁶ *Ibid.*, pp.18-19.

Enfin, la quatrième vague³⁷ parle de « monstre cognitif » : l'individu serait presque prisonnier de son activité de stéréotypage et aurait inconsciemment assimilé, par la socialisation, des idées préconçues sur d'autres groupes. Ces processus ne se limiteraient pas à des idées, mais influenceraient les comportements à l'égard de ces groupes.

Ainsi, pour ces chercheurs, il serait possible à condition de faire preuve de motivation, de réflexion et de mémoire de parvenir à saisir objectivement l'autre. Dès lors, le stéréotype apparaît de nouveau négativement comme une généralisation et une simplification « abusive, péjorative, dangereuse, moralement incorrecte ».³⁸ Cette vision s'oppose à celle de J.-P. Leyens et O. Corneille : nous avons dans tous les cas besoin de simplifier et de catégoriser pour appréhender la complexité du réel.³⁹ Ainsi, même si les stéréotypes sont de « mauvaises » pensées, il n'empêche qu'ils participent au processus de la pensée qui, lui, est tout à fait nécessaire.

De même, certains chercheurs comme Banaji et Bahskar reprochent notamment que des stéréotypes relatifs à des groupes en entier soient attribués à un individu en particulier.⁴⁰ Le stéréotype serait dès lors un moyen pour les groupes dominants de conserver leur position de force dans la société en développant des stéréotypes à l'égard des minorités. Toutefois, il ne faut pas omettre que les minorités ont également des stéréotypes à l'égard des autres communautés. De même, le stéréotype est nécessaire à la vie en communauté, car il permet de créer des images collectives partageables par tous et de renforcer la cohésion sociale.⁴¹

Nous souhaitons attirer l'attention que — dans le cadre de ce travail — l'intérêt ne se trouve pas dans l'exactitude objective, c'est-à-dire de savoir si les stéréotypes sont fondés ou non, mais bien de voir qu'ils relèvent d'un consensus social, qu'ils nous apprennent davantage sur le groupe qui les forme (en l'occurrence les Romains et leur vision de l'autre), que sur celui sur lequel ils portent (les reines de Méditerranée) : « le stéréotype vaut l'usage qu'on en fait »⁴².

C'est d'autant plus le cas que le stéréotype a un caractère auto-explicatif : la perception d'autrui repose sur la réflexion du percevant sur ses propres jugements. Ce dernier construit

³⁷ LEYENS J.-P., CORNEILLE O., *op.cit.*, p.19.

³⁸ *Ibid.*, p. 20.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ AMOSSY R., *op. cit.*, p.36.

⁴² GARAUD C., *op. cit.*, p. 12.

en effet des théories sur ses jugements qu'il n'exprime que dans un cadre où il se sent autorisé à le faire. Ainsi, selon la théorie de la jugeabilité sociale, on peut mettre en évidence quatre niveaux d'adéquation de jugements⁴³ :

- Réalité objective : adéquation entre le jugement et le réel
- Culturel : adéquation entre le jugement et l'espace-temps culturel
- Intégrité : adéquation entre le jugement et l'intégrité de soi et de son groupe d'appartenance
- Théorie : adéquation entre le jugement et la théorie, c'est-à-dire l'explication rationnelle du comportement d'autrui.

Les stéréotypes sont donc des idéaux, des théories : peu importe qu'ils soient vrais ou faux, ils doivent permettre de donner davantage de sens pour l'individu dans sa perception de l'autre. Ces différents éléments nous semblent fondamentaux pour comprendre la démarche — implicite et peut-être inconsciente — de nos auteurs dans la représentation stéréotypée des reines de Méditerranée : il s'agit bien pour eux de renforcer l'identité romaine — s'exprimant tout particulièrement à travers des valeurs — en dévaluant ces reines qui sont l'incarnation de l'ennemi, c'est-à-dire de l'autre dans sa représentation la plus négative. Le caractère auto-explicatif s'applique ainsi à ces auteurs : en tant qu'hommes romains, faisant partie du clan des vainqueurs, ces stéréotypes permettent d'expliquer rationnellement la défaite de ces femmes et le danger qu'elles ont représenté.

⁴³ LEYENS J.-P., CORNEILLE O., *op.cit.*, pp.23-24.

3. Stéréotypes et littérature

En littérature, le stéréotype est lié à d'autres termes, ce qui rend parfois difficile d'en spécifier les particularités. R. Amossy distingue ainsi le stéréotype (« structure thématique [au sens logique du mot “thème”] qui intègre un ou plus prédicats obligés, ou constantes de prédicats »⁴⁴) du cliché (« fait de style ou figure de rhétorique usée »⁴⁵), du poncif (« thème littéraire ou artistique rebattu, banal, soumis aux conventions »⁴⁶) et du lieu commun (« opinion partagée, qui par sa banalité même, emporte l'adhésion du plus grand nombre »⁴⁷).

J.L. Dufays avance plusieurs traits distinctifs pour définir le stéréotype : sa récurrence, son semi-figement, l'absence d'origine précisément repérable, son caractère quasi automatique, son caractère abstrait, la réversibilité des valeurs (c'est-à-dire qu'il peut changer de statut en fonction de la personne qui y a recours), et son caractère polémique.⁴⁸ Le stéréotype peut également toucher 3 niveaux de structures⁴⁹ :

- Des structures thématiques, référentielles ou paradigmatiques : c'est-à-dire des idées, des représentations liées à un personnage, un lieu...
- Des structures syntagmatiques, c'est-à-dire la façon dont le discours ou la narration sont agencés.
- Des structures verbales, c'est-à-dire la manière dont les mots sont assemblés ou le fait d'avoir recours aux figures de style.

Les stéréotypes sont critiqués également dans le domaine de la littérature : ils relèveraient du manque d'originalité, du déjà-dit/pensé et de la promotion de l'idéologie dominante. J.-L. Dufays insiste toutefois sur son importance pour *comprendre et désambigüiser* des textes littéraires.⁵⁰ Comprendre, c'est reconnaître du déjà-lu : par les stéréotypes, nous faisons des liens avec ce que nous connaissons déjà, et nous pouvons en cela parvenir plus facilement à la compréhension du texte. Ce procédé est inconscient : nous ne critiquons le stéréotype qu'à

⁴⁴ HERSCHBERG-PERROT A., *La Fonction du cliché chez Flaubert : la stéréotypie flaubertienne, thèse de doctorat*, Paris-III, 1981, p.30.

⁴⁵ AMOSSY R., *op. cit.*, p.33.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ DUFAYS., *op. cit.*, p.2.

⁴⁹ *Ibid.*, p.1.

⁵⁰ *Ibid.*, pp.2-5.

partir du moment où nous l'identifions et qu'il ne nous plait pas. La critique de la banalité du stéréotype est donc hypocrite, dans la mesure où nous critiquons en réalité le contenu moral ou référentiel.

Aujourd'hui, nous retrouvons une théorie de la doxa généralisée : certains défendent en effet l'idée que les stéréotypes sont partout et qu'il faut donc s'en détacher.⁵¹ Or, comme le souligne J.-L. Dufays, « il y a dans toute lecture, une dialectique entre force centrifuge et extratextuelle et force centripète et intratextuelle ».⁵² En effet, si la lecture est bien un processus de construction personnelle au départ des compétences et des motivations de chaque individu (acte subjectif inédit), elle se caractérise aussi par la reconnaissance et la combinaison de stéréotypes et de codes collectifs et dépend du milieu socioculturel du lecteur (acte social, intersubjectif et largement répétitif). Autrement dit, les stéréotypes font partie intégrante de l'acte de lecture (et d'écriture), les lecteurs (et les auteurs) étant membres d'une culture déterminée.

Les stéréotypes déterminent également la manière dont les lecteurs *interprètent* et *évaluent* les textes littéraires : ces représentations forment chez le lecteur un horizon d'attentes qui lui permet d'interpréter et d'évaluer le texte en fonction de ce qu'il espère ou non retrouver.⁵³ De même, l'évaluation du texte (en tant qu'œuvre littéraire) dépend de la façon dont le lecteur apprécie ou non les stéréotypes, et cette attitude varie en fonction des époques ou des milieux socioculturels. Nous pouvons ainsi distinguer trois types de lectures qui sont parallèles à trois esthétiques.

Lecture	Esthétique
PARTICIPATION : adhésion aux stéréotypes	ESTHÉTIQUE CLASSIQUE : valorisation du « travail du contenu, la vérité, la conformité, la clarté et l'unité, l'émotion, la moralité » ⁵⁴

⁵¹DUFAYS., *op. cit.*, p. 4.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*, p.7.

⁵⁴ *Ibid.*

DISTANCIATION : regard neutre, voire rejet explicite des stéréotypes	ESTHÉTIQUE MODERNE : valorisation du « travail de la forme, la fictionnalité, la subversion, la polysémie, la neutralité, la transgression » ⁵⁵
VA-ET-VIENT entre participation et distanciation : le stéréotype est pris à la fois au premier degré (en tant qu'« agent de la vraisemblance et de l'émotion » ⁵⁶), mais aussi au second (en tant que « signe artificiel dévalué » ⁵⁷).	ESTHÉTIQUE POST-MODERNE : oscillation entre valeurs classiques et modernes

L'esthétique moderne est ainsi farouchement hostile aux stéréotypes et a influencé les discours répandus sur leur caractère néfaste pour la littérature à travers des approches formelles (rejet du stéréotype au nom du beau, de la littérature en tant que travail esthétique de rupture avec sa stéréotypie langagière)⁵⁸ ou thématiques (rejet du stéréotype au nom du vrai, de la littérature en tant que représentation réaliste [et non réductrice] du monde complexe).⁵⁹ J.-L. Dufays appelle ainsi à renoncer aujourd'hui à cette idéologie moderne et à tolérer davantage les stéréotypes en tant qu'objets de connaissance scientifique.⁶⁰

Nous nous situons personnellement dans cette approche : en effet, nous ne cherchons pas à critiquer d'un point de vue moral ou esthétique les stéréotypes littéraires tels qu'ils sont développés dans les textes de notre corpus, mais bien de comprendre comment ils sont construits et surtout ce qu'ils nous apprennent sur ces auteurs latins, leur conception de l'autre et leur vision de la littérature.

⁵⁵ DUFAYS., *op. cit.*, p.7.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p.8

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*, p.12.

4. Stéréotypes dans la littérature antique

Par rapport à ce que nous venons tout juste d'évoquer, la littérature antique est une littérature d'esthétique classique : les stéréotypes sont utilisés de manière régulière sans prise de distance, et c'est d'autant plus le cas que la littérature antique est une littérature d'imitation qui privilégie la tradition.

L'imitation a toujours été de soi à Rome⁶¹ : l'originalité est donc toute relative, et les Romains craignaient d'ailleurs la nouveauté (cf. l'expression *res novare* désigne une révolution au sens négatif du terme : bouleversement de la stabilité des institutions, instauration du chaos...). Pour comprendre l'importance de l'imitation dans la littérature, il convient de présenter brièvement les facteurs qui ont permis son émergence et son développement : le poids culturel de la Grèce et l'enseignement romain.

4.1. Rome et la Grèce

Pendant longtemps, les Romains n'ont pas cherché à se constituer une véritable littérature et une solide culture nationale : ils ont préféré mettre en avant les valeurs de la terre et leur image de « paysans-soldats ». ⁶² Cette image s'éloigne fortement de celle des Grecs cultivés, mais incapables de créer une unité assez forte pour s'imposer comme empire (d'où les stéréotypes qui leur sont associés comme nous le verrons plus tard avec M. Dubuisson). Les Romains ne peuvent d'ailleurs pas s'appuyer sur la langue comme base à partir de laquelle développer une culture : cette langue n'est qu'un dialecte parmi d'autres dans la région du Latium. ⁶³ En revanche, le grec est pour eux une langue d'échange — y compris culturel, puisque de nombreux Grecs se sont installés en Italie (la Grande Grèce). ⁶⁴ Par ailleurs, la littérature grecque a atteint son état « classique » : à partir d'Alexandre le Grand, les grands auteurs et les grandes œuvres de la littérature grecque sont définis, les genres littéraires sont codifiés. ⁶⁵

⁶¹ THILL A., *Alter ab illo, Recherches sur l'imitation dans la poésie personnelle à l'époque augustéenne*, Paris, les Belles Lettres, 1979, pp.1-5.

⁶² GAILLARD J., *Approche de la littérature latine, des origines à Apulée*, Paris, Nathan, 1992, p.10.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p.11.

⁶⁵ ZEHNACKER H., FREDOUILLE J.-C., *Anthologie de la littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, pp.6-7.

Les Romains, par leurs conquêtes dans leur monde hellénistique, rentrent en contact avec cette culture très poussée dont ils connaissent la langue⁶⁶ : les classes supérieures étaient en effet bilingues. Les auteurs latins ont donc étudié les auteurs grecs, les connaissent, les traduisent — la traduction étant jugée comme une performance supérieure à une production originale — et les imitent.

J. Gaillard estime ainsi que « la Grèce a colonisé intellectuellement son vainqueur »⁶⁷ : la littérature grecque en tant que source et modèle a influencé et déterminé la littérature latine qui — à l'exception de la satire — n'a inventé aucun genre littéraire. Cette hellénisation est en fait une illustration de la phrase de H. Bardon, « Les grands peuples sont des grands assimilateurs »⁶⁸ : les Romains — comme le souligne Salluste dans le discours de César (*imitari quam invidere bonis malebant*)⁶⁹ — ont repris tout ce qui leur paraissait utile chez les autres peuples et n'hésitent pas à les imiter par admiration.

Dans ce cas, il faut souligner le rôle clé de la mythologie grecque qui a été reprise par les Romains tout en l'adaptant quelque peu : Rome, par sa religion inclusive, n'a en effet pas hésité à intégrer dans son panthéon de nouvelles divinités (grecques, mais aussi orientales [Isis, Séparis, Attis, Mithra]). Or, la mythologie — outre sa fonction esthétique d'ornementation érudite — apparaît comme un stock commun à tous les poètes d'histoires, de personnages, de thématiques, d'allégories.⁷⁰ Nous le montrerons dans notre analyse avec la figure des Amazones : cette image de la femme guerrière est en effet reprise de façon subtile pour caractériser les reines de Méditerranée.

Ces deux éléments — à savoir le poids culturel de la littérature grecque et la mythologie comme une base commune de l'imaginaire — expliquent que l'imitation se développe très fortement à Rome, pratique qui sera également renforcée par l'enseignement qui accordait une place importante à la rhétorique.

⁶⁶ ZEHNACKER H., FREDOUILLE J.-C., *op.cit.*, p.6.

⁶⁷ GAILLARD J., *op.cit.*, p.11.

⁶⁸ BARDON. H., *Le génie latin*, Bruxelles, Latomus (v.65), 1963, Avant-propos.

⁶⁹ SALL., *C.*, LI,37.

⁷⁰ GAILLARD J., *op.cit.*, pp.12-15.

4.2. L'enseignement et la rhétorique

À Rome, l'enseignement a un double objectif : former des citoyens à la vie active de la cité et étudier les textes littéraires (en particulier poétiques) via des processus de mémorisation.⁷¹ Ainsi, le grammairien apprenait à *comprendre* les textes littéraires et assurait une bonne culture littéraire classique : si un auteur introduit dans son texte une allusion à une œuvre classique, il pouvait être certain que ses lecteurs lettrés, par leur formation, étaient capables de la reconnaître.⁷² Quant au rhéteur, il apprenait à *produire* les textes littéraires : les poètes imitent alors naturellement d'autres auteurs, en les considérant comme des modèles dont ils veulent se rapprocher, mais aussi en entrant en concurrence avec eux en vue de *dire* mieux.⁷³ Cette culture scolaire aura donc une influence décisive sur la littérature qui sera basée énormément sur l'imitation, avec un caractère fortement intertextuel : chaque œuvre littéraire de l'Antiquité compte des références à une autre œuvre, et ces références sont fondamentales pour construire le sens du texte.

Cet enseignement accordait — par son double objectif de formation du citoyen et d'apprentissage de la littérature — une place importante à la rhétorique. Ainsi, à partir du I^{er} siècle, toutes les formes littéraires, et en particulier la poésie, ont été influencées par la rhétorique.⁷⁴ De même, cette discipline apparaît comme un « cadre intellectuel de toute réflexion sur le langage, l'expression, l'image, la composition, la pensée argumentée, l'harmonie des mots et le plaisir du texte ». ⁷⁵ La rhétorique n'est donc pas uniquement l'apprentissage à bien parler, mais aussi à bien écrire, et offre un cadre pour ce que nous appelons aujourd'hui la critique littéraire.

De même, cette rhétorique a pu influencer l'imitation de trois manières : par l'analyse approfondie des discours des principaux auteurs (explications et commentaires), par les exercices de style qui offrent une mise en application (traduction, transposition en vers ou en prose, transformations diverses du texte, réécriture...) ⁷⁶, ainsi que par la promotion des lieux communs que P.-A. Deproost considère comme les stéréotypes de l'Antiquité.⁷⁷ Ces *loci*

⁷¹ BAZIL M., *Centones christiani : métamorphoses d'une forme intertextuelle dans la poésie latine chrétienne de l'Antiquité tardive*, Paris, Institut d'études augustéennes, 2009, pp.79-80.

⁷² *Ibid.*, p. 80.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ DEPROOST P.-A., DUFAYS J.-L., TILLEUIL J.-L., VAN YPERSELE L., WATTHEE-DELMOTTE M., *op.cit.*, p.21.

⁷⁵ GAILLARD J., *op.cit.*, p.15.

⁷⁶ THILL A., *op. cit.*, pp.18-22.

⁷⁷ DEPROOST P.-A., DUFAYS J.-L., TILLEUIL J.-L., VAN YPERSELE L., WATTHEE-DELMOTTE M., *op.cit.*, p.22.

communes, figés et « neutres » en soi, sont devenus des thèmes rhétoriques que les auteurs utilisaient sans cesse dans cette logique de produire une littérature d'imitation.

4.3. *L'imitatio* et *l'aemulatio*

Les Romains développent ainsi une esthétique littéraire différente de la nôtre qui repose essentiellement sur l'idée d'originalité. Si aujourd'hui, une œuvre réussie est avant tout une œuvre novatrice et unique, à l'époque une œuvre réussie est une œuvre mimétique.

Nous retrouvons en effet à Rome la conception grecque d'Aristote de la *mimesis*, c'est-à-dire de la reproduction de la réalité : le plaisir esthétique des Anciens repose essentiellement sur le plaisir de la reconnaissance.⁷⁸ Une œuvre d'art est donc appréciée si le public a pu y reconnaître des liens avec la réalité, ou du moins quelque chose qui existe déjà (jeu des échos artistiques), et progresser dans le savoir. Ainsi, les auteurs — plus particulièrement les poètes soumis à des formes fixes — remobilisent toujours des éléments déjà connus pour permettre à leurs lecteurs de les retrouver et d'y trouver un plaisir : « dans l'observance des règles que le poète s'impose, il faut voir un conformisme qui facilite ses relations avec le public, un contrat qu'il a signé volontairement ».⁷⁹

Toutefois, *l'imitatio* n'est pas gratuite : il ne s'agit pas de recopier simplement ce qui a été créé par d'autres. D'ailleurs, la critique littéraire condamne le plagiat ou l'imitation servile : il s'agit bien d'imiter subtilement ses modèles en vue de leur rendre hommage, mais aussi de les dépasser — en poussant à la comparaison — pour s'élever vers la perfection esthétique (*aemulatio*).⁸⁰ Ainsi, l'auteur romain ne cache pas du tout sa filiation avec son modèle, mais au contraire la revendique : Horace se considère par exemple comme le premier auteur à être parvenu à adapter des mètres grecs en latin ; en cela, il est défini comme *primus* ou *princeps* (et non comme *inventor*).⁸¹

Cette caractéristique de la littérature latine nous semble tout à fait fondamentale dans notre recherche pour comprendre la démarche des auteurs de notre corpus : en effet, il nous semble que nos auteurs latins, dans la manière de représenter ces femmes, peuvent s'inspirer d'autres auteurs « modèles », ce qui permettrait d'obtenir une image stéréotypée — car réduite, peu réaliste et semblable — de la reine de Méditerranée. Autrement dit, notre

⁷⁸ THILL A., *op. cit.*, pp.5-6.

⁷⁹ *Ibid.*, p.7.

⁸⁰ GAILLARD J., *op.cit.*, pp.18-21.

⁸¹ THILL A., *op. cit.*, p.2.

hypothèse est de considérer que les auteurs romains décrivent similairement ces femmes, non seulement par rapport aux stéréotypes qu'ils peuvent avoir sur elles en tant que femmes étrangères — comme nous le développerons dans la partie II —, mais aussi parce que, par cette similarité, ils peuvent tisser des liens avec d'autres auteurs et permettent ainsi à leur public de prendre plaisir par le jeu de la reconnaissance. L'exemple le plus frappant est pour nous la réutilisation du terme *monstrum* par Florus, terme utilisé par Horace dans l'ode 37 pour désigner Cléopâtre (*fatale monstrum*).

5. Stéréotypes et féminité

Dans la littérature du XXe siècle, des auteures et critiques cherchent à déconstruire les propos sexistes et les stéréotypes qui enferment la femme dans une position de soumission à l'égard de l'homme (image de la femme au foyer).⁸² Les chercheuses ont ainsi observé une dévalorisation systématique de ce qui est désigné comme féminin et listent des adjectifs stéréotypés associés à la figure de la femme : elle serait soumise, dépendante, douce, bavarde, passive, plus encline à suivre qu'à diriger, peu sûre d'elle-même, dépourvue d'ambition, sensible aux sentiments d'autrui, trop émotive...⁸³ Selon les féministes, il s'agit bien évidemment d'un moyen pour les hommes d'exclure les femmes des zones du pouvoir en leur donnant cette image de faiblesse à laquelle ils opposent celle de force et de virilité.⁸⁴ Nous verrons que ces adjectifs sont très semblables à ceux qu'attribuent les auteurs romains à la nature féminine.

Pour s'attaquer à ce stéréotype de la femme soumise, les auteures cherchent à montrer comment il s'est construit et s'est transmis au fil de l'histoire, en mettant en évidence son caractère artificiel : l'objectif est de montrer que cette image de la femme n'est pas réaliste, mais est bien influencée et surtout déformée par des modèles culturels.⁸⁵

Néanmoins, cette entreprise est en partie un échec pour les féministes, qui au lieu de libérer la femme de son stéréotype, se sont vues elles-mêmes enfermées dans une image réductrice.⁸⁶ La féministe est ainsi dotée de qualités masculines tournées en ridicule : elle serait ambitieuse, hargneuse, mauvaise, sèche...

Notons que cette démarche s'inscrit dans la logique des *Gender Studies*, *Women's Studies*, *Feminist Studies* qui émergent dans la deuxième moitié des années 60 et qui se développent dans les années 70-80, particulièrement dans le domaine universitaire américain. L'objectif de ces études est double : étudier l'histoire des femmes (place dans la société, combats, travaux...) et se pencher sur les constructions sociales de sexe (relation hommes-

⁸² AMOSSY R., *op. cit.*, p.169.

⁸³ *Ibid*, p.170.

⁸⁴ *Ibid.*, p.169.

⁸⁵ *Ibid.*, p.171.

⁸⁶ *Ibid.*, p.172.

femmes) dans le but de mettre en avant le caractère culturel de la féminité⁸⁷, et ce dans la lignée de Simone de Beauvoir (« on ne naît pas femme, on le devient »⁸⁸).

Ces domaines scientifiques possèdent un aspect fortement militant, parallèlement au développement du mouvement féministe : des liens se tissent — au niveau national et international — entre les universitaires et les militantes féministes.⁸⁹ Ensemble, ces femmes se donnent l'objectif principal de critiquer la place accordée aux femmes en déconstruisant les discours légitimant leur exclusion, ce qui passe par un travail de visibilité : il s'agit de compenser et de réparer les « silences patriarcaux du passé ».⁹⁰

Ces études connaîtront de nombreuses critiques des milieux universitaires d'une part, mais aussi de certaines féministes d'autre part. Ce militantisme est en effet associé à un séparatisme : exclusion des auteurs masculins, refus de travailler avec des collègues masculins, rejet de toute production intellectuelle masculine...⁹¹ Ces universitaires sont notamment accusées d'instituer des règles tout aussi oppressives, et de renverser les préjugés (au lieu d'instaurer une idéologie humaniste de type non sexiste). De même, certains universitaires remettent en question l'existence d'un programme universitaire d'études féministes à partir du moment où la dimension militante l'emporte sur la dimension scientifique, notamment en permettant l'accès aux valeurs de groupes peu représentés dans les débats universitaires⁹² : par cette forme de politisation, elles incarnent un danger pour les fondements de l'université (en tant qu'éducation rationnelle et objective).

Par ailleurs, certaines féministes extrémistes ne sont pas en reste de critiques à l'égard de ces universitaires : elles jugent en effet ces études comme parties intégrantes de l'institution, comme des disciplines académiques et en cela elles relèvent davantage d'une position conservatrice qui n'opère plus de changements, ce qui s'oppose au mouvement féministe au départ radical et marginal.⁹³

⁸⁷ BRANCHE R., VOLDMAN D., « Pour une histoire des genres », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3, p.3.

⁸⁸ DE BEAUVOIR S., *Le Deuxième Sexe II*, Paris, Gallimard, 1976, p.13.

⁸⁹ ELMALEH E., « Les Women's Studies aux États-Unis. », in *Transatlantica* [En ligne], 1, 2003, page consultée le 30 juillet 2018, p.5. URL : <http://transatlantica.revues.org/541>.

⁹⁰ *Ibid*, p.2.

⁹¹ *Ibid*, pp.5-6.

⁹² *Ibid.*, pp.6-7.

⁹³ *Ibid*, p.7.

En France, les spécialistes de ces domaines ont craint de se retrouver dans cette position de « ghetto scientifique »⁹⁴ et ont donc adopté une posture du juste milieu entre le séparatisme et l'intégration : il s'agit bien pour elles de « déjouer les stéréotypes dominants sans enfermer la femme dans une nouvelle image stéréotypée ».⁹⁵

Dans le cadre de notre travail, nous adoptons une posture qui s'inscrit dans cette logique de compréhension et de déconstruction d'un stéréotype relatif à la femme, mais qui n'est pas celui de la femme au foyer soumise et docile.

Au contraire, les femmes que nous avons étudiées se caractérisent par leur indépendance : leur représentation stéréotypée serait ainsi un moyen de détruire cette indépendance qui apparaît comme un danger pour celle de l'homme, et ce en détournant leurs qualités physiques et intellectuelles en défauts perfides (cf. partie III).

En cela, les reines de Méditerranée, telles qu'elles ont pu être décrites par les auteurs latins, se rapprochent de ces féministes qui ont cherché à déconstruire les stéréotypes et qui ont été elles-mêmes enfermées dans une image figée : celle de la femme dangereuse, car dominatrice, sans limites, ambitieuse et avide de pouvoir.

⁹⁴ ELMALEH E., *op. cit.*, p.11

⁹⁵ AMOSSY R., *op. cit.*, p. 16.

Partie II : Cadre contextuel

Selon les auteurs latins de notre corpus, indépendamment de ce qu'elles ont accompli au cours de leur vie — et notamment contre Rome —, ces reines ont avant tout deux caractéristiques essentielles : celles d'être des femmes et des étrangères. Or l'attachement de nos reines à ce double ancrage notionnel implique différentes représentations collectives : nos auteurs ont *a priori* des stéréotypes à leur égard. Il nous apparaît donc central de nous pencher sur ces stéréotypes initiaux (c'est-à-dire les perceptions romaines relatives à la femme et à l'étranger, plus particulièrement l'étranger carthaginois et oriental), avant d'analyser, dans un second temps, la façon dont ces auteurs les ont enrichis, adaptés et repris pour développer cette image *particulière* de la reine de Méditerranée (partie III).

1. La condition de la femme à Rome

1.1. Problème méthodologique : la question des sources

Étudier la condition de la femme à Rome présente d'emblée un problème méthodologique de taille : nous n'avons en effet pas conservé de sources directement écrites par des femmes (si ce n'est quelques sources documentaires [inscriptions et papyrus]) ; tout ce que nous savons des femmes romaines provient essentiellement des écrits d'hommes.⁹⁶

Pour l'historien de l'Antiquité, il s'agit dès lors d'un travail délicat : le risque est grand que la parole de la femme ait été transformée selon des intérêts d'une société dominée par les hommes. L'historien doit donc distinguer la réalité de l'image déformée par les textes et les monuments. Toutefois, ces témoignages sont intéressants par ce qu'ils nous apprennent de la vision de l'homme de la femme, de ce que le sexe masculin projette sur l'autre sexe.

En outre, ce travail ne peut se faire qu'à partir de sources peu nombreuses : la littérature historique présente surtout les destins exceptionnels liés à la grande Histoire de Rome (faite essentiellement par des hommes), les œuvres poétiques mettent en scène des femmes imaginaires et mystérieuses, les textes juridiques font surtout référence à des situations familiales conflictuelles, les sources archivistiques ont très peu survécu... Tout ce qui concerne la banalité du quotidien des femmes n'est que trop peu présent dans les sources⁹⁷.

⁹⁶ ACHARD G., *La femme à Rome*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, pp.4-5.

⁹⁷ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T., *La femme dans la Rome antique*, Paris, Hachette, 2001, pp.26-27.

Par ailleurs, la plupart des sources ne concernent qu'une petite partie des femmes, à savoir celle des classes sociales supérieures (c'est-à-dire les élites sénatoriale, équestre et provinciale). Nous ne disposons ainsi que de trop peu d'éléments sur la bourgeoisie municipale et sur les catégories inférieures (esclaves, courtisanes...).⁹⁸ Cette situation est notamment due au fait qu'elles n'étaient pas forcément lettrées et n'avaient pas les moyens financiers de se faire connaître (par des dédicaces ou des monuments).⁹⁹

Quant aux documents figurés et aux inscriptions, on ne peut que déplorer qu'ils soient stéréotypés, incomplets et conventionnels.¹⁰⁰

On retrouve néanmoins dans les textes un nombre important de termes pour désigner les femmes : *amita, anus, avia, conjux, domina, femina, filia, filastra, mater (materfamilias, matrona, matercula, matertera), mulier, noverca, privigna, puella, sobrina, virgo, vitrix, uxor*.¹⁰¹ Rendre une image uniforme de la femme romaine apparaît dès lors comme complexe : le risque de trop simplifier ou de trop généraliser est important.

Ces difficultés méthodologiques liées aux sources quant à leur nombre, leur qualité et leurs auteurs, s'expliquent — comme nous le verrons — par le fait que la société romaine, organisée en ordres¹⁰² et en classes censitaires, est une société profondément inégalitaire.¹⁰³ Cette inégalité se retrouve également dans le rapport entre les hommes et les femmes (où l'on distingue les femmes de la haute société et les femmes du peuple). Elles n'ont pas la possibilité de faire entendre leur voix dans le domaine écrit, domaine totalement dominé par les hommes.

⁹⁸ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit*, p.44.

⁹⁹ *Ibid.*, p.64.

¹⁰⁰ ACHARD G., *op. cit.*, p.5.

¹⁰¹ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.24-25.

¹⁰² C'est-à-dire que les individus sont rangés dans des catégories définies par la loi, en fonction de différents facteurs (condition juridique, droits, devoirs...).

¹⁰³ ACHARD G., *op. cit.*, p.4.

1.2. Une forme de soumission ?

1.2.1. Raisons physiologiques et sociologiques

Selon les Romains, les deux sexes ne sont pas égaux et le masculin l'emporte *naturellement* sur le féminin ; les deux sexes seraient deux espèces différentes du genre humain.¹⁰⁴

Cette distinction s'explique notamment par le fait que l'homme est caractérisé par la force virile et physique.¹⁰⁵ Or, dans une société telle que Rome qui, au départ, est surtout militaire et agricole, cette qualité est tout à fait fondamentale : ce n'est pas par la « force » des femmes que les Romains pourront entretenir leurs terres et conquérir de nouveaux territoires ! Les Romains considèrent d'autant plus qu'elles sont fragilisées par des maladies propres à leur sexe (comme les menstruations et les grossesses).¹⁰⁶

Si les femmes sont considérées comme faibles physiquement, elles le sont également intellectuellement : l'*imbellicitas* et l'*infirmitas sexus* sont ainsi des qualificatifs pour les caractériser officiellement au regard du droit.¹⁰⁷

Cette hiérarchie entre les sexes conduit à déprécier les femmes et à leur attribuer des défauts jugés comme typiquement féminins : leur caractère serait changeant, peureux, impulsif, bavard, acariâtre, rusé.¹⁰⁸ Les femmes sont ainsi présentées comme des êtres versatiles — défaut suprême pour les Romains qui aimaient l'ordre et la clarté : *varium et mutabile semper femina*.¹⁰⁹ Cette versatilité s'explique notamment par leur vie biologique périodique, marquée par une alternance de règles et de grossesses.¹¹⁰ Selon les Romains, elles seraient également irascibles, légères, incapables de se maîtriser.¹¹¹ Ces caractéristiques se traduisent par leur érotisme et le déchainement de leurs passions comme le souligne Caton l'Ancien :

¹⁰⁴ ACHARD G., *op. cit.* pp. 36-37.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 37.

¹⁰⁶ GOUREVITCH D., *Le mal d'être femme : la femme et la médecine dans la Rome antique*, Les Belles Lettres, Paris, 1984, p.27.

¹⁰⁷ HOURIEZ A., « La femme romaine au 1er siècle avant J.-C. : les apparences d'une émancipation », in BARON P., WOOD D., PERKINS W., *Femmes et littérature (colloque des Universités de Birmingham et de Besançon)*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p.122.

¹⁰⁸ ACHARD G., *op.cit.*, pp.39-40.

¹⁰⁹ VERG., *Aen.*, IV, 569-570.

¹¹⁰ ACHARD G., *op.cit.*, p.40.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 39.

« Les hommes sont poussés à un crime donné par une passion déterminée, les femmes sont conduites par la seule passion à tous les crimes ». ¹¹²

D'un point de vue sociologique, la société romaine — organisée en *gentes* et en *familias* —, met en avant l'importance de la lignée, plus que celle du développement personnel : or, pour gérer cette organisation, il convient d'avoir à chaque niveau — y compris à celui de la famille —, un chef. ¹¹³ Ce chef ne peut être qu'un homme pour les raisons physiologiques évoquées précédemment : l'homme est ainsi doté d'une puissance, celle du *paterfamilias* à laquelle la femme doit nécessairement se soumettre. Ainsi selon Sénèque,

« Il y a entre les stoïciens, Sérénus, et les autres sectes qui font profession de sagesse, autant de différence qu'entre l'homme et la femme, je crois pouvoir le dire : **car bien que les deux sexes contribuent dans la vie commune pour une part égale, celui-ci est né pour obéir, celui-là pour commander.** » ¹¹⁴

Nous retrouvons également le système de compensations des sexes : l'homme, parce qu'il exerce des fonctions plus difficiles (défendre militairement la ville et tenir les magistratures au cœur de la cité), obtient davantage de droits, d'honneurs, de considérations par rapport à la femme. ¹¹⁵ Ce système n'est pas utilisé uniquement pour les sexes, mais aussi pour distinguer les classes sociales : les patriciens ont plus de poids politique à Rome, parce qu'ils se mettent davantage en danger que les plébéiens (par la guerre ou la politique).

Dans cette primauté accordée à la lignée, le mariage apparaît dès lors comme fondamental : il assure l'avenir de la cité, puisque, par la procréation, il duplique le modèle social. ¹¹⁶

Ainsi, dans la société romaine, l'homme est la référence fondamentale à partir de laquelle la société est pensée et la femme est définie : il est l'expression de la généralité, tandis que la femme est celle de la sexualité et de la maternité. Ceci justifie le fait — comme nous allons

¹¹² *Viros ad unum quodque malefium singulae cupiditates impellunt, mulieris ad omnia maleficia cupiditas una ducit* (HER., 4, 23). Traduction : ACHARD G., *op.cit.*, p.40.

¹¹³ ACHARD G., *op. cit.*, p.40.

¹¹⁴ *Tantum inter Stoicos, Serene, et ceteros sapientiam professos interesse quantum inter feminas et mares non inmerito dixerim, cum utraque turba ad uitae societatem tantundem conferat, sed altera pars ad obsequendum, altera imperio nata sit* (SEN., *Const.*, 1, 1). Traduction : *Itinera Electronica* (URL : http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/sen_constance/lecture/1.htm)

¹¹⁵ ACHARD G., *op. cit.*, p.41.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.43.

le développer maintenant — qu'elle sera exclue des activités principales de la cité : la politique, la guerre, la justice et la religion.

1.2.2. Statut juridique (droits politiques et juridiques)

« En mainte règle de notre droit, la condition de la femme est pire que celle des hommes ». ¹¹⁷ La femme a une personnalité juridique peu affirmée : elle est considérée comme une éternelle mineure, qui dépend toujours de l'autorité d'un homme ¹¹⁸, car — comme évoqué dans le point précédent —, elle est jugée faible, non par son âge, mais par son sexe. Il convient dès lors de limiter au maximum sa capacité d'agir en vue de la protéger, y compris d'elle-même.

Elle dépend d'abord de l'autorité de son père (le *paterfamilias*, c'est-à-dire le maître de la maison, de ses habitants et de son contenu). En cas de décès du père, elle passe sous la tutelle d'un autre homme de la famille (frère, oncle, neveu... [les « agnats »]). Enfin, par son mariage, elle passe sous l'autorité de son mari en étant pleinement intégrée à sa belle-famille (*mariage cum manu*) ou demeure sous celle de son père (*mariage sine manu*). ¹¹⁹ En outre, la fille est souvent mariée jeune (vers l'âge de douze ans) avec un homme plus âgé qui, de surcroît, possède une autorité naturelle (d'expérience) sur sa jeune épouse. ¹²⁰

Elle ne dispose donc pas de :

- Droits politiques : interdiction de servir dans l'armée, de voter dans les assemblées, de se faire élire comme magistrat, de se rassembler pour manifester leurs revendications, de s'adresser directement à un magistrat... ¹²¹
- Droits juridiques : interdiction d'intenter un procès, d'exercer la fonction de juge, d'accuser, d'être témoin d'un testament, de léguer ses biens à ses enfants (car il n'y a pas de filiation juridique entre les enfants et la mère qui est d'ailleurs considérée juridiquement comme la « sœur » de ses propres enfants), d'adopter ou d'exercer elle-même une tutelle, d'exercer certains métiers... ¹²²

¹¹⁷ PAPIN., *Digeste*, 1,5,9. Traduction : GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.65.

¹¹⁸ RANTZ B., « Aperçu sur la situation de la femme à Rome », in *les Etudes classiques*, 56, 1988, p.295.

¹¹⁹ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.66-72.

¹²⁰ HOURIEZ A., *op.cit.*, p.123.

¹²¹ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.77.

¹²² *Ibid.*, pp.77-80.

On retrouve également d'autres interdictions plus particulières la concernant comme celle de commettre l'adultère¹²³ (contrairement à l'époux qui exerce sa vie sexuelle en dehors du mariage) ou celle de consommer du vin (du fait de son prétendu pouvoir abortif)¹²⁴, ce qui explique que les hommes romains embrassaient les lèvres de leurs épouses pour vérifier qu'elles n'en avaient pas bu. Le non-respect de ces interdictions pouvait — dans les temps anciens de la République — servir de raisons valables pour la mettre à mort.¹²⁵

1.2.3. Vie privée (mariage, vie familiale et sexualité)

Le mariage est politique, d'alliance : il s'agit bien d'unir deux familles, et donc deux patrimoines et de créer des héritiers.

La représentation de l'épouse modèle, idéale est ainsi celle de la femme au foyer que les féministes du XXe siècle chercheront à combattre (cf. 1.5. Féminité et littérature) : outre d'être d'un rang et d'une fortune comparable à l'homme, elle doit faire preuve de chasteté, de réserve, de discrétion (*castitas*) — y compris dans sa façon de s'habiller et de se présenter au monde —, de pudeur (*pudicitia*), de docilité, de gentillesse, de bon caractère, de piété.¹²⁶

L'image qui illustre le mieux cette femme modèle est celle qu'Auguste voudra remettre à l'honneur avec sa politique de restauration des mœurs d'antan, à savoir la *lanifica*, la femme assidue aux travaux de la laine, symbole de l'autosuffisance d'une famille romaine capable de faire ses propres vêtements.¹²⁷

Au niveau terminologique, il est d'ailleurs intéressant de souligner que se marier en latin se dit *ducere uxorem* : la femme est donc le complément d'un verbe d'action provenant du domaine militaire dont le sujet est le mari, ce qui montre bien que l'homme dirige, conduit sa femme qui entre sous sa sphère d'influence ; la femme est d'un point de vue linguistique l'objet de l'homme-sujet.

Antonius, qui Asiam et Orietem tenebat, repudiata sorore Caeseris Augusti Octaviani Cleopatram, reginam Aegypti, **duxit uxorem**.¹²⁸

L'amour n'y a pas sa place, souvent craint, car irrationnel, lié aux passions et poussant à commettre des crimes, à utiliser des philtres d'amour... ce qui n'a pas empêché à de véritables

¹²³ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.81.

¹²⁴ RANTZ B., *op.cit.*, p.287.

¹²⁵ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.83-84.

¹²⁶ *Ibid.*, pp.93-94.

¹²⁷ RANTZ B., *op.cit.*, pp.292-293.

¹²⁸ EUTR., VII, 4.

liens d'affection, d'amitié ou d'amour de se développer au sein de certains couples (cf. monuments ou éloges funéraires).¹²⁹

Concernant la sexualité, la vie sexuelle de l'homme se déroule en dehors du mariage. Pour la femme, le sexe est uniquement perçu comme le moyen d'assurer la procréation et le plaisir tend à être modéré par l'éducation¹³⁰ : il est d'autant plus limité que les naissances sont contrôlées pour la survie des jeunes filles — la grossesse étant très difficile et dangereuse à l'époque — et pour la préservation du patrimoine (afin d'éviter qu'il ne soit dispersé entre de trop nombreux héritiers).¹³¹

1.2.4. Vie publique (politique et religion)

La femme n'a pas d'existence publique, puisque la cité est réellement perçue comme un « club d'hommes ». ¹³² Elle est ainsi reléguée au domaine de la vie privée et sa vie sociale est limitée : sa mission principale est de donner naissance et d'éduquer les futurs citoyens, ainsi que de s'occuper de gérer son intérieur. ¹³³ D'ailleurs lorsqu'elle quitte son domicile, elle doit faire preuve de réserve, de pudeur et est toujours accompagnée¹³⁴ : « (...), qu'elle ne fréquente pas ses voisines, ni d'autres femmes, n'aille pas chez elles ni les reçoive, qu'elle n'aille pas se promener (...) »¹³⁵

Elle n'a donc en théorie rien à dire sur les grands enjeux liés à la vie de la cité (même si dans les faits, ces restrictions n'ont cependant pas empêché certaines femmes de se mêler des affaires politiques ou juridiques, mais ce, toujours de manière cachée, officieuse, clandestine, et principalement par le biais des hommes).

D'un point de vue religieux, s'il est vrai que la femme peut exercer certaines prêtrises, elle ne peut toutefois prendre aucune décision : l'élément le plus saillant étant qu'elle est complètement écartée du sacrifice¹³⁶, acte religieux fondamental par lequel s'opère un partage alimentaire entre les hommes et les dieux, manifestant la supériorité du dieu et la piété des hommes.¹³⁷

¹²⁹ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.104-111.

¹³⁰ ACHARD G., *op.cit.*, p.18.

¹³¹ HOURIEZ A., *op.cit.*, p.123.

¹³² *Ibid*, p.121.

¹³³ ACHARD G., *op.cit.*, pp.54-55.

¹³⁴ HOURIEZ A., *op.cit.*, p.123.

¹³⁵ RANTZ B., *op.cit.*, p.285.

¹³⁶ PAILLER J.-M., « Marginales et exemplaires. Remarques sur quelques aspects du rôle religieux des femmes dans la Rome républicaine », in *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2,1995, p.46.

¹³⁷ LEHMANN Y., *La religion romaine*, Paris, PUF, 1989, pp.26-27.

De même, les déesses féminines sont représentées surtout par des prêtres masculins¹³⁸ et la femme est absente des quatre collèges religieux principaux (si ce n'est les vestales, mais qui dépendent complètement du grand Pontife).¹³⁹

En réalité, le fonctionnement de la religion est parallèle à celui de l'État¹⁴⁰ : tout comme les femmes sont jugées incapables d'exercer des fonctions politiques pour des raisons d'incapacités liées à leur sexe faible, elles le sont tout autant pour célébrer des cultes. J. Scheid considère ainsi que « le rôle religieux des femmes était de signifier leur incapacité religieuse : leur inclusion passait par la démonstration de leur exclusion ». ¹⁴¹

Ce rejet du domaine religieux est renforcé par l'idée que certains cultes féminins, notamment en l'honneur de Cérès ou Flora, entraînent des excès, des épisodes de débauche où les femmes prennent le dessus et initient les hommes.¹⁴² L'exemple le plus marquant — qui a été jugé comme un grand danger pour les mœurs et l'équilibre de Rome — est bien évidemment l'épisode des Bacchanales (186 aCn), célébrations en l'honneur de Dionysos débouchant sur d'immenses orgies.

Ainsi, pour le culte public, G. Achard souligne le fait que toutes les fonctions religieuses (prêtrises, interprétation des réponses divines, sacrifices...) appartiennent aux hommes.¹⁴³ Si les femmes sont — par hasard — intégrées, soit ce culte est autorisé et/ou introduit par les hommes, soit ce culte est secret, caché, à l'écart de la société. Cette situation est identique pour le culte domestique, où celui qui s'occupe des rites est le *paterfamilias* (même si la femme peut le remplacer en tant qu'auxiliaire [et non responsable]).¹⁴⁴

¹³⁸ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.208.

¹³⁹ PAILLER J.-M., *op.cit.*, p.45.

¹⁴⁰ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.206.

¹⁴¹ SCHEID J., « D'insensibles « étrangères », les rôles religieux des femmes à Rome », in DUBY G., PERROT M., *Histoire des femmes en Occident. I, l'Antiquité*, Paris, Plon, 1991, p.437.

¹⁴² GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.233-235.

¹⁴³ ACHARD G., *op.cit.*, pp.120-121.

¹⁴⁴ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.206.

1.3. Une forme d'émancipation ?

Vers la fin de la République (Ier siècle aCn), se développent de nouvelles mentalités enclines à offrir plus de libertés aux femmes.

D'abord, les guerres civiles entraînent à Rome un véritable bouleversement dans la société, y compris dans les rapports hommes-femmes : certaines femmes peuvent davantage s'émanciper et même occuper un poids politique (par leurs liens avec des hommes importants).¹⁴⁵

Dans les domaines structurel et économique, les *gentes* s'affaiblissent, si bien que le rôle primordial de la femme en tant que *mater* perd de son importance.¹⁴⁶ Rome s'enrichit et s'urbanise également, ce qui fait que l'épouse — parfois plus riche que son mari — ne doit plus s'occuper des immenses propriétés, et dispose donc de davantage de temps pour se consacrer à elle-même et à développer ses affaires.¹⁴⁷

La diffusion des valeurs hellénistiques plus personnelles est également à prendre en compte. Le luxe, les plaisirs, le raffinement, l'élégance sont célébrés et mis en valeur, ce qui se marque par les jeux de séduction et le développement des parures, des parfums, des vêtements...¹⁴⁸

Cette plus grande liberté se traduit également par le fait que les femmes ont accès à une plus grande éducation¹⁴⁹ : une fois mariées, elles enrichissent leur formation de base (en calcul et en lecture), lisent des œuvres littéraires, composent des vers, côtoient des intellectuels (philosophes, poètes...)¹⁵⁰

Toutefois, ces évolutions concernent essentiellement les femmes de la haute société : dans les classes inférieures, la tradition est probablement maintenue — même si nous avons conservé moins de témoignages à leur sujet.¹⁵¹ Deux mondes féminins semblent donc coexister à la fin de la République : celui de la tradition et de la réserve avec les matrones ; celui de la séduction et de l'érotisme avec ces nouvelles femmes qu'incarnent les amies des poètes élégiaques (cf. ci-dessous).¹⁵²

¹⁴⁵ ACHARD G., *op.cit.*, pp.64-65.

¹⁴⁶ *Ibid.*, pp.59-60

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.61.

¹⁴⁸ HOURIEZ A., *op.cit.*, pp.125-126.

¹⁴⁹ ACHARD G., *op.cit.*, p.65.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp.68-69.

¹⁵¹ *Ibid.*, pp.75-78.

¹⁵² *Ibid.*, p.83.

Quelques évolutions juridiques — des premiers temps jusqu’à la fin de la République et le début de l’Empire — garantissent à la femme une certaine indépendance par rapport au *mos majorum* qui les avait mises dans une position de soumission totale.

La tutelle est progressivement allégée, puisque la femme peut changer son tuteur s’il se montre trop contraignant ou même le pousser à accepter ses décisions personnelles.¹⁵³

Par le mariage *sine manu*, qui se généralise de plus en plus au fil des siècles, elle peut demander et obtenir le divorce en retournant à la demeure paternelle, conserver ses droits de succession, posséder des biens personnels, administrer sa dot, et jouir d’une certaine liberté à la mort de son père (même si elle passe sous tutelle).¹⁵⁴ Notons également que le mariage perd de sa stabilité : les unions se défont en fonction des alliances politiques et les vies conjugales sont plus agitées (avec la multiplication des adultères).¹⁵⁵

De même, le veuvage permet à la femme de jouir d’une certaine autonomie, surtout si son mari lui a laissé une fortune. Le remariage est fréquent, mais la femme y échappe si elle a eu au moins trois enfants (ou si elle y a été affiliée par l’octroi du *jus trium liberorum*).¹⁵⁶ En outre, la tradition de l’*univira*, c’est-à-dire l’idéal de la matrone qui n’a connu qu’un seul époux au cours de sa vie, lui permet d’avoir accès à certaines prérogatives religieuses, comme celui d’honorer la déesse *Pudicitia*.¹⁵⁷

Nous avons décidé de présenter brièvement quatre exemples de femmes qui, à Rome, parviennent à s’échapper quelque peu de cette posture de soumission : les matrones et les jeunes filles romaines qui possèdent une dignité reconnue de tous les hommes, les amantes des poètes élégiaques qui incarnent cette libération de la femme aristocrate à la fin de la République, les impératrices qui exercent un réel pouvoir politique sous l’Empire et les vestales qui jouissent d’un grand pouvoir religieux. Si nous avons choisi de développer ces quatre exemples, c’est précisément parce qu’ils nous serviront de points de comparaison dans notre analyse de la représentation des reines de notre corpus (partie III).

¹⁵³ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.67.

¹⁵⁴ *Ibid.*, pp.70-71.

¹⁵⁵ ACHARD G., *op.cit.*, pp.69-72.

¹⁵⁶ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.113-115.

¹⁵⁷ RANTZ B., *op.cit.*, pp.287-288.

1.3.1. La dignité des jeunes filles et des matrones

Les Romains considèrent la jeune fille comme sacrée, car elle est célébrée pour sa virginité : son viol est dès lors jugé comme un crime abominable et elle ne peut pas être condamnée à mort.¹⁵⁸

Quant à la matrone, elle jouit également d'un certain prestige même s'il est proportionnel à celui des hommes de son entourage.

D'une part, elle est respectée publiquement au sein de la cité : elle ne peut pas être touchée par d'autres personnes que ses proches (y compris par les magistrats), on doit lui céder le passage lorsqu'on la rencontre, le droit de vie ou de mort de la puissance paternelle ne la concerne pas...¹⁵⁹

D'autre part, son prestige se manifeste tout particulièrement au sein de son foyer où elle est la *domina*, c'est-à-dire qu'elle assure les fonctions de maîtresse de la demeure, d'autant plus qu'elle incarne la continuité de ce foyer lorsque le mari part à la guerre¹⁶⁰ : elle est désignée comme une *materfamilias* (même si elle ne reçoit aucune *potestas* comme son mari), doit être respectée par son époux qui ne peut pas la châtier ou la battre sans raison, jouit d'une autorité importante sur ses enfants, dirige les esclaves et la demeure (dont elle détient symboliquement les clés), ne doit pas remplir des tâches domestiques, organise et participe aux réceptions dans sa demeure... La condition des femmes romaines est donc plus enviable que celle des femmes grecques reléguées dans le gynécée.

En outre, la matrone incarne un rôle central dans l'éducation des enfants, celui de la référence morale qui transmet les valeurs traditionnelles de Rome : avec discipline (*disciplina*) et rigueur (*severitas*), elle élève ses enfants en vue de les préparer à la vie publique pour les garçons, à la vie domestique et conjugale pour les filles.¹⁶¹ Elle joue également un rôle dans le choix du conjoint, et continue d'influencer sa fille après son départ dans la demeure conjugale.¹⁶²

Ainsi, certaines matrones et jeunes filles sont tout particulièrement célébrées dans l'histoire romaine pour leur mérite comme les Sabines (qui mettent fin à la guerre entre leurs

¹⁵⁸ ACHARD G., *op.cit.*, p.25.

¹⁵⁹ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.83.

¹⁶⁰ ACHARD G., *op.cit.*, p.46.

¹⁶¹ *Ibid.*, pp.101-102.

¹⁶² *Ibid.*, p.103

pères/frères sabins et leurs époux romains), Clélie (qui accomplit des exploits dans la guerre romaine contre Porsenna), Lucrece (qui se suicide après avoir été violée par le fils du roi Tarquin le Superbe, ce qui entrainera la fin de la monarchie romaine), la mère et l'épouse de Coriolan (qui interviennent pour mettre un terme à sa sécession contre Rome), mais aussi des exemples d'autres matrones qui n'hésitent pas à prêter ou à donner leurs parures pour couvrir les dépenses de l'État...¹⁶³

Cette dignité s'explique par différentes raisons. D'un point de vue sociologique d'abord, la femme est indispensable à la reproduction du peuple romain, et donc du modèle patriarcal lui-même. Les femmes patriciennes sont d'ailleurs particulièrement respectées, et sont même davantage considérées qu'un homme issu des classes inférieures.¹⁶⁴

Les Étrusques semblent également avoir influencé les rapports hommes-femmes : Rome a été dirigée par des rois (à partir de Tarquin l'Ancien) issus de l'Étrurie où la condition de la femme était plus favorable¹⁶⁵ (cf. *le Sarcophage des Époux* de Cerveteri où la femme est représentée par des proportions et des positions similaires à l'homme).

De même, pour des raisons religieuses, les femmes sont célébrées, car leur pouvoir procréatif relève du sacré, d'une forme de pouvoir divin, celui de la « création » (d'où les nombreuses célébrations religieuses pour protéger les femmes).¹⁶⁶

Ainsi, les matrones et les jeunes filles incarnent des valeurs très célébrées à Rome, ce qui justifie leur prestige : la virginité, la maternité, la fidélité, l'absence du culte de la beauté.

1.3.2. Les amantes des poètes élégiaques

Le contexte de la fin de la République permet à certaines femmes de la haute société de connaître une importante émancipation et de se détacher de l'image austère de la matrone traditionnelle : il s'agit de la Lesbie de Catulle, de la Cynthie de Propertius, de la Délie de Tibulle et de la Corinne d'Ovide.

Ces femmes ont bénéficié d'une éducation soignée : elles connaissent les poètes grecs et latins, se passionnent pour la poésie, apprennent des formes d'art comme la danse et la

¹⁶³ ACHARD G., *op.cit*, pp.33-34.

¹⁶⁴ *Ibid.*, pp.44-45.

¹⁶⁵ *Ibid.*, pp.46-47.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 48.

musique, maîtrisent l'art de la conversation...¹⁶⁷ Elles sont présentées par les poètes élégiaques comme des *doctae* aux multiples talents :

« Que le fait qu'elle danse joliment, quand le vin a été servi, comme Ariane menant les chœurs qui criaient "évohé", et que lorsqu'elle s'essaie à des poèmes avec le plectre éolien, elle joue aussi savamment que la lyre d'Aganippé, et lorsqu'elle compare ses écrits à ceux de l'antique Corinne, et à ceux d'Erinna, elle ne pense pas qu'ils soient égaux aux siens. »¹⁶⁸

Elles ne respectent plus le *mos majorum* : elles sont très mondaines, se mettent en valeur avec des vêtements et des parures luxueuses, mènent une vie galante où elles laissent une place importante à la séduction et où elles multiplient — parfois en même temps — les aventures amoureuses grâce à leur pouvoir de séduction sans limites.¹⁶⁹

Dans la poésie, elles sont présentées comme de véritables dominatrices, ce qui se traduit par la terminologie de l'esclavage : le poète épris par cette femme d'exception est prisonnier, esclave de sa *domina*.¹⁷⁰ En cela, ces femmes opèrent un renversement des rôles du mariage traditionnel : elles s'approprient les privilèges des époux (domination, adultères, jouissances...).

Nuançons toutefois quelque peu. D'abord, Ovide rétablit la dissymétrie et opère un bouleversement par rapport aux autres poètes élégiaques (en particulier Properce) : il donne des conseils amoureux, apparaît comme celui qui a la science de l'amour, dédie ses ouvrages principalement aux hommes (si ce n'est *L'Art d'Aimer*).¹⁷¹ Ainsi, par cette posture de maître de l'amour, Ovide montre bien que si la femme peut s'émanciper quelque peu légalement, elle demeure néanmoins inférieure à l'homme par sa nature *infirmata*.

De même, si ces femmes sont l'incarnation de certaines femmes historiques (Lesbie serait par exemple Clodia), il n'empêche que les poètes élégiaques mettent en scène avant tout une femme fantasmée, et moins réelle¹⁷² : cette représentation nous informe ainsi davantage sur l'imaginaire masculin que sur la condition de ces nouvelles femmes « émancipées ».

¹⁶⁷ ACHARD G., *op.cit.*, pp.80-84.

¹⁶⁸ *Quantum quod posito formose saltat Iaccho, / egit ut euhantis dux Ariadna choros, / et quantum, Aeolio cum temptat carmina plectro, / par Aganippeae ludere docta lyrae/ ; et sua cum antiquae committit scripta Corinnae/ carminaque Erinnae non putat aequa suis* (PROP., II, 3, 17-22).

¹⁶⁹ HOURIEZ A., *op.cit.*, p.127.

¹⁷⁰ *Ibid.*, pp.127-128.

¹⁷¹ *Ibid.*, pp.128-129.

¹⁷² *Ibid.*, p.130.

1.3.3. Les impératrices

Certaines femmes avaient un pouvoir politique important sous l'Empire : nous pouvons en effet citer Julie, Livie, Messaline, Poppée ou bien évidemment Agrippine sous les Julio-Claudiens ; ainsi que les impératrices syriennes sous la dynastie des Sévères, telles Julia Domna et Julia Maesa.

Sous la République, nous disposons déjà d'exemples de femmes qui s'étaient battues et investies politiquement comme Cornélie, la mère des Gracques, les matrones lors l'épisode de l'abrogation de la *Lex Oppia* (195 aCn) qui ont fait pression politique afin de se libérer de ces restrictions sur le luxe des femmes (dans leurs parures, leurs vêtements ou la manière de circuler en ville), ou les nombreuses femmes impliquées dans la conjuration de Catilina.¹⁷³

Toutefois, ces impératrices, par leurs manigances, exercent un pouvoir plus grand encore, et notamment dans les luttes dynastiques — en cherchant à imposer leur propre fils comme héritier légitime de l'empereur — et à travers les hommes qu'elles manipulent.¹⁷⁴ Elles n'hésitent pas à s'approprier des signes du pouvoir (statues, représentations monétaires, monuments) et apparaissent comme le relais par lequel les hommes doivent passer pour s'élever socialement.¹⁷⁵ D'un point de vue religieux se développent également des cultes impériaux : certaines femmes, proches d'un empereur, sont divinisées après leur mort ou célébrées de leur vivant.¹⁷⁶

1.3.4. Les vestales et autres prêtresses

Les vestales sont centrales à Rome : après tout, la plus célèbre d'entre elles, Rhéa Silvia, n'est-elle pas la mère des jumeaux fondateurs de la ville de Rome, Romulus et Rémus ?

Ces prêtresses sont choisies pour une durée de trente ans parmi les familles les plus riches de Rome — ce qui est considéré comme un honneur. Dès leur plus jeune âge, elles ne sont pas concernées par les règles réservées habituellement aux femmes au sein de la société romaine.¹⁷⁷

Leurs fonctions principales sont de sauvegarder les objets sacrés de Rome, les *sacra* emportés par Enée après la Guerre de Troie, ainsi que d'entretenir et de surveiller le feu

¹⁷³ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.242-247.

¹⁷⁴ ACHARD G., *op.cit.*, pp.91-92.

¹⁷⁵ *Ibid.*, pp.94-95.

¹⁷⁶ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.211.

¹⁷⁷ PAILLER J.-M., *op.cit.*, p.49.

public sacré de la déesse Vesta.¹⁷⁸Ce dernier élément n'est pas sans importance : le feu est en effet l'incarnation de la continuité de la cité romaine ; son extinction en symboliserait donc sa destruction.¹⁷⁹

Proches des plus hautes sphères du pouvoir, elles exercent des fonctions réservées aux hommes (comme s'occuper de la *mola salsa* et faire des sacrifices) et jouissent de privilèges que d'autres femmes n'ont pas (droit d'hériter, de rédiger un testament, témoigner en justice, avoir le droit de grâce, circuler en litière...)¹⁸⁰ Leur aura est jugée fondamentale sur le plan juridique et politique, puisqu'elles peuvent avoir une influence dans le développement des carrières des membres de leur famille d'origine (bien qu'elles en aient été arrachées) et sont convoquées pour jouer les médiatrices lors des conflits liés à des testaments.¹⁸¹ Ainsi, elles disposent d'une étonnante émancipation économique, politique et juridique.

Elles ont également des obligations comme celle d'être et de rester chaste, ce qui les place dans un statut intermédiaire entre la jeune fille et la matrone : dès lors, elles incarneraient l'unité et l'intégrité de l'Etat, ce qui a pu justifier le fait qu'elles reçoivent d'importants pouvoirs religieux.¹⁸² Aussi, une dérogation à cette obligation de chasteté entraîne la condamnation à mort de la vestale qui est emmurée vivante.¹⁸³

Les vestales ont donc un statut étonnant : elles sont à la fois vierges (alors que la mission première de la femme à Rome est de procréer) et viriles par leur émancipation, soumises à des interdits tout en jouissant de privilèges uniques. Pour J.-M. Pailler, si la vestale — par l'énorme décalage avec les autres femmes romaines en termes de droits — est l'exception qui confirme la règle, c'est-à-dire la situation de dépendance de la femme romaine, elle annonce dans un même temps les évolutions de cette condition à la fin de la République.¹⁸⁴ En effet, il estime que c'est justement parce qu'elles incarnent une forme de sacré typiquement féminin et qu'elles ont joui d'une reconnaissance officielle que les vestales ont pu servir de modèles à d'autres femmes de la cité. Ces dernières ont pu dès lors prendre la voie de l'émancipation.

¹⁷⁸ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, p.214.

¹⁷⁹ ACHARD G., *op.cit.*, p.32.

¹⁸⁰ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.216-217.

¹⁸¹ *Ibid.*, pp.217-219.

¹⁸² PAILLER J.-M., *op.cit.*, p.50.

¹⁸³ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.214-215.

¹⁸⁴ PAILLER J.-M., *op.cit.*, pp.54-55.

Elles ne sont toutefois pas les seules à exercer le pouvoir religieux de faire des sacrifices : on retrouve aussi les flaminiques et la *regina sacrorum*. Ces femmes sont liées nécessairement à leur époux pour former un couple perçu comme une unité inséparable — si bien qu'en cas de leur mort, leur mari doit abandonner sa fonction.¹⁸⁵

De même, les femmes sont présentées comme ayant des prédispositions dans les domaines de la voyance (image de la Sybille), ce qui s'explique par le lien que les Romains établissent entre les femmes et le hasard, l'irrationnel.¹⁸⁶

Enfin, nous retrouvons des fêtes et des liturgies typiquement matronales (pour célébrer Junon, *Mater Matuta*, Venus, *Fortuna muliebris*, *Pudicitia*, *Bona Dea*... [c'est-à-dire les divinités relatives à la sexualité et à la fécondité]) avec des offrandes et des sacrifices non sanglants tout au long de l'année romaine.¹⁸⁷

¹⁸⁵ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.219-222.

¹⁸⁶ ACHARD G., *op.cit.*, pp.32-33.

¹⁸⁷ SCHEID J., *op.cit.*, pp.414-420.

1.4. Conclusion

Parler d'émancipation de la femme romaine nous paraît abusif : elle reste en effet essentiellement soumise, et même si nous avons vu quelques évolutions vers la fin de la République, ces dernières ne concernent que les femmes des classes sociales les plus aisées (et en réalité quelques cas seulement parmi ces classes). La condition de l'immense majorité des femmes, celle des femmes des classes inférieures, des courtisanes et surtout des esclaves, est loin d'être favorable.

Preuve en est que, si les hommes n'ont pas hésité à multiplier les témoignages pour critiquer les mœurs des femmes, c'est précisément dans les cas où les femmes connaissent une forme de liberté – comme pour le divorce permis par le mariage *sine manu* : attaquer les femmes sur cette question permet en réalité de se prévenir qu'elles n'utilisent cette avancée pour en obtenir d'autres (politiques et juridiques). Ainsi, Tite-Live rapporte une parole de Caton l'Ancien illustrant bien cette crainte d'une émancipation progressive des femmes : « Quand elles seront nos égales, elles seront nos supérieures ». ¹⁸⁸

On retrouve en réalité une solide tradition misogyne à Rome : nous pouvons en effet citer la célèbre satire VI de Juvénal qui fait un catalogue des défauts féminins (impudeur, goût pour le luxe et les richesses, avortement...), mais les auteurs romains ne se privent globalement pas — bien au contraire — d'émettre quelques traits humoristiques comme Plaute : « L'épouse mourut. Ce fut la première fois qu'elle fit plaisir à son mari ». ¹⁸⁹

C. Aziza constate d'ailleurs que les femmes romaines sont représentées comme totalement vertueuses (Clélie, Lucrece...) ou totalement débauchées (Poppée, Messaline...). ¹⁹⁰ On retrouve donc difficilement une représentation « réaliste » de la femme romaine : elle est soit un idéal de vertu, soit un être démoniaque et pervers. Finalement, la femme est sans cesse prisonnière du regard de ces auteurs masculins.

¹⁸⁸ *Extemplo simul pares esse coeperint, superiores erunt* (LIV., XXXIV, 3, 2). Traduction : HOURIEZ A., *op.cit.*, p.130.

¹⁸⁹ *Ea diem suum obiit, facta morigera 'st viro* (PL., *Cis.*, 175). Traduction : ACHARD G., *op.cit.*, p.41.

¹⁹⁰ AZIZA C., *op.cit.*, p.80.

2. La vision de l'étranger à Rome

L'étranger ne se définit que dans notre rapport à l'autre : la perception et la représentation de l'autre se construit essentiellement par comparaison avec un *je*. Dans cette partie de notre recherche, il s'agit donc bien d'étudier les rapports entre le même et le différent. Ainsi, selon P. Charvet, étudier la vision de l'étranger à Rome, c'est essentiellement analyser la confrontation entre la romanité, c'est-à-dire la façon dont les Romains se représentaient, et la rencontre — parfois problématique — avec l'autre.¹⁹¹

Les Grecs — à partir du moment où ils ont conscience de leur unité linguistique et culturelle — adoptent une vision binaire par laquelle ils refusent la diversité culturelle : ils divisent ainsi le monde en deux, entre Grecs et Barbares.¹⁹² Les Grecs se considèrent bien évidemment supérieurs aux Barbares : certains auteurs grecs comme Euripide estiment ainsi que les Barbares doivent se soumettre aux Grecs, tout comme les esclaves se soumettent aux hommes libres.¹⁹³

Cette supériorité grecque est avant tout *culturelle* : les Barbares se caractérisent culturellement par le fait qu'ils n'ont justement pas de culture, tandis que les Grecs ont développé une culture riche qui apparaît comme le seul modèle de civilisation.¹⁹⁴ Dans cette logique, le Grec s'oppose au métissage qui apparaît comme une déchéance.

Pour les Romains, la question est plus compliquée, parce qu'au départ, en tant que Non-Grecs, ils sont englobés dans la catégorie « barbare », ce qui explique qu'ils ne reprennent pas directement la division Romains-Barbares, mais tantôt une division tertiaire Grecs/Romains/Barbares, tantôt une autre division binaire Romains/Non-Romains.¹⁹⁵

Nous observons toutefois une plus grande ouverture des Romains à l'égard des étrangers : contrairement aux Grecs, ils ne sont pas frileux pour accorder la citoyenneté ou pour englober de nouvelles cultures ou de nouvelles divinités dans leur panthéon. Cette « générosité », cette

¹⁹¹ SALAMON G., CUSSET C., *A la rencontre de l'étranger. L'image de l'autre chez les Anciens*, Paris, Belles Lettres, 2008, p. VII.

¹⁹² *Ibid.*, p. VIII.

¹⁹³ SALMON P., « « Racisme » ou refus de la différence dans le monde gréco-romain », in *Dialogues d'histoire ancienne*, 10, 1984, p.75.

¹⁹⁴ SALAMON G., CUSSET C., *op. cit.*, p.X.

¹⁹⁵ DUBUISSON M., « La vision romaine de l'étranger : stéréotypes, idéologie et mentalités », in *Cahiers de Clio*, 81, 1985, p.85.

plasticité, cette capacité d'assimiler perpétuellement des étrangers s'expliquent avant tout stratégiquement : Rome — qui n'est pas une simple cité comme Athènes, mais un État toujours plus important — englobe tout ce qui est susceptible de l'enrichir ou de lui servir pour son propre développement.¹⁹⁶

« Il va de soi que, dans ces conditions, on ne peut trouver à Rome de racisme caractérisé. Le Romain a toujours fait la différence entre “altérité” et “aliénité” : quoique conscient de sa supériorité, il a toujours désiré s'incorporer tout ce que l'étranger pouvait lui apporter, pour accroître sans cesse le niveau de sa puissance. »¹⁹⁷

Notons que la question de l'étranger est centrale pour Rome, en particulier au fur et à mesure de ses conquêtes, par lesquelles la cité devient un empire cosmopolite, hétérogène où cohabitent des peuples aux cultures très différentes (entre la Grande-Bretagne et l'Orient, entre l'Afrique et la Gaule, entre l'Espagne et la Grèce).

2.1. Peut-on parler de racisme dans l'Antiquité ?

Globalement, le préjugé basé sur la couleur de peau n'existe pas dans le monde ancien : aucune loi n'interdit à Rome, par exemple, les relations sexuelles ou amoureuses entre personnes de couleur différente.¹⁹⁸

Dès lors, si on suit la définition première de racisme — qui implique le concept de race, concept méconnu dans le monde gréco-romain et particulièrement développé au XIXe siècle dans nos sociétés modernes et scientifiques —, il serait plus pertinent de lui préférer le terme de *xénophobie*.

Le racisme, selon A. Memmi, est :

« La valorisation, généralisée et définitive, de différences *biologiques*, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression ». ¹⁹⁹

¹⁹⁶ SALAMON G., CUSSET C., *op. cit.*, p.IX.

¹⁹⁷ DAUGE Y.A., *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus (v.176), 1981, p.524.

¹⁹⁸ SALMON P., *op.cit.*, p.85.

¹⁹⁹ MEMMI A., « RACISME », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 27 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/racisme/>

La xénophobie se définit plutôt comme :

« L'ensemble des discours et des actes tendant à désigner de façon injustifiée l'étranger comme un problème, un risque ou une menace pour la société d'accueil et à le tenir à l'écart de cette société, que l'étranger soit au loin et susceptible de venir, ou déjà arrivé dans cette société ou encore depuis longtemps installé ». ²⁰⁰

La xénophobie apparaît donc moins comme politique et violente, même si elle peut déboucher sur le racisme, le sexisme, l'homophobie... C. Delacampagne met en avant, quant à lui, la dimension socioculturelle : la xénophobie est une « attitude qui consiste à mépriser les membres d'une autre ethnie en raison de leur infériorité socioculturelle ». ²⁰¹

M. Dubuisson s'inscrit dans cette distinction en insistant sur l'importance de limiter l'emploi du terme *racisme* aux préjugés liés à des traits héréditaires ou physiques, ce qui permet par exemple de distinguer l'antisémitisme moderne (racisme lié à des différences biologiques comme l'image du nez crochu des juifs) de l'antijudaïsme antique (xénophobie liée à des pratiques culturelles et religieuses). ²⁰²

Néanmoins, les deux termes ont tendance aujourd'hui à être confondus, car le racisme se définit plus « simplement » comme une attitude globale d'hostilité à l'égard de l'autre.

2.2. Ethnocentrisme : Le prestige de Rome

Si les Romains ne sont pas racistes d'un point de vue *stricto sensu*, ils se distinguent en revanche par un ethnocentrisme très marqué.

L'ethnocentrisme étant une « attitude qui consiste, pour un individu, à considérer son ethnie, autrement dit son environnement socioculturel, comme supérieure à tout autre. » ²⁰³

D'un point de vue géographique d'abord, les Romains reprennent et développent une théorie déjà répandue en Grèce, celle des climats. Selon cette théorie, l'espèce humaine est physiologiquement une, mais en fonction du climat, de la localisation, de la nourriture, des

²⁰⁰ VALLUY J., *Rejet des exilés - Le grand retournement du droit de l'asile*, Vulaines sur Seine, Éditions Du Croquant, 2009, p. 23.

²⁰¹ DELACAMPAGNE C. *L'invention du racisme. Antiquité et Moyen Age*, Paris, Fayard, 1983, p.41.

²⁰² DUBUISSON M., *op. cit.*, p.83.

²⁰³ DELACAMPAGNE C., *op. cit.*, p.41.

mœurs... les peuples se différencient les uns des autres.²⁰⁴ Par exemple, selon eux, la différence de couleur de peau s'explique par un « accident climatique »²⁰⁵, par le fait que certains peuples sont davantage exposés au soleil (sans juger si cela est négatif ou pas : il s'agit d'essayer de trouver une explication logique et rationnelle).

Les Romains ont ainsi désigné cinq zones : une zone de chaleur, deux zones polaires et deux zones tempérées où les éléments naturels sont harmonieusement équilibrés.²⁰⁶ Les « Barbares » se trouvent dans les régions « extrêmes » aux climats « excessifs », tandis que seules les zones tempérées permettent à des civilisations brillantes de se développer : c'est le cas notamment de la Grèce (qui était perçue par les Grecs d'ailleurs comme le centre du monde). Bien évidemment, pour les Romains, l'Italie, et *a fortiori* Rome, est considérée comme la meilleure localisation possible — comme l'atteste cet extrait de Vitruve :

« Si les peuples du Midi ont l'esprit très pénétrant et une imagination aux ressources infinies, ils demeurent sans vigueur dès qu'on leur demande d'être braves, car toute la force de leur courage a été comme épuisée par l'ardeur du soleil. Quant à ceux qui naissent dans les pays froids, ils ont bien plus de dispositions pour la violence et le combat, car la profusion de leur énergie abolit en eux toute crainte : mais la lourdeur de leur esprit les pousse à attaquer sans réflexion, et, s'ils ont quelque idée, elle échoue par manque d'intelligence tactique. En conséquence, la répartition des climats étant ainsi faite par la Nature, toutes les nations forment deux groupes opposés par le déséquilibre de leurs tempéraments ; **seul, le peuple romain possède un territoire situé exactement au centre du monde, à égale distance des étendues continentales et des zones climatiques extrêmes.** Aussi les habitants de l'Italie jouissent-ils d'un véritable équilibre dû à la synthèse de toutes les qualités, et doivent-ils la plénitude de leur énergie à leur complexion remarquable comme à leur vigueur morale et intellectuelle. De même que la planète Jupiter — dont l'orbite passe entre Mars, qui est brûlant, et Saturne, qui est très froid — se trouve tempérée par sa position, d'une manière analogue, située entre les zones septentrionale et méridionale, **l'Italie tire sa valeur d'une combinaison d'influences complémentaires qui la rend insurpassable. Cette nation, en effet, par son intelligence, vient à bout du courage des Barbares du Nord, et, par sa force, des inventions des Méridionaux. Ainsi la divine**

²⁰⁴ SALAMON G., CUSSET C., *op. cit.*, p.103.

²⁰⁵ SALMON P., *op.cit.*, p.83.

²⁰⁶ BALSDON J.P.V.D., *Romans and Aliens*, Londres, Duckworth, 1979, p.1.

providence a-t-elle placé l'État du peuple romain dans une région unique par son équilibre, de façon qu'il pût conquérir la domination universelle. »²⁰⁷

Ainsi, l'Italie occupe la meilleure place au monde, entre le Nord glacé et le Sud tropical où tout se trouve en abondance (cours d'eau, montagnes, forêts, sols fertiles, grains, vins, huile d'olive, chevaux...).²⁰⁸ Quant à Rome, elle a la meilleure situation qu'une capitale puisse espérer, notamment par sa position par rapport à la mer : elle en est certes proche, sans trop l'être, ce qui serait un danger physique (par les attaques maritimes) et moral (par les contacts linguistiques et culturels) comme pour Carthage.²⁰⁹ De même, Rome apparaît comme une ville cosmopolite au même titre que Paris ou Londres aujourd'hui, une ville ultime avec les plus belles constructions et où tous les produits du monde pouvaient s'y trouver (présence de toutes les cultures et nationalités).²¹⁰

Ce sentiment de supériorité ne s'exprime pas que d'un point de vue géographique : les Romains estiment en effet que d'un point de vue politique — ou du moins avec la République —, ils ont développé le meilleur gouvernement, les meilleures institutions. D'un point de vue religieux, ils se définissent comme particulièrement pieux : pour cette raison, ils sont bénis par les dieux qui les soutiennent et leur permettent de remporter pléthores de victoires et de s'imposer universellement.²¹¹ De manière globale, et ce dans tous les domaines (politique, militaire, littéraire...), Rome a produit des hommes d'exception : Rome est en réalité incomparable.

²⁰⁷ *Cum sint autem meridianaë nationes animis acutissimis infinitaque sollertia consiliorum, simul ad fortitudinem ingrediuntur, ibi succumbunt, quod habent exuctas ab sole animorum uirtutes ; qui uero refrigeratis nascuntur regionibus, ad armorum uehementiam paratiores sunt ; magnis uirtutibus sunt sine timore, sed tarditate animi sine considerantia inruentes sine sollertia suis consiliis refragantur. Cum ergo haec ita sint ab natura rerum in mundo conlocata et omnes nationes inmoderatis mixtionibus disparatae, uero inter spatium totius orbis terrarum regionisque medio mundi populus Romanus possidet fines. Namque temperatissimae ad utramque partem et corporum membris animorumque uigoribus pro fortitudine sunt in Italia gentes. Quemadmodum enim Iouis stella inter Martis feruentissimam et Saturni frigidissimam media currens temperatur, eadem ratione Italia inter septentrionalem meridianamque ab utraque parte mixtionibus temperatas et inuictas habet laudes. Itaque consiliis refringit barbarorum uirtutes, forti manu meridianorum cogitationes. Ita diuina mens ciuitatem populi Romani egregiam temperatamque regionem conlocauit, uti orbis terrarum imperii potiretur (VITR., VI, 1, 10-11.). Traduction : DAUGE Y.-A., op. cit., p.470*

²⁰⁸ BALSDON J.P.V.D., op. cit., p.2.

²⁰⁹ *Ibid.*, pp.9-10.

²¹⁰ *Ibid.*, pp.16-17.

²¹¹ *Ibid.*, p.2.

Cet ethnocentrisme a nécessairement des conséquences dans la manière de considérer l'autre, de le représenter et de le nommer : en effet, comme nous l'avons défini, l'ethnocentrisme implique de se sentir supérieur par rapport à l'autre, et donc de le dévaluer.

2.3. Questions de terminologie : la manière de désigner l'étranger

Aujourd'hui, dans la langue française, le terme *étranger* tend à se confondre avec celui d'*immigré* lié à la notion de nationalité et donc au lieu de naissance : est étranger celui qui vit dans un pays où il a soit acquis la nationalité par après, soit conservé sa nationalité d'origine.

Les Grecs disposent de trois termes principaux²¹² pour désigner l'étranger :

- *BARBARE* est utilisé au départ par Homère pour les guerriers non grecs dans la guerre de Troie, c'est-à-dire ceux qui ne parlent pas le grec, mais un langage incompréhensible caractérisé par des onomatopées (*bar-bar*). Par extension, il désigne tout individu qui n'est pas grec, c'est-à-dire ne partageant pas la culture égéenne, ainsi que tout ennemi étranger.
- Le terme *MÉTÈQUE* désigne, à Athènes, à l'époque classique, une catégorie particulière d'étrangers qui, moyennant un certain nombre d'obligations, obtiennent le droit de résider sur le territoire de la cité, de s'y livrer à leurs activités professionnelles, et sont assurés d'une protection juridique qui les garantit contre toute atteinte.
- Enfin, *XENOS* désigne l'étranger, celui qui vient du dehors, qui est inconnu, étranger, sans patrie (notamment pour les mercenaires).

Les Romains, quant à eux, n'ont pas réellement développé un terme équivalent dans la langue latine : on retrouve en effet pléthore de termes pour désigner les étrangers. D. Noy²¹³ en retient quatre principaux :

- Le *PEREGRINUS* est un homme libre habitant sur le territoire romain, mais ne disposant pas de la citoyenneté romaine (et c'est ce manque qui le caractérise principalement).

²¹² VAN HAEPEREN F., *Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité*, cours dispensé pendant l'année académique 2015-2016.

²¹³ NOY D., *Foreigners at Rome : Citizens and Strangers*, Londres, Duckworth, 2002, pp.1-3.

À partir du IV^e siècle, ce mot est plus particulièrement utilisé pour ceux qui sont temporairement exclus de Rome.

- Le *PROVITIALIS* est un habitant de l'Empire vivant dans les provinces conquises par Rome (ayant ou non la citoyenneté romaine).
- L'*ALIEGENUS* est un homme « né ailleurs », utilisé souvent de manière péjorative (notamment par Cicéron et Tite-Live), pour l'opposer aux termes *domesticus* et *noster*. Dans la Vulgate, il est utilisé pour désigner les esclaves.
- *EXTERNUS* est un terme surtout employé pour des choses étrangères ou extérieures, même si les ennemis ou les rois étrangers sont également désignés par ce terme.

Y.-A. Dauge propose quant à lui une analyse plus fine de la manière de présenter l'autre dans les textes en distinguant deux grandes catégories : celle qui propose une opposition élémentaire ou « objective », et celle qui opère — par plusieurs procédés — un renforcement, une accentuation de l'opposition.²¹⁴

L'opposition élémentaire se caractérise par l'utilisation des noms propres et des adjectifs correspondants (*Germani /Germanus, a, um*), les démonstratifs *hi* et *illi*, le nom *hostis* et des termes généraux comme *gens, natio, genus, ingenium, mos...*²¹⁵ Les auteurs qui emploient ces termes ne cherchent donc pas particulièrement à marquer le rejet et l'exclusion : il s'agit simplement d'un point de vue terminologique de nommer ce qui est différent de soi.

D'autres termes, en revanche, sont utilisés en vue d'opposer de façon polémique, frappante, violente les Romains et les étrangers : en effet des termes possèdent en eux-mêmes des valeurs d'exclusion, d'extériorité (*exterus* et *externus*), de séparation, d'éloignement (*alius, alienus, alienigenus*), de dissemblance, de distance (*advena, adventicius, transmarinus, extremus, ultimus, ignotus...*).²¹⁶ Y.-A. Dauge reprend aussi des formules négatives — telles *non Romanus* et *minime Romanus* —, le recours à des termes faisant référence aux caractères (*genuitus, ingenitus, insitus, innatus...*) dans des expressions évocatrices en vue de marquer une rupture nette entre la nature romaine et celle des étrangers, ou des procédés divers par lequel le monde de l'étranger apparaît comme totalement inversé par rapport à celui des Romains.²¹⁷

²¹⁴ DAUGE Y.A., *op.cit.*, p.396.

²¹⁵ *Ibid.*, pp.396-397.

²¹⁶ *Ibid.*, pp.397-399.

²¹⁷ *Ibid.*, p.400.

Tout ce vocabulaire permet dès lors d'associer l'autre à des individus, des collectivités, mais aussi à des valeurs négatives, ainsi que « d'un point de vue philosophique au manque et à l'absence d'être »²¹⁸ : l'étranger est souvent présenté comme celui qui n'a pas ou celui qui manque de qualités que les Romains possèdent précisément.

Néanmoins, Y.-A. Dauge insiste sur l'importance du contexte : si ces termes expriment une opposition, cette dernière n'est pas forcément négative, mais peut être neutre ou favorable (toujours dans l'idée que Rome n'était pas fermée à l'autre si ce dernier est susceptible de l'enrichir).²¹⁹ Ce vocabulaire n'est donc pas stable : ses connotations ne sont pas définitivement tranchées négativement. Ceci justifie, selon Y.-A Dauge, le fait que les Romains, bien qu'hostiles à la division binaire Grecs-Barbares, reprennent toutefois le terme *BARBARUS* comme terme définitivement péjoratif, sans exception possible, quel que soit le contexte²²⁰ : il illustre toute l'infériorité psychologique, morale des étrangers, mais est aussi utilisé pour désigner des Romains comme Catilina ou Clodius qui ont incarné un danger pour l'équilibre de Rome. M. Dubuisson souligne que ce terme est également repris pour réaffirmer l'« union sacrée contre l'extérieur »²²¹, en particulier au moment des invasions sous l'Empire : le terme barbare permet ainsi d'exprimer la plus forte antithèse à ce qui est romain (c'est-à-dire ce qui est non romain ou anti-romain).

2.4. Statut de l'étranger à Rome

Il convient dans un premier temps de distinguer Rome et Athènes d'un point de vue institutionnel, notamment sur la question de la citoyenneté. D'abord, Athènes opère une distinction entre les étrangers résidents (à savoir les métèques) et de passage, alors qu'à Rome, un étranger se définit comme tout individu appartenant à une communauté géographique ou ethnique différente de Rome (qu'il soit de passage ou résident).²²² Ensuite, alors qu'Athènes n'est qu'une cité de taille réduite où les citoyens peuvent participer effectivement à la vie de la cité, Rome a la taille d'un Etat qui ne cesse de grandir si bien que certains citoyens ne peuvent pas concrètement exercer leurs droits politiques (d'élire et d'être élu).²²³ Ainsi, le citoyen athénien se définit par sa fonction (c'est-à-dire la réalisation concrète

²¹⁸ DAUGE Y.A., *op.cit.*, p.400.

²¹⁹ *Ibid.*, p.401.

²²⁰ *Ibid.*, p.402.

²²¹ DUBUISSON M., *op. cit.*, p.95.

²²² VAN HAEPEREN F., *op.cit.*

²²³ *Ibid.*

de ses droits citoyens), tandis que le citoyen romain se définit plutôt par son statut, son titre « officiel ».

Bien que Rome soit souvent présentée comme plus ouverte en termes d'octroi de la citoyenneté, on retrouve différentes étapes dans l'histoire romaine où un ensemble supérieur d'hommes libres accèdent à cette citoyenneté : au départ, à l'époque où Rome conquiert peu à peu de nouveaux territoires, les citoyens romains sont simplement les habitants libres de Rome et des colonies de droit romain (et non latin). Avec la Guerre sociale (91-88 aCn), les peuples d'Italie, bien qu'ils soient vaincus, obtiennent la citoyenneté romaine et ont donc deux patries (une patrie d'origine et une patrie commune de droit [Rome]). Par la suite, d'autres provinciaux obtiendront la citoyenneté par différents moyens (naissance, service militaire, concession du droit romain à une communauté...). Finalement, l'édit de Caracalla (212 pCn) octroie à tous les hommes libres de l'Empire la citoyenneté.²²⁴

Ces exemples montrent que des nouveaux citoyens (italiens et provinciaux) peuvent être considérés par les Romains par des étrangers, bien qu'ils partagent les mêmes droits (ce qui n'est pas possible à Athènes où l'étranger se définit comme un non-citoyen).

À Rome vivent également des étrangers qui ne sont pas des citoyens : ils ne payent pas de taxe de résidence, mais ils n'ont pas de sécurité de résidence ou manquent de protections juridiques (contrairement au métèque). Certains de ces étrangers parviennent à obtenir la citoyenneté en soudoyant des magistrats ou en se vendant comme esclave à un homme libre avec l'espoir d'être un jour affranchi (et donc de jouir de certains droits du citoyen).²²⁵

2.5. Vision cohérente de l'étranger (M. Dubuisson)

La vision romaine de l'étranger n'est pas identique à celle des Grecs — bien que comme eux, ils n'hésitent pas à transformer des préjugés ethniques en stéréotypes et en proverbes. Cependant, dans leur cas, ils évitent de reprendre la division binaire entre Grecs et Barbares : les stéréotypes relatifs aux différents peuples ont donc un rôle plus important.

Pour M. Dubuisson, la vision romaine de l'étranger est cohérente, systématique et organisée — ce qui s'explique principalement par le fait qu'ils n'ont pas été emprisonnés au

²²⁴ LAPRAY X., « EXTENSION DE LA CITOYENNETÉ ROMAINE (REPÈRES CHRONOLOGIQUES) », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 27 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/extension-de-la-citoyennete-romaine-reperes-chronologiques/>

²²⁵ VAN HAEPEREN F., *op.cit.*

départ par un principe binaire de catégorisation²²⁶ : l'historien a ainsi constitué un tableau — que nous reproduisons ici — reprenant les différents peuples étrangers et les stéréotypes les plus fréquents et les plus caractéristiques qui y sont rattachés.²²⁷

	ESPAGNOLS	GAULOIS	GERMANS	SCYTHES, MÉSIENS, ...	AFRICAINS	ÉGYP TIENS	ORIENTAUX		GRECS
							Asie mineure	Parthes (Perses)	
1					absence de religion légèreté (<i>uanitas</i>)	impiété folie fanatique superstition	légèreté (<i>uanitas</i>)		
2	sauvagerie (<i>feritas</i>) belliqueux effrayants (<i>bellicosus</i> , <i>horridi</i>)	ardeur guerrière	ardeur, voire folie guerrière (<i>ferocia, belli furor</i>)	dureté inhumanité sauvagerie effrayante (<i>immanitas</i>) « les barbares des barbares » (<i>ipsorum barbari barbarorum</i>)	cruauté ruses procédés déloyaux	inaptes à la guerre (<i>imbelles</i>)	mous lascifs efféminés	ardents au combat impétueux	<i>imbelles</i> mous débauchés
3			« loyauté chancelante » (<i>fluxa fides</i>)		<i>perfidia</i> (cf. la <i>fides punica</i>)			<i>perfidia</i> tromperie (<i>fraus</i>)	subtilité, ruse (<i>calliditas</i>) <i>perfidia</i> « aucune loyauté » (<i>nulla fides</i>) : la Graeca fides
4		désunion mobilité d'esprit légèreté (<i>uanitas</i>)			« incroyablement portés sur le sexe » (<i>in uenerem incredibile effusi</i>) incapacité de réprimer ses pulsions (<i>impotentia</i>)			parlent pour ne rien dire (<i>uani loqui</i>)	légèreté (<i>leuitas</i>) volubilité négligence manque de sens des convenances (<i>ineptia</i>)
5								insolence (<i>superbia</i>)	arrogance impudence
6		rudes rustiques incultes stupides				« de vieille culture » (<i>prisca doctrina</i>)			raffinement excessif de culture trop malins immoralité

Comme nous pouvons le voir avec ce tableau, ces stéréotypes concernent essentiellement la personnalité morale des différents peuples (« psychologie sociale »), et ne sont presque jamais relatifs à des caractéristiques physiques (xénophobie culturelle plus que racisme *stricto sensu*). Certains stéréotypes grecs sont repris — ce qui s'explique par le fait qu'ils reprennent notamment la théorie du climat entre peuple du Nord et du Sud évoquée précédemment —, tandis que d'autres sont écartés.²²⁸

²²⁶ DUBUISSON M., *op. cit.*, p.94.

²²⁷ *Ibid.*, p.86.

²²⁸ *Ibid.*, pp.87-89.

Pour M. Dubuisson, l'origine de ces stéréotypes se trouve essentiellement dans la mentalité romaine : la cité s'est donné la mission de gouverner le monde, ce qui a poussé les Romains à rapidement mettre en place un système cohérent et complexe de valeurs qui leur permettrait d'accomplir leur destin et de justifier leur prétention.²²⁹ Les stéréotypes empruntés aux Grecs ou construits sont en réalité ceux qui apparaissent comme l'antithèse de ces valeurs romaines ancestrales et traditionnelles²³⁰, ce qui est à la fois une manifestation de l'influence de la division binaire grecque (transformée en Romains et leurs valeurs vs Non-Romains et leurs anti-valeurs) et une expression de l'ethnocentrisme romain (Rome comme la mesure de toute chose).

Nous reprenons dans ce tableau les différentes valeurs, ainsi que leurs antithèses qui apparaissent toujours comme des extrêmes : Rome est dès lors l'incarnation du « juste milieu » (tout comme la cité est le centre du monde selon la théorie des climats).

Valeur romaine	Antithèse de la valeur romaine
PIETAS = « attitude qui consiste à remplir scrupuleusement ses devoirs aussi bien envers les dieux qu'envers sa patrie, ses parents ou encore ses amis ». ²³¹	Se traduit soit par une absence de religion, soit par un excès de religion (superstition et fanatisme).
VIRTUS = « attitude digne d'un homme, au sens le plus exigeant ; courage dans le sens du mépris de la mort et de la douleur ; maîtrise de soi, discipline morale et intellectuelle »	Se traduit soit par un excès de courage (folie guerrière, sauvagerie, violence gratuite [<i>feritas</i>] ; soit par une absence de courage (faiblesse, mollesse, peu de virilité ou utilisation de la ruse, de procédés déloyaux)
FIDES = « attitude qui respecte scrupuleusement des engagements pris et qui garantit la loyauté des rapports entre les hommes »	Se traduit par une absence de loyauté : tromperie, ruse, manipulation... (<i>perfidia</i>)

²²⁹ DUBUISSON M., *op. cit.*, p.92.

²³⁰ *Ibid.*, p.93.

²³¹ Nous avons repris – pour leur concision – les définitions contenues (p.21) dans les programmes d'enseignement du SEGEC pour le latin : en effet, dans le troisième degré, il est demandé aux enseignants de voir avec les élèves les concepts romains jugés les plus fondamentaux – concepts définis par les rédacteurs du programme (URL : <http://admin.segec.be/documents/8425.pdf>).

GRAVITAS = « ensemble des règles de conduite du Romain traditionnel ; respect de la tradition, du sérieux, de la dignité... »	Se traduit par un manque de maîtrise de soi, de ses passions, des convenances, par la légèreté (<i>vanitas</i>)
MAIESTAS = « forme de supériorité relative à d'autres êtres qui s'inscrit dans une organisation hiérarchique de la société et de ses institutions »	Se traduit par l'orgueil, la prétention de s'opposer à Rome et de ne pas reconnaître sa supériorité.
Le dernier critère porte sur la culture — point sur lequel les Romains se sentent en infériorité, notamment par rapport aux Grecs.	Certains peuples sont considérés comme peu développés d'un point de vue culturel, tandis que d'autres connaissent un excès de civilisation, un raffinement excessif qui passe pour de l'immoralité (surtout les Grecs et les Égyptiens).

Y. Dauge montre que le concept de « barbarie » se caractérise également par des adjectifs relatifs à des vices qui apparaissent également comme l'envers des valeurs romaines, défauts que l'historien regroupe en plusieurs séries²³² :

- La cruauté : *inhumanus, immanis, crudelis, saevis*
- L'égarement : *demens, rabies, furor*
- L'absence de culture : *agrestis, indoctus, inhumanus*
- L'orgueil : *superbia, insolentia, adrogantia*
- L'incapacité de se maîtriser : *insolentia, ira, saevitia, furor, impotentia*
- L'inconstance : *mutabilis, temerarius, perfidus, vanus*
-

Ainsi, les Romains, s'ils ne reprennent pas la division binaire grecque, développent et enrichissent le concept de « barbare » : chaque peuple participe à ce concept, tout en se différenciant des autres par des caractéristiques propres et relatives à des vices.

²³² DAUGE Y.A., *op.cit.*, p.457.

2.6. Vision particulière de différents peuples

2.6.1. Les Carthaginois (Sophonisbe et Didon)

Les Carthaginois ou les Puniqes ont un statut particulier : les Gréco-Romains reconnaissent en effet en Carthage une cité puissante aux institutions remarquables (évoquée notamment par Aristote), cité qui a pu se développer grâce à sa flotte et à son commerce pour devenir l'une des grandes puissances de la Méditerranée (avec des colonies en Afrique du Nord, dans le sud de l'Espagne et dans les îles de la Méditerranée occidentale [Sicile, Corse, Sardaigne]).

Carthage apparaît dès lors comme l'un des plus grands adversaires dans l'histoire romaine à travers trois guerres, les guerres puniques : la première guerre punique (264 aCn-241 aCn) a pour enjeu le contrôle de la Sicile et du détroit de Messine, la seconde avec Hannibal (218 aCn -201 aCn) porte sur les mines d'argent en Espagne. La dernière guerre (149 aCn -146 aCn) illustre bien la haine des Romains à l'égard de Carthage : il s'agit bien de détruire définitivement la ville punique qui est rasée en 146 aCn avec l'interdiction de reconstruire sur ce territoire « maudit ». ²³³

Cette haine se retrouve également dans les sources littéraires où les Carthaginois sont présentés comme perfides et rusés : il s'agit d'une vision déformée dans une logique de propagande anti-carthaginoise. Des auteurs en particulier ont nourri cette image comme Caton, Plaute qui se moque de la fourberie vénale du *Poenulus* ou Tite-Live qui, pour construire l'image de la *fides punica*, n'hésite pas à transformer la réalité historique. ²³⁴

Un autre exemple intéressant est les témoignages sur les prétendus sacrifices des enfants qui seront notamment repris dans le *Salammbô* (1862) de Gustave Flaubert. Diodore de Sicile, auteur de langue grecque du I^{er} siècle, évoque en effet que des centaines d'enfants carthaginois ont été sacrifiés pour s'attirer les faveurs des dieux contre le tyran de Syracuse (310 aCn). ²³⁵ Il faut toutefois se méfier d'un tel témoignage, parce que, pour les Anciens, le sacrifice humain, et *a fortiori* le sacrifice de nouveau-nés, apparaît comme une frontière entre

²³³ PICARD G.-C. , « PUNIQUES (GUERRES) », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 27 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/puniques-guerres/>

²³⁴ PILLOT W., « Les Carthaginois dans la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile », in *Tekmeria*, 11, 2012, p. 51.

²³⁵ *Ibid.*, pp.51-52.

la barbarie et l'humanité. Ainsi, en accusant les Carthaginois d'avoir recours à une telle pratique, Diodore de Sicile les considère comme des barbares ou comme des non-humains.

Par rapport au tableau de M. Dubuisson, les Carthaginois sont associés aux Africains : ils sont caractérisés par l'absence de religion, la légèreté (*vanitas*), la cruauté, les ruses et les procédés déloyaux, la perfidie (*fides punica*) et considérés comme incapables de réprimer leurs pulsions. Didon et Sophonisbe étant des reines africaines liées à Carthage, il serait intéressant de voir si les auteurs reprennent également certaines de ces caractéristiques.

2.6.2. Orientaux et Égyptiens (Cléopâtre et Zénobie)

Il nous apparaît comme plutôt difficile de définir l'Orient, ses limites, son histoire : nous ne considérons dès lors comme « Orient » que les royaumes hellénistiques résultant de la répartition du territoire conquis par Alexandre le Grand. Trois principaux royaumes ont en effet été constitués en 280 aCn : celui des Antigonides en Macédoine et en Grèce, celui des Séleucides en Asie (Mineure et les territoires autour du Tigre et de l'Euphrate), et celui des Ptolémées Lagides (Égypte, Phénicie et Palestine). Ils ont été tantôt agrandis par des conquêtes, tantôt retranchés avec l'émergence de royaumes indépendants comme celui du Pont ou de Pergame.

Ces royaumes se caractérisent par des sociétés multiculturelles : la culture gréco-macédonienne se diffuse — notamment par la fondation de nouvelles cités « à la grecque » dans ces régions orientales du monde —, tout en étant elle-même enrichie par les colorations locales (hellénisme). Ainsi, on retrouve deux Égypte : d'une part la civilisation millénaire, celle des pharaons, d'autre part celle qui s'est développée à partir du IV^e siècle, l'Égypte lagide avec comme grand centre culturel, Alexandrie, qui a vu cohabiter et s'influencer réciproquement deux ensembles culturels, ethniques distincts. De même, les rois hellénistiques adoptent les caractéristiques des monarques orientaux : ils se parent de qualités (évergètes, bienveillants...) et font l'objet de cultes (proskynèse).

Si nous nous concentrons uniquement sur ces territoires pour caractériser l'Orient, c'est principalement parce que les Romains se sont confrontés à ces royaumes hellénistiques peu

à peu à partir du II^e siècle et ce, jusqu'en 31 aCn avec la bataille d'Actium et la chute de Cléopâtre VII.²³⁶

De manière globale, l'Orient déconcerte le Romain : ces régions se situent aux confins du monde connu et cette excentricité géographique se traduit par des mœurs et des cultures marginales. Les Orientaux se rapprochent tantôt des animaux, tantôt du divin, mais ils semblent — par leurs pratiques sexuelles (frôlant la zoophilie), leurs vêtements, leurs pratiques alimentaires (entre omophagie et végétarisme) — en tout cas très éloignés de ce que les Romains considèrent comme l'humanité.²³⁷ En réalité, ces cultures orientales sont très mal comprises de la part des Romains : la description non orientale de cet Orient n'en rend qu'une image déformée dont il faut se méfier.

Si nous nous penchons sur le tableau de M. Dubuisson, nous pouvons constater qu'ils opèrent une distinction entre d'une part les Égyptiens, les Orientaux d'Asie Mineure (c'est-à-dire les royaumes hellénistiques) et les Parthes ou les Perses (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas englobés par les royaumes hellénistiques et avec qui Rome ne cessera jamais d'être en guerre). Les Égyptiens reçoivent un traitement spécial par rapport aux autres peuples des royaumes hellénistiques : ils sont caractérisés par leur fanatisme religieux (et notamment leur obsession pour les animaux [« zoolâtrie »]), par leur incapacité à se battre ou à maîtriser leurs pulsions, mais également par leur vieille culture. Les Orientaux d'Asie Mineure sont surtout définis par leur légèreté, et leur mollesse, typiquement orientale. Nous ne nous pencherons pas ici sur l'image des Parthes, car les deux autres femmes de notre corpus (Cléopâtre et Zénobie) appartiennent à des territoires sur lesquels les royaumes hellénistiques ont une importante influence (l'Égypte et Palmyre, en Syrie actuelle).

²³⁶ GOUKOWSKY P., « HELLÉNISTIQUE CIVILISATION », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 27 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com/proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/civilisation-hellenistique/>.

²³⁷ SALAMON G., CUSSET C., *op. cit.*, p.169.

3. Un double handicap pour les Reines de Méditerranée

Les reines de Méditerranée partent avec un premier handicap : elles sont nées femmes, et de ce fait elles devraient se voir attribuer un certain nombre de défauts jugés typiquement féminins. Cependant ces femmes, par leurs pouvoirs et leur indépendance, sont loin de l'idéal de la matrone romaine soumise et se rapprochent des exemples des femmes qui ont connu une forme d'émancipation (les aristocrates, les impératrices et les vestales) : elles devraient être encore plus dévaluées par les fonctions (politique, militaire, religieuse) qu'elles s'attribuent, car, en cela, elles incarnent une menace pour la domination masculine.

Le deuxième handicap des reines de Méditerranée est de ne pas être des femmes romaines, mais bien des reines étrangères, « barbares » (car non-romaines, voire anti-romaines par leur confrontation avec Rome). Nous nous attendons donc à retrouver, dans la façon de les représenter, certains stéréotypes typiquement associés aux Carthaginois, aux Orientaux et aux Égyptiens.

Ainsi par leur statut de femme et de reine, ainsi que par leur origine étrangère, nous posons comme hypothèse que l'image de la reine de Méditerranée doit nécessairement être fortement stéréotypée et hostile.

Partie III : les reines de Méditerranée

1. Présentation générale

Avant de rentrer dans la lecture des œuvres latines, il nous semble fondamental de présenter *brèvement* et *objectivement* les différentes femmes de notre corpus d'un point de vue historique, en nous concentrant surtout sur plusieurs éléments : les sources littéraires et historiques antiques dont nous disposons à leur sujet, les grandes étapes de leur vie et plus particulièrement leur rapport à Rome, et enfin leur postérité dans l'imaginaire artistique et populaire de l'Europe occidentale. La question de l'*objectivité* est ici problématique, puisque pour certains aspects de leur vie, nous ne les connaissons que par le biais d'auteurs romains ou grecs qui ne sont pas forcément (voire pas du tout) neutres.

1.1. Didon, reine de Carthage (IXe siècle aCn)²³⁸

Contrairement aux autres reines du corpus, l'historicité de Didon pose débat : a-t-elle ou non existé ou n'est-ce qu'une fondatrice légendaire ? Elle est certes mentionnée par des chroniques officielles (notamment les annales du royaume de Tyr) et par différents historiens grecs (Timée de Taormine, Flavius Josèphe ou Appien) et latins (Trebellius Pollion et Justin), mais elle est aussi associée à la légende, en particulier à Enée, personnage mythologique (bien que considéré comme historique par les Romains). Notons que notre ambition n'est pas de déterminer si Didon relève du mythe ou de l'histoire, mais bien de voir comment elle est représentée par les auteurs latins.²³⁹

Or, un auteur latin joue un rôle considérable dans l'histoire de Didon : Virgile transforme en effet en profondeur la version traditionnelle pour une nouvelle qui s'imposera chez d'autres auteurs latins (Ovide, Silius Italicus, Stace), mais plus globalement à la postérité.

Les deux versions — « historique » et « poétique »²⁴⁰ — s'accordent pour dire qu'Elissa était la fille de Belus, roi de Tyr en Phénicie (Liban actuel) et qu'elle était mariée à un homme

²³⁸ Nous nous basons principalement sur le cours de DEPROOST P.-A., *Explication d'auteurs latins : poésie*, cours disponible en ligne (en particulier l'introduction concernant Didon). URL : http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itiner/Enseignement/Glor2330/Virgile_didon/intro.htm

²³⁹ Nous renvoyons le lecteur pour cette question de l'historicité du personnage de Didon vers le mémoire de LARDINOIS A.-C., « La reine Didon de Carthage, entre histoire et mythe : visions antiques et modernes », Louvain-La-Neuve, UCL, 2012. (Promotrice : Odile de Bruyn).

²⁴⁰ CLAVIER T., « L'exemplarité de Didon dans les Vies de femmes illustres à la Renaissance » in *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 30, 2009, pp. 158-159.

fortuné du nom de Sychée/Sycharbas. À la mort de son père, Pygmalion, le frère d'Elissa, prend le pouvoir et fait assassiner son beau-frère par jalousie, ce qui conduit la princesse phénicienne à fuir ses terres natales : elle prend dès lors le nom de Didon (« L'errante »). Après un passage sur l'île de Chypre où Didon fait enlever quatre-vingts jeunes filles pour les marier à ses compagnons et des pérégrinations jusqu'aux côtes africaines, les Tyriens débarquent en Tunisie actuelle et reçoivent de la part d'un seigneur local comme territoire « autant qu'il en pourrait tenir dans la peau d'un bœuf ». Didon manifeste alors tous ses talents stratégiques en découpant la peau en fines lanières et en les mettant bout à bout pour entourer une colline : la citadelle de Carthage est ainsi née (d'où le nom de *Byrsa*, signifiant peau de bœuf ou cuir en grec).

Dans la version traditionnelle ou historique reprise par Justin, elle se suicide pour éviter de se marier à Iarbas, un roi numide local menaçant de lui faire la guerre en cas de refus : Didon, qui souhaite rester fidèle à son premier époux au nom de l'idéal de la femme *univira*, se suicide en se jetant sur les flammes d'un bûcher. Cet aspect sera notamment célébré dans la littérature chrétienne (dans les écrits de saint Jérôme et de Tertullien) : la reine de Carthage a préféré mourir plutôt que de manquer à son devoir de fidélité conjugale.

Virgile transforme complètement la légende en ajoutant une histoire d'amour avec Enée : après la guerre de Troie (où il fait partie du camp des vaincus) et des péripéties diverses sur les flots de la Méditerranée, le héros troyen échoue sur les rivages de Carthage avec ses compagnons et est accueilli par la reine avec qui il connaîtra une histoire d'amour engendrée par les dieux. Néanmoins, la place d'Enée ne se trouve pas à Carthage aux côtés de Didon : son destin est en effet de partir en Italie où ses descendants fonderont un jour Rome. Il quitte dès lors la reine qui, folle de douleur, le maudit, appelle un vengeur et se suicide avec l'épée offerte par le Troyen sur un bûcher. Plus tard, ils se retrouveront aux enfers, mais Didon se détournera pour rejoindre son époux Sychée.

Plusieurs raisons peuvent expliquer les modifications importantes de Virgile, à savoir l'introduction du personnage d'Enée dans l'histoire de Didon et le changement du motif de sa mort. D'abord, d'un point de vue littéraire, cet épisode permet d'introduire une histoire d'amour parallèle aux aventures amoureuses d'Ulysse avec Circé et Calypso : en effet, l'Énéide apparaît comme une synthèse de deux grandes œuvres épiques grecques d'Homère, l'*Odyssée* (chants I-VI de l'*Énéide*) et l'*Iliade* (chants VII-XII). Virgile modifie également en profondeur cette histoire pour une raison nationale : il s'agit pour le poète d'expliquer la

haine entre les Romains et les Carthaginois, et plus particulièrement l'origine des guerres puniques, à savoir l'un des plus grands dangers pour Rome. Ainsi, Hannibal apparaît dans l'histoire comme celui qui réalisera l'ultime souhait de la reine blessée et humiliée par Enée. Enfin, Virgile peut tisser des liens avec l'actualité : Carthage est présentée comme une ville en ébullition avec les caractéristiques d'une cité gréco-romaine précisément au moment où César, puis Auguste avaient tous deux le projet de restaurer cette ville qui avait été complètement détruite après la troisième guerre punique (146 aCn). Il s'agit également d'un moyen de condamner le grand ennemi d'Auguste, Marc Antoine, qui, contrairement à Enée, s'était laissé pervertir dans ses valeurs romaines par le luxe et les séductions d'une reine orientale, Cléopâtre. De même, ces changements servent la politique sociale d'Auguste visant à rétablir les mœurs d'antan, notamment en exaltant les vertus conjugales et les liens sacrés du mariage (ce qui s'oppose à une passion amoureuse démesurée et destructrice). Enfin, Virgile tient compte des évolutions de la fin de la République en ce qui concerne la condition féminine : des femmes se démarquent et s'imposent — comme Livie — dans les plus hautes sphères du pouvoir, ce qui nécessite de mettre également en scène des héroïnes puissantes.

Didon jouit d'une postérité relativement importante : en littérature, en particulier dans les tragédies (Pétrarque, Jodelle, Marlowe), à l'opéra (Berlioz), en peinture (Véronèse, Rubens, Turner), au cinéma, dans l'art contemporain²⁴¹... Dans ces œuvres, Didon est souvent associée à l'image de la femme amoureuse abandonnée, ce qui montre l'influence considérable des amours tragiques de Didon et d'Enée telles qu'elles ont été développées par Virgile, puis par Ovide dans *les Héroïdes*.

²⁴¹ Pour un inventaire plus détaillé des œuvres littéraires, scéniques et cinématographiques sur le personnage de Didon : MARTIN R. (éd.), *Enée & Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, Paris, CNRS, 1990, pp. XI-XV.

1.2. Sophonisbe, reine de Numidie (235 – 203 aCn)²⁴²

La principale source latine dont nous disposons sur Sophonisbe est *l'Histoire romaine* de Tite-Live — quant aux sources grecques, nous pouvons citer Diodore de Sicile, Appien, Dion Cassius et Polybe. Fille d'Hasdrubal Giscon, un général carthaginois, Sophonisbe est présentée comme une femme cultivée avec une bonne éducation et surtout comme ayant un ascendant important sur son époux, Syphax, un roi de Numidie avec qui elle vit à Cirta (ville proche des côtes tunisiennes, à proximité de Carthage) et qu'elle convainc de nouer une alliance avec son père plutôt qu'avec Scipion, le général romain.

En 203 aCn lors de la seconde guerre punique, Syphax et Hasdrubal sont battus à la bataille des Grandes Plaines face à Rome et se voient prendre Cirta par un autre roi numide allié de Rome, Massinissa. Ce dernier tombe sous le charme de Sophonisbe qui implore de lui venir en aide, et décide de l'épouser sur-le-champ, mais Scipion l'Africain refuse par crainte de voir la reine utiliser ses charmes pour retourner l'alliance romaine. Finalement, pour éviter de servir en triomphe à Rome, la reine décide de se suicider — tout comme Hannibal — en s'empoisonnant.

Sa postérité est moins importante que les autres, mais elle devient malgré tout une source d'inspiration en littérature (Pétrarque, Corneille, Voltaire), à l'opéra (Gluck), en peinture (Manetti, Rembrandt), au cinéma... Il est donc étonnant de voir qu'à partir d'un court épisode (à peine cinq chapitres) de l'œuvre Tite-Live, cette figure a inspiré tant d'artistes.

²⁴² Nous nous basons principalement sur : BRIAND-PONSART C., « La mort de Sophonisbe ou Le prix à payer pour devenir vassal de Rome ? », in CROGIEZ-PÉTREQUIN S., *Dieu(x) et hommes : histoire et iconographie des sociétés païennes et chrétiennes de l'Antiquité à nos jours. Mélanges en l'honneur de Françoise Thelamon.*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, pp. 237-343.

1.3. Cléopâtre VII, reine d'Égypte (c.69- 30 aCn)²⁴³

Cléopâtre VII est probablement la femme la plus connue de notre corpus : elle ne cesse de fasciner, y compris l'imaginaire contemporain, et peut se féliciter d'être aujourd'hui l'un des personnages historiques les plus connus, et ce de façon universelle (au même titre que Jules César ou Napoléon Bonaparte par exemple).

Les principales sources écrites à son sujet sont à la fois historiques (Plutarque, Appien, Flavius Josèphe, Dion Cassius en grec, Suétone, Eutrope, Pline l'Ancien, Tite-Live en latin) et littéraires (Horace, Properce, Lucain, Ovide, Properce, Virgile).²⁴⁴ Comme nous le verrons dans cette partie, ces sources sont très hostiles à Cléopâtre, toujours perçue comme une ennemie : ces auteurs développent une véritable légende noire de la reine égyptienne. Notons également que le règne de Cléopâtre est l'un des moins documentés de l'histoire égyptienne.

Issue de la dynastie macédonienne des Lagides, fille de Ptolémée XII Aulète, Cléopâtre VII descend donc de Ptolémée Ier, un des principaux généraux d'Alexandre le Grand, qui reçoit l'Égypte à la mort du roi macédonien en 323 aCn. Pour les historiens, elle se définit avant tout comme une reine ptolémaïque liée à la ville d'Alexandrie (qui se distingue des autres villes égyptiennes par sa culture hellénistique très marquée). Cette origine s'oppose donc à l'image actuelle de Cléopâtre représentée sous les traits d'une Égyptienne à la beauté orientale, alors qu'elle devait probablement avoir le physique d'une Gréco-Macédonienne.

Néanmoins, on ne sait pas l'identité de sa mère (prêtresse égyptienne ? dame de la haute aristocratie macédonienne ?), mystère qu'elle n'a d'ailleurs jamais voulu lever. Si elle entretient cette ambiguïté, c'est surtout pour suggérer l'idée qu'elle aurait une ascendance égyptienne, et ainsi nouer un lien avec son peuple (à qui elle apparaît sous les traits de la déesse Isis) : elle a en effet cherché à rétablir les traditions de l'Égypte pharaonique et est la première de sa dynastie à parler égyptien.

Nous ne savons quasi rien de son enfance et de son adolescence. Le règne de son père est catastrophique : révoltes indigènes, perte de territoire, dévaluation de la monnaie... De plus, il doit lutter contre sa fille Bérénice IV si bien qu'il est contraint de faire appel à Rome pour

²⁴³ Outre nos connaissances personnelles, nous nous sommes principalement basé sur : MARTIN P.-M., *Antoine et Cléopâtre : la fin d'un rêve*, Bruxelles, Complexe, 1995.

²⁴⁴ Pour un inventaire complet de toutes les références et mentions de Cléopâtre VII dans la littérature gréco-latine, nous recommandons au lecteur l'ouvrage : BECHER I., *Das Bild der Kleopatra in der griechischen und lateinischen Literatur*, Berlin, Akademie-Verlag, 1966, pp.193-208.

être rétabli sur le trône. Sa première action est d'ordonner bon nombre d'assassinats (dont sa propre fille). Cet épisode influencera probablement Cléopâtre sur la nécessité pour elle d'éliminer tous ses opposants politiques (y compris les membres de sa propre famille [son frère Ptolémée XIII, sa sœur Arsinoé...]). Elle reçoit également une éducation très poussée de type hellénistique avec des précepteurs cultivés (ce qui s'explique par le fait que la condition de la femme est plus favorable dans les cours hellénistiques que dans la République romaine) : elle maîtrise notamment un nombre important de langues qui lui permettent de communiquer directement dans la langue maternelle de ses interlocuteurs. Cléopâtre devient ainsi une jeune femme brillante capable de séduire tout homme par ses qualités intellectuelles : elle disposait d'une aura particulière par sa personnalité et sa culture.

À la mort de son père, elle monte sur le trône avec son frère cadet, Ptolémée XIII avec qui, selon la coutume ptolémaïque, elle est mariée. Outre des difficultés économiques, les relations entre les époux se dégradent rapidement et tournent à l'affrontement : Ptolémée, et ses fidèles retournent le peuple d'Alexandrie contre sa sœur qui doit fuir d'Égypte et qui ourdit sa vengeance en rassemblant des troupes. De son côté, Ptolémée fait assassiner Pompée venu se réfugier en Égypte, en vue de satisfaire le vainqueur de la guerre civile, Jules César. Ce dernier, très mécontent de ce geste contre Rome, décide de rester quelque temps en Égypte probablement en vue de l'annexer.

Pour rétablir la paix en Égypte, le général romain souhaite réconcilier le couple pharaonique et fait venir Cléopâtre au palais d'Alexandrie. C'est là que se déroule le mythique épisode du tapis : la reine égyptienne aurait été cachée dans un tapis pour parvenir auprès de César qu'elle implore de lui venir en aide. Après la mort du jeune Ptolémée, César décide de nouer une alliance avec Cléopâtre, probablement pour des raisons politiques et militaires (à savoir maintenir un contrôle sur ce pays, véritable réserve de blé pour Rome) et vit une passion avec elle. De cette union naîtra un enfant, du nom de Césarion. Si elle se remarie avec son frère cadet, Ptolémée XIV, Cléopâtre détient en réalité seule le pouvoir en Égypte (même si le pays reste sous protectorat romain). Notons que Cléopâtre a probablement utilisé Rome pour appuyer sa politique et maintenir son indépendance : en faisant une alliance avec César, elle empêchait ainsi toute tentative de colonisation.

À la demande de César, Cléopâtre vient séjourner à Rome en 46 aCn pendant deux ans (ce qui permet à César d'administrer l'Égypte par ses troupes restées en Égypte, tout en

gardant à ses côtés les monarques lagides). Elle y rencontre le gratin politique de Rome (dont Cicéron), mais est méprisée et reste considérée comme la *putain* de César.

Le destin de Cléopâtre bascule aux ides de mars 44 où César est assassiné au Sénat par Brutus et ses alliés. Si elle perd son protecteur et son amant, en réalité cette mort lui permet de retourner en Égypte où elle fait assassiner son frère pour régner seule (tout en associant son jeune enfant Césarion, en tant que futur héritier). Ces années de règne sont globalement difficiles : famines, absence de crues du Nil, exactions des légions romaines laissées par César en Égypte, gestion de la guerre civile romaine (entre les deux camps, même si elle choisit celui d'Octave et de Marc Antoine).

Finalement, elle rencontre Marc Antoine — devenu maître de l'Orient avec l'instauration du Triumvirat — qui la convoque à Tarse avec les autres royaumes clients de Rome en vue de poursuivre la guerre contre les Parthes. De nouveau, cet épisode devient légendaire : Cléopâtre — pour satisfaire l'avidité d'Antoine — apparaît sur un somptueux navire paré d'or et de pourpre. Commence alors l'une des plus célèbres histoires d'amour, même si les historiens ne déterminent pas aujourd'hui la part d'amour et celle de calcul politique autant chez Cléopâtre que chez Marc Antoine qui avaient tous deux des intérêts stratégiques de s'unir. De leur mariage naissent plusieurs enfants (les jumeaux Alexandre Hélios et Cléopâtre Séléne d'abord, Ptolémée Philadelphe ensuite). Ensemble, ils conquièrent et administrent les territoires de l'Orient qu'ils destinent à leurs enfants — malgré une défaite retentissante contre les Parthes : Cléopâtre voit son territoire s'agrandir (avec Chypre et la Cyrénaïque), Antoine remporte des victoires en Arménie et en Médie.

À Rome, Octave s'inquiète de la popularité d'Antoine, de ses succès militaires et de Césarion, le seul héritier biologique de César : il lance une propagande contre Marc-Antoine, en s'attaquant surtout à son épouse Cléopâtre qu'il accuse de vouloir régner sur Rome. L'affrontement a finalement lieu en mer à Actium (en 31 aCn) : comprenant l'issue du combat qui l'attend, la reine rompt rapidement le conflit et prend la fuite, ce qui sera exploité évidemment par Octave auprès des hommes d'Antoine dont beaucoup feront défection.

Dans les derniers mois de son règne, assez méconnus, le couple ne fait rien pour lutter contre Octave, et se livre à des fêtes somptueuses et pleines de volupté (la vie inimitable). À l'arrivée d'Octavie à Alexandrie (août 30 aCn), croyant Cléopâtre morte, Marc Antoine se suicide. Il est conduit dans le tombeau où s'est réfugiée Cléopâtre, qui après une rencontre avec Octave, se suicide avec une pique de serpent pour éviter de servir au triomphe à Rome.

La question de la mort de Cléopâtre pose aujourd'hui question pour les historiens : il paraît en effet peu probable qu'Octave ait pris le risque de ramener Cléopâtre en triomphe à Rome alors que le peuple romain, toujours attaché à César, aurait pu éprouver de la compassion pour la mère de Césarion (qui avait une véritable légitimité à Rome, en tant que fils de César). Certains avancent ainsi que soit Octave a laissé Cléopâtre se suicider, soit l'a directement fait assassiner. Césarion est exécuté sur ordre d'Octave, tandis que les autres enfants du couple sont envoyés à Rome où Octavie les élève par fidélité envers son époux, Marc Antoine.

Cléopâtre est la femme de notre corpus qui a été la plus représentée au fil de l'histoire par les artistes, et celle qui jouit encore d'une énorme popularité, y compris auprès du grand public (là où Didon, Zénobie et Sophonisbe sont aujourd'hui moins connues). Il est particulièrement intéressant de voir comment elle a été représentée dans le domaine pictural au fil des époques : il faut d'abord souligner l'influence considérable du récit de sa mort par Plutarque, puisque cette reine sera en effet souvent assimilée à Ève, à Laocoon et même à Vénus avec toujours cette image du serpent qui permet de l'identifier automatiquement et de la mettre en scène comme une maîtresse des animaux.²⁴⁵ Au XVI^e — XVII^e siècles, elle sera représentée tantôt comme une femme forte s'imposant auprès des généraux romains, tantôt comme une dépensière excessive avec l'épisode de la perle —, cet épisode sera détaillé plus tard.²⁴⁶ Quant au XIX^e siècle colonial et bourgeois, l'image de la reine se teindra d'érotisme et d'exotisme, avec l'introduction du sadisme, de la cruauté et de la magie (où elle est associée à Circé ou Médée).²⁴⁷ Une représentation qui nous semble tout à fait intéressante est celle de *l'African Queen*, c'est-à-dire sous les traits d'une reine de couleur noire. Cette tendance est apparue aux États-Unis au moment de la guerre de Sécession (1861-1865), guerre civile américaine sur la question de l'esclavage : Cléopâtre devient, pour la communauté afro-américaine, une figure de lutte contre l'oppression et l'esclavage (puisqu'elle avait préféré se suicider que servir au triomphe d'Octave à Rome).²⁴⁸

Elle connaîtra aussi une importante postérité en littérature (de Théophile Gautier à René Goscinny et Albert Uderzo [*Astérix et Obélix*]), à l'opéra (et même une comédie musicale dans les années 2000), au théâtre (chez Étienne Jodelle et William Shakespeare ; interprétée ensuite par les grandes cocottes ou Sarah Bernhardt au XIX^e siècle), à la

²⁴⁵ DE CALLATAÏ F., *Cléopâtre : usages et mésusages de son image*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2015, pp.36-60.

²⁴⁶ *Ibid.*, pp.61-66.

²⁴⁷ *Ibid.*, pp.72-80.

²⁴⁸ *Ibid.*, pp.102-107.

télévision (dans la saison 2 de la série *Rome*), dans les jeux vidéo (comme *Assassin's Creed Origins*) et bien sûr au cinéma avec plus de quarante films (et comment oublier la *Cléopâtre* [1963] interprétée par Élisabeth Taylor qui a définitivement fait de la reine une icône très populaire et planétaire [cf. les costumes types « Cléopâtre » pour le carnaval]).

Aujourd'hui, l'image de Cléopâtre est très stéréotypée : elle est représentée comme très belle, très sexuée, maîtresse des animaux et dominatrice, toujours associée à l'Égypte (pyramides, symboles des pharaons...).

1.4. Zénobie, reine de Palmyre (c.240-c.275)²⁴⁹

Concernant les sources latines, l'œuvre principale concernant la reine Zénobie est *l'Histoire Auguste*, et plus particulièrement la partie consacrée à l'empereur Aurélien et aux Trente Tyrans où un chapitre entier (XXX) lui est dédié. Nous avons également trouvé des références chez Ammien Marcelin et Eutrope.

Julia Aurelia Septimia Zenobia est issue probablement d'une famille de la colonie romaine de Palmyre (fille, selon une inscription, de Julios Aurelios Zenobios, homme très influent dans la politique de la ville), et serait une descendante de Cléopâtre. Cette association idéologique sert en réalité un double but politique : pour Zénobie, appuyer sa légitimité dans sa conquête de l'Égypte ; pour les Romains, l'associer à une grande reine orientale qui a incarné un danger pour Rome et donc susciter un sentiment de méfiance à son égard. Tout comme Cléopâtre, elle est présentée comme très cultivée (connaissance de la langue des Palmyriens et de l'égyptien, apprentissage du grec avec le philosophe Longin, maîtrise de l'histoire grecque et romaine, auteure d'une *Histoire de l'Orient Ancien...*).

Dans les années 250, elle épouse Odénat qui occupe les postes politiques importants de la cité de Palmyre, ville vassale de Rome. Après la défaite et la capture de l'empereur Valérien par les Perses, Odénat prend le parti des Romains, bat les Perses et rétablit la stabilité dans la partie orientale de l'Empire. Remercié par Rome, il prend le titre de « roi des rois », revendiquant la couronne des rois perses qu'il avait vaincus en Syrie et en Mésopotamie. C'est ainsi que Zénobie devient « reine des reines », en tant qu'épouse d'Odénat.

Après l'assassinat de son mari et de son fils aîné (267 pCn) dont elle est peut-être responsable, Zénobie, pleine de prestige, prend le pouvoir en tant que régente pour son fils, Wahballath, trop jeune pour occuper le trône (ce qui est la principale raison pouvant justifier le fait qu'une femme occupe le pouvoir, indépendamment de sa condition).

Elle fait de Palmyre un foyer culturel brillant du Proche-Orient, attirant les premiers chrétiens, des artistes, des rhéteurs, des philosophes tels Cassius Longinus ou Paul de Samosate : se développe ainsi l'image d'une femme cultivée et intelligente, adoptant une

²⁴⁹ Nous nous basons principalement sur : KOTULA T., *Aurélien et Zénobie : l'unité ou la division de l'Empire ?*, Wrocław, Wydawnictwo uniwersytetu Wrocławskiego, 1997 (en particulier la troisième partie : pp.89-144) ; VANOYEKE V., *Zénobie, l'héritière de Cléopâtre*, Paris, Lafon, 2002 (en particulier la troisième partie : pp.203-280).

posture de mécénat, c'est-à-dire d'accueil, de soutien et de promotion des artistes et des intellectuels en vue de donner davantage de poids culturel à sa cour. Elle étend son influence en Anatolie jusqu'au Bosphore au nord, et à l'ouest jusqu'au delta égyptien, contrôlant ainsi la route vers l'Inde et la mer Rouge, et elle s'allie avec les tribus locales pour sécuriser son royaume, et plus globalement l'Orient romain.

Elle profite de la faiblesse de Rome et de ses empereurs — trop occupés à défendre l'Empire contre les invasions barbares —, pour imposer son fils comme empereur de Rome et se proclame elle-même *Septimia Zenobia Augusta* (titre impérial). Nous pouvons particulièrement le voir dans les monnaies où elle se représente sous les traits d'une impératrice romaine. Dès les années 270, elle présente son fils et l'empereur Aurélien comme des corégents, acte par lequel elle se libère de son statut de vassal de Rome. Il s'agissait probablement pour Zénobie non pas de lutter contre Rome, mais plutôt d'imposer son fils comme successeur d'Aurélien qui n'avait pas d'héritier.

Cependant le nouvel empereur Aurélien, doté d'une plus forte personnalité que ses prédécesseurs, décide de mettre un terme définitif aux activités de la reine-impératrice et part en guerre dès 270 pCn pour détruire l'empire de Palmyre. En 272 pCn, Aurélien remporte une série de victoires sur les troupes palmyriennes en Asie Mineure, en Syrie et en Égypte, avant de s'emparer et de mettre à sac Palmyre. L'empereur fait alors Zénobie prisonnière alors qu'elle tentait de trouver refuge au-delà de l'Euphrate dans l'empire perse, et l'offre en triomphe à Rome (274 pCn). Elle finit ses jours, comme simple particulière, près de Tibur, se rapprochant d'une matrone romaine.

Zénobie aura une importante postérité dans la littérature arabe sous le personnage légendaire de *az-Zabba*.²⁵⁰ Quant à l'art occidental, elle sert de source d'inspiration en peinture (Poussin, Bouguereau, Tiepolo, Cuit, Poyntern, Schmalz...), au théâtre (Crébillon), à l'opéra (Rossini), au cinéma...

²⁵⁰ GIROD V., *Zénobie : de Palmyre à Rome*, *Conférence au centre culturel Syrien, Paris, le 27 mars 2012* [en ligne], page consultée le 31 juillet 2018, p.9. URL : https://www.academia.edu/4055368/Z%C3%A9nobie_de_Palmyre_%C3%A0_Rome

1.5. Premiers points communs

Indépendamment de la façon dont elles sont représentées dans les œuvres littéraires antiques, ces femmes présentent d'emblée plusieurs points communs : étrangères originaires de l'est ou du sud de la Méditerranée (Afrique du Nord et Proche-Orient), liées à un pouvoir royal, ces reines sont toutes entrées dans une relation conflictuelle avec des hommes, et plus particulièrement des hommes romains qui ont joué un rôle clé dans l'histoire de Rome (Enée, Scipion l'Africain, Auguste, Aurélien). Elles incarnent donc toutes un danger pour l'homme romain, pour ses valeurs, pour son indépendance.

Femmes de pouvoir, elles sont également louées pour leurs qualités intellectuelles : ces reines sont des femmes éduquées, brillantes, capables d'administrer un royaume et de parvenir à leurs fins en usant tantôt de leurs charmes, tantôt de leur génie intellectuel.

De plus, ces femmes ont connu des destinées exceptionnelles, mais aussi tragiques : à l'exception de Zénobie, elles se sont toutes suicidées. Ce côté tragique, romanesque explique que ces femmes ont connu une postérité importante et ont été très représentées dans l'art occidental : en peinture, en sculpture, au théâtre, à l'opéra ou au cinéma avec des degrés divers selon les femmes (notamment pour Cléopâtre devenue aujourd'hui l'un des personnages historiques les plus célèbres et les plus présents dans l'imaginaire collectif) et les époques (pendant le classicisme marqué par un goût pour les personnages antiques ou durant le XIX^e colonial avide d'exotisme et teinté d'orientalisme). Notons qu'elles trouvent tout particulièrement leur place dans la tragédie par leur statut de reine (la tragédie mettant en scène des personnages nobles) et leur nature féminine (la femme étant l'incarnation de la part irrationnelle de l'âme humaine) : elles s'inscrivent ainsi aux côtés des héroïnes mythologiques telles Phèdre, Andromaque ou Médée.²⁵¹

Enfin nous retrouvons une forme de continuité entre ces femmes, en particulier dans leurs relations avec Rome : Didon est celle qui introduit la guerre avec les Romains (en appelant à sa mort un vengeur, Hannibal), tandis que Zénobie réalise concrètement la victoire des Romains sur ces reines orientales. Ainsi, contrairement à Cléopâtre et Sophonisbe qui avaient échappé à leur emprise en prenant la voie du suicide, la reine de Palmyre est vaincue, emprisonnée et exposée en triomphe à Rome avant de devenir... une véritable matrone romaine !

²⁵¹ GRIMAL P., « Didon Tragique », in MARTIN R. (ed.), *Enée & Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, Paris, CNRS, 1990, p. 6.

2. Présentation et analyse du corpus

Avant d'en venir à l'analyse de notre corpus proprement dite, nous souhaitons formuler quelques précisions introductives.

Les auteurs choisis sont tous des auteurs d'expression latine et principalement romaine : l'intérêt pour nous était en effet de se pencher sur le regard romain à l'égard de ces femmes étrangères, car, en lien avec la théorie développée dans la partie I, le rapport à l'autre nous apparaît comme un terrain propice pour étudier la question de la stéréotypie.

De même, les auteurs de l'époque classique dominent notre corpus (I^{er} siècle aCn — I^{er} siècle pCn), même si nous avons choisi certains auteurs postérieurs (notamment chrétiens). En revanche, pour l'étude de la figure de Zénobie, les auteurs sont plus tardifs. Cette différence s'explique en toute logique par le fait qu'elle a vécu au III^e siècle pCn.

Notre analyse s'est particulièrement appuyée sur certaines œuvres de notre corpus, parce qu'elles nous ont semblé plus pertinentes quant au traitement du personnage : *l'Énéide* de Virgile pour Didon, les œuvres poétiques d'Horace et de Lucain, et historiques d'Eutrope et Florus pour Cléopâtre, *l'Histoire romaine* de Tite-Live pour Sophonisbe, *l'Histoire Auguste* (*Vie des Trente Tyrans* et *Vie de l'empereur Aurélien*) pour Zénobie.

Par ailleurs, nous avons bien conscience d'avoir recours à des œuvres issues de genres très différents (épopée, odes, élégies, historiographie...), mais notre objectif est précisément d'aller au-delà des différences stylistiques pour nous intéresser à la représentation d'un personnage type susceptible d'être repris dans tous les genres littéraires : nous ne nous attarderons donc pas sur les caractéristiques formelles propres à chaque genre.

Enfin, les traductions que nous citerons dans la suite de ce travail ne sont pas personnelles : elles proviennent essentiellement de la collection des universités de France de la maison d'édition *des Belles Lettres* (à l'exception des extraits de Virgile²⁵² et de Tite-Live²⁵³) avec des adaptations et des choix de mise en page pour accentuer certains éléments qui nous ont semblé particulièrement saillants.

²⁵² Pour Virgile, nous avons privilégié la nouvelle traduction commentée par des professeurs de l'UCL, (BOXUS A.-M. et POU CET J.), à la fois pour la qualité de leur traduction, mais aussi par leurs nombreux commentaires qui nous ont permis d'affiner notre analyse au fur et à mesure de notre lecture. Elle est disponible en ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>.

²⁵³ TITE-LIVE, *Histoire Romaine. Livre XXX*, texte présenté, annoté et traduit par FLOBERT A., Paris, Hatier, 2002, pp.174-181.

Voici comment nous avons fonctionné pour construire notre analyse que nous avons voulue avant tout originale et personnelle (c'est-à-dire dont l'élaboration ne repose pas sur des sources préexistantes) : nous avons d'abord lu attentivement les différents extraits rassemblés dans notre corpus en prenant soin de repérer les termes latins récurrents et les mots-clefs de la traduction en vue de réaliser un « mind-map ». Cette technique, acquise dans nos différents cours d'analyse littéraire, nous a permis d'avoir une perspective visuelle en vue d'organiser au mieux notre analyse : en effet, par cette méthode créative et logique, nous avons pu extraire des informations et les articuler autour d'un noyau central (c'est-à-dire l'image de la reine de Méditerranée).

Nous avons ainsi pu dégager — à partir du lexique utilisé et des descriptions — deux grands domaines pour désigner la reine de la Méditerranée : celui du corps et celui de l'âme, comme deux entités constitutrices de tout être humain. Nous souhaitons donc commencer par présenter leur portrait physique (point 2.1) et leur portrait intellectuel (point 2.2) : comment sont décrites ces reines ? Quels sont leurs défauts et leurs qualités ?

Par ce double portrait, nous pourrions ainsi constater que, si au premier abord certaines qualités leur sont attribuées, c'est en réalité pour mieux les nuancer par après : leur beauté est comparable à celle des courtisanes vénales et leur intelligence n'est en réalité qu'une perfidie typique des monarques étrangers. Ainsi, nous montrerons que cette description permet de souligner à quel point ces femmes sont dangereuses pour les hommes, mais surtout pour l'homme romain et son intégrité : elles sont l'incarnation du mal (point 2.3).

Enfin, avant de proposer un essai de synthèse (point 2.5), nous nous intéresserons à leur mort en tant que moment fondamental de la vie de tout être humain : cet épisode est en plus particulièrement développé concernant ces femmes et permet de leur attribuer une forme de dignité, ce qui tranche avec les passages précédemment analysés (point 2.4).

2.1. Portrait physique : des femmes belles et séductrices

Nous souhaitons évoquer dans un premier temps le portrait physique des reines de Méditerranée : comment les auteurs décrivent-ils physiquement ces femmes ? Nous verrons ainsi que les auteurs latins insistent particulièrement sur leur beauté — sans pour autant la définir avec précision —, beauté qui permet à ces reines d'être dotées d'une aura séductrice presque sans limites. En cela, elles se rapprochent de ces femmes aristocrates de la fin de la République — les amies des poètes élégiaques —, mais également des courtisanes.

2.1.1. La beauté

Le champ lexical de la beauté est très présent pour caractériser ces femmes. Didon est désignée à trois reprises par l'adjectif *pulcher*, deux fois au degré superlatif et une fois au degré positif (I, 496 ; IV, 60, 192). Virgile utilise notamment la formule *Forma pulcherrima Dido*²⁵⁴, où il opère une accentuation très forte sur sa beauté physique en usant d'un nom désignant la beauté et d'un adjectif au superlatif. Chez Florus, c'est même la beauté, et non Cléopâtre, qui est sujet du verbe : la reine occupe pleinement l'espace par sa beauté (*Aderat puellae forma*²⁵⁵). Lucain précise également que la reine égyptienne a conscience de ses charmes (*formae confisa suae*²⁵⁶). Dans *l'Histoire Auguste*, nous retrouvons aussi cette idée d'accentuation pour Zénobie :

« Son épouse aussi n'était pas moins entraînée ; au témoignage de nombreux auteurs, elle passe pour avoir été encore plus courageuse que son mari ; **elle était la plus noble de toutes les femmes de l'Orient, et à ce que prétend Cornélius Capitolinus, la plus belle.** »²⁵⁷

Cette beauté est également associée à l'adjectif *insignis* pour Didon (*insignis formae*²⁵⁸) et pour Sophonisbe (*forma erat insignis et florentissima aetas*²⁵⁹). Leur éclat n'est pas seulement exceptionnel, mais aussi peu commun, rare, spécial : se développe ainsi chez le

²⁵⁴ VERG., *En.*, I, 496.

²⁵⁵ FL., IV, 2, 56.

²⁵⁶ LUC., X, 82.

²⁵⁷ (...) *non aliter etiam coniuge adsueta, quae multorum sententia fortior marito fuisse perhibetur, mulier omnium nobilissima Orientalium feminarum et, ut Cornelius Capitolinus adserit, speciosissima* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XV, 8).

²⁵⁸ JUST., XVIII, 4.

²⁵⁹ LIV., XXX, 12.

lecteur l'image d'une beauté orientale très différente de celle des femmes romaines, beauté qui ne peut qu'attirer le regard de l'homme romain.

Ainsi, les termes principaux pour les décrire physiquement sont *pulcher* et *forma*, qui sont également les plus présents pour désigner les amantes des poètes élégiaques (Lesbie, Cynthie, Délie).²⁶⁰ Dans leurs œuvres, c'est d'abord par les qualités physiques de leur *domina*, par leur beauté extérieure qu'ils ont été charmés. De même, dans les romans grecs — qui peuvent être considérés comme l'origine de nos romans sentimentaux —, la beauté de l'être aimé est considérée comme la cause principale de l'amour : ainsi comme souligne E. Constans, dans ces romans caractéristiques de la conception de l'amour et de la beauté dans l'Antiquité, « un regard suffit-il pour que l'on soit frappé d'amour ».²⁶¹

Nous pouvons donc constater la puissance réelle de la beauté qui agit concrètement sur le poète : la femme obtient — par son physique — l'ascendant sur l'homme. Dans les œuvres élégiaques, la beauté de ces muses est également qualifiée de peu commune (*insignis*) : tout homme est susceptible d'être charmé et seuls les plus forts, et donc les meilleurs, peuvent y résister (comme Octave, Scipion ou Aurélien) ; d'autres cèdent, mais sont capables d'y mettre un terme pour retrouver le chemin de la raison (comme Enée).

Chez les poètes élégiaques, la beauté est donc perçue comme un danger : c'est par elle que les hommes perdent leur liberté, se retrouvent soumis et prisonniers de celles dont ils sont épris.²⁶² Se développe ainsi une dimension maléfique de la beauté avec une référence à la magie : la beauté ensorcelle et les femmes sont décrites comme des magiciennes capables de pétrifier et de paralyser l'homme comme le regard de la gorgone Méduse.

Properce : « c'est Cynthie la première qui, de ses jolis yeux, a fait de moi son **malheureux prisonnier** »²⁶³

Tibulle : « la beauté de mon amie, la douceur de ses bras, et la blondeur de ses cheveux, tels sont les **philtres qui m'ont ensorcelé** »²⁶⁴.

²⁶⁰ LAIGNEAU S., *La femme et l'amour chez Catulle et les Élégiaques augustéens*, Bruxelles, Latomus (v.249), 1999, p.19.

²⁶¹ CONSTANS E., *Parlez-moi d'amour : le roman sentimental : des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, PULIM, 1999, p.44.

²⁶² LAIGNEAU S., *op.cit.*, p. 18.

²⁶³ *Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis* (PROP., I, 1, 1). Traduction : LAIGNEAU S., *op.cit.*, p.17.

²⁶⁴ *Non facit hoc uerbis, facie tenerisque lacertis/Deuouet et flauis nostra puella comis* (TIB., I, 5, 43-44). Traduction : LAIGNEAU S., *op.cit.*, p.18.

Catulle : « Car dès que je t'ai perçue Lesbie ; je n'ai plus un souffle de voix ; au contraire, **ma langue se paralyse**, sous mes membres coule un feu subtil, mes oreilles sifflent et résonnent, et sur mes deux yeux se répand la nuit. »²⁶⁵

Plus globalement, les Romains considèrent la beauté comme une arme perfide utilisée par les femmes pour combler leurs lacunes dans les domaines dominés par les hommes, et ainsi l'emporter par de bas moyens.²⁶⁶

Cependant, il est intéressant de noter que — contrairement aux femmes des poètes élégiaques —, les auteurs latins de notre corpus ne présentent jamais de façon précise et détaillée un portrait physique de nos reines (couleur des yeux, chevelure [alors que S. Laigneau rappelle que la chevelure est le symbole ultime de la féminité],²⁶⁷ formes...) : il s'agit simplement de préciser qu'elles sont belles, et que cette beauté peu commune — sans pour autant expliquer *en quoi* elle est peu commune — est utilisée pour séduire les hommes. Nuançons toutefois quelque peu, puisque Zénobie est présentée comme ayant un teint hâlé et les yeux sombres (*fuit vultu subaquilo, fusci coloris, oculis supra modum vigentibus nigris*²⁶⁸) ; Didon est décrite comme blonde par Virgile au moment de sa mort (*crinem flavum*²⁶⁹). Cependant, ces détails nous apparaissent comme plus symboliques que descriptifs : Zénobie dispose de certaines caractéristiques typiques d'une femme orientale, tandis que la référence à l'or par l'adjectif *flavum* permet de rappeler la majesté de Didon, présentée comme *dives*.

2.1.2. La séduction et la figure de la courtisane

Dans *les Héroïdes* d'Ovide, Didon écrit une lettre déchirante pour convaincre Enée de ne pas la quitter et fait référence à ses capacités de séduction : *mille procis placui*²⁷⁰ — elle a plu à mille prétendants. Par le recours au verbe *placere* se dessine la figure de la courtisane : ces femmes sont d'ailleurs associées de façon subtile ou non (Cléopâtre est désignée comme une *meretrix*²⁷¹, ainsi que Zénobie) à des femmes qui vendent leurs charmes.

²⁶⁵ *Nam simul te, /Lesbia, aspexi, nihil est super mi/ vocis in ore, /lingua sed torpet, tenuis sub artus/flamma demanat, sonitu suo/te tintinant aures, gemina teguntur/lumina nocte* (CATUL., 51, 6-12). Traduction : LAIGNEAU S, *op.cit.*, p.18.

²⁶⁶ ACHARD G., *op.cit.*, p.43.

²⁶⁷ LAIGNEAU S, *op. cit.*, p.36.

²⁶⁸ HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX, 15.

²⁶⁹ VERG., *En.*, IV, 698.

²⁷⁰ OV., *H.*, VII, 127.

²⁷¹ La reine d'Egypte est désignée comme telle chez Properce et Pline l'Ancien (cf. ci-dessous).

Les courtisanes ne se démarquaient pas seulement par leur beauté physique, mais aussi par leurs qualités artistiques (danse, musique, chant, théâtre), de sorte que, bien que considérées comme infâmes, certaines pouvaient susciter la fascination et s'attirer les faveurs d'importants personnages. C'est le cas par exemple de Lycoris, la maîtresse de... Marc-Antoine!²⁷² En outre, certaines d'entre elles étaient étrangères et venaient notamment d'Orient (Égypte, Syrie...)²⁷³ Par ailleurs, dans la littérature latine, y compris chez les poètes élégiaques, elles sont souvent représentées comme des femmes vénales et avides : elles font preuve de cupidité, veulent toujours plus d'argent et n'hésitent pas à ruiner leurs amants, notamment pour s'acheter des parures, des étoffes aux couleurs vives, et devenir toujours plus séduisantes pour les hommes.²⁷⁴ Or, les reines de Méditerranée sont présentées comme des femmes riches, voire cupides : Didon est décrite comme *dives*²⁷⁵, le bateau militaire de Cléopâtre était fait d'or et de pourpre (*aurea puppe veloque purpureo*²⁷⁶), Zénobie se caractérise par son goût du luxe et sa cupidité.

« Elle chassait avec **la cupidité** des Espagnols. Elle buvait souvent avec les généraux, bien que dans d'autres circonstances, elle fût sobre ; elle buvait aussi avec les Perses et les Arméniens, au point de l'emporter sur eux.²⁷⁷ Pour les banquets, elle utilisait une **vaisselle d'or ornée de pierres précieuses**, elle utilisait une **vaisselle à la manière de Cléopâtre**. »²⁷⁸

Properce développe tout particulièrement cette image de la courtisane pour Cléopâtre — qui se représentait d'ailleurs comme une réincarnation de la déesse de l'amour Vénus²⁷⁹ — avec une grande virulence, notamment en affirmant qu'elle se donnait à ses domestiques :

« Pourquoi cette femme qui attacha l'opprobre à nos armes, **ayant même passé par les mains de ses propres serviteurs, réclama-t-elle comme prix d'un mariage infâme les remparts de Rome et la soumission des Pères à son pouvoir royal ?** (...) Ainsi donc, **une courtisane, reine de l'impur Canope**, principale marque dont soit flétri le sang de Philippe, osa à notre Jupiter opposer l'aboyant Anubis et forcer le Tibre à subir les menaces du Nil, chasser la trompette romaine avec le sistre crépitant, poursuivre les rostres liburnes avec des perches de barcasses,

²⁷² GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T, *op.cit.*, pp.9-10.

²⁷³ LAIGNEAU S, *op. cit.*, p.176.

²⁷⁴ *Ibid.*, pp.186-189.

²⁷⁵ VERG., *En.*, IV, 263.

²⁷⁶ FL., IV, 11, 8.

²⁷⁷ Pour rappel, il était interdit aux femmes romaines de consommer de l'alcool.

²⁷⁸ *Venata est Hispanorum cupiditate. Bibit saepe cum ducibus, cum esset alias sobria ; bibit et cum Persis atque Armeniis, ut eos vinceret. Usa est vasis aureis gemmatis ad convivia, usa Cleopatranis* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX,18-19).

²⁷⁹ POMEROY S., *Goddesses, Whores, Wives and Slaves*, Londe, Hale, 1976, p.188.

tendre des toilettes sordides sur le rocher tarpéien, et rendre des jugements parmi les statues et les armes de Marius ! »²⁸⁰

Ammien Marcellin, lui, établit une comparaison entre l'attitude de certains hommes à l'égard de différents types de prostituées (*meretrix, lupa*), notamment celles qui se sont données à une cité entière, et l'attitude d'un peuple étranger à l'égard de leur reine. Ainsi, par le jeu de la comparaison, ces reines (Sémiramis, Cléopâtre, Artémise, Zénobie) sont associées à la figure de la courtisane, mais aussi à celle de la prostituée — figures qui étaient distinguées par les Anciens, la courtisane étant d'un rang plus élevé alors que la prostituée se donnait presque sans interruption à tout homme en journée comme durant la nuit.²⁸¹

« Quand les personnages de cette sorte ont pénétré sous les voûtes des bains, escortés chacun de cinquante serviteurs, ils s'écrient d'une voix menaçante : "Où sont, où sont donc nos dames ?" ; apprennent-ils qu'une courtisane inconnue s'est soudain montrée, ou une prostituée qui se vendit jadis au peuple de toute une ville, ou une vieille "louve" qui vit de ses charmes, **ils la comblent de flatteries tout à fait déshonorantes, comme les Parthes firent pour Sémiramis, l'Égypte pour ses Cléopâtre, les Cariens pour Artémise ou les Palmyriens pour Zénobie.** »²⁸²

Cet extrait s'oppose en grande partie à *l'Histoire Auguste* qui présente, au contraire, Zénobie comme particulièrement chaste — même si cette chasteté est surtout justifiée pour des motifs politiques :

« On rapporte qu'elle était **tellement chaste** qu'elle ne connaissait même son mari que dans **l'intention de procréer**. En effet, après avoir couché une fois avec lui, elle restait continente en attendant ses règles, au cas où elle aurait été enceinte ; si tel n'était pas le cas, elle consentait à rendre derechef possible une conception. »²⁸³

²⁸⁰ *Quid, modo quæ nostris opprobria nexerit armis, / et, famulos inter femina trita suos, / coniugii obsceni pretium Romana poposcit/moenia et addictos in sua regna Patres ? (...) Scilicet incesti meretrix regina Canopi / una Philippeo sanguine adusta nota, /ausa Ioui nostro latrantem opponere Anubim, /et Tiberim Nili cogere ferre minas, /Romanamque tubam crepitanti pellere sistro, /baridos et contis rostra Liburna sequi, /foedaque Tarpeio conopia tendere saxo, /iura dare et statuas inter et arma Mari ! (Prop., III, XI, 29-56).*

²⁸¹ LAIGNEAU S, *op. cit.*, p.182.

²⁸² *Tales ubi comitantibus singulos quinquaginta ministris, tholos introierint balnearum, « ubi ubi sunt nostrae ? » minaciter clamant ; apparuisse subito ignotam conpererint meretricem, aut oppidanae quondam prostibulum plebis, uel meritorii corporis ueterem lupam, certatim concurrunt, palpantesque aduenam deformitate magna blanditiarum ita extollunt, ut Semiramim Parthi uel Cleopatras Aegyptus aut Artemisiam Cares uel Zenobiam Palmyreni (AMM., XXVIII, 4, 9).*

²⁸³ *Cuius ea castitas fuisse dicitur ut ne virum suum quidem scierit nisi temptandis conceptionibus. Nam cum semel concubisset, expectatis menstruis, continebat se, si praegnans esset ; sin minus, iterum potestatem quaerendis liberis dabat (HA, vie des Trente Tyrans, XXX,12).*

Le fait qu’Ammien Marcellin — indépendamment de la chasteté évoquée dans *l’Histoire Auguste* — rapproche Zénobie et Cléopâtre de courtisanes illustre bien que cette image de la reine-courtisane orientale est ancrée comme un lieu commun dans l’esprit des lecteurs, ou du moins est considérée comme un exemple assez frappant pour expliciter une situation relative aux prostituées.

2.1.3. L’opposition à la matrone romaine

Le portrait physique des reines de Méditerranée se rapproche donc de celui des femmes élégiaques (par leur beauté exceptionnelle et peu commune), mais aussi des courtisanes (par leurs capacités de séduction). Ce rapprochement se traduit notamment par l’habillement : ces reines — qui passent donc un temps important à se préparer — s’habillent avec luxe et opulence, portent des habits d’or aux mille couleurs, se parfument et se maquillent.

Didon est ainsi parée d’or (anaphore de l’adjectif *aurus, a, um*) et de pourpre pour son simulacre de mariage avec Enée :

« Enfin, elle s’avance, au milieu d’une longue suite, vêtue d’une chlamyde de Sidon, à frange brodée ; elle porte un carquois d’**or** ; un nœud d’**or** retient ses cheveux, et d’**or** aussi est la fibule qui attache son vêtement de **pourpre**. »²⁸⁴

Quant à Zénobie, l’auteur fait référence à un riche diadème que revêt la reine à la mort de son époux, ce qui permet d’établir une comparaison avec Didon — elle est vêtue telle Didon.

« C’est en effet une étrangère, nommée Zénobie — dont nous avons déjà abondamment parlé —, laquelle se **vantait de descendre de la famille des Cléopâtres et des Ptolémées**, qui, après que son mari Odenat, s’étant jeté sur les épaules le **manteau impérial, ornée à la manière de Didon, ayant reçu le diadème**, régna au nom de ses fils Hérennius et Timolai plus longtemps qu’il n’était admissible pour une personne du sexe féminin. »²⁸⁵

Cette image d’une femme très apprêtée s’oppose à celle de la matrone romaine traditionnelle qui dissimule presque tout son corps sous la *stola*, longue robe qu’elle accompagne d’un châle, la *palla*, pour que seul son visage ne soit visible aux yeux des

²⁸⁴ *Tandem progreditur, magna stipante caterua/Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo ;cui pharetra ex auro, crines nodantur in aurum/aurea purpuream subnectit fibula uestem* (VERG., *En.*, IV, 136-139).

²⁸⁵ *Peregrina enim nomine Zenobia, de qua multa iam dicta sunt, quae se de Cleopatrae Ptolemaeorumque gente iactaret, post Odenatum maritum, imperiali sagulo perfuso per umeros, habitu Didonis ornata, diademate etiam accepto, nomine filiorum Herenniani et Timolai diutius quam femineus sexus patiebatur imperavit* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX,2).

passants.²⁸⁶ Ce vêtement est réservé uniquement aux matrones et est donc interdit aux affranchies, aux femmes de mœurs légères (dont les courtisanes qui se revêtaient d'une toge transparente), aux esclaves et aux étrangères.²⁸⁷ En outre, la matrone se doit de contrôler ses mouvements et d'éviter le luxe.²⁸⁸ Quant aux bijoux et parures, ils ont essentiellement une valeur civique et économique (c'est-à-dire montrer l'appartenance de la femme à tel ordre social).²⁸⁹ Ceci explique pourquoi, dans les représentations, les matrones romaines paraissent souvent froides, austères, peu érotiques. En réalité, la matrone romaine a un réel devoir de retenue, de réserve : il s'agit de montrer au monde qu'elle est déjà l'épouse d'un homme et qu'elle compte bien lui rester fidèle. En cela, elle incarne la valeur fondamentale et très prisée de la *pudicitia*.

Ainsi, même si, à partir de la fin de la République, les matrones deviennent plus élégantes et font davantage attention à leur apparence, il n'empêche que la représentation traditionnelle de la matrone s'oppose clairement à celle de nos reines de Méditerranée. Cette opposition se retrouve manifeste à travers celle des deux épouses — l'une romaine et l'autre étrangère — de Marc Antoine : alors qu'Octavie, sœur d'Octave, est l'incarnation de la vertu romaine, modèle de la matrone chaste, fidèle et réservée, Cléopâtre en est l'exact contraire en revêtant les traits de la « putain » orientale pleine d'érotisme et de luxe.

²⁸⁶ RANTZ B., *op.cit.*, pp.292-293.

²⁸⁷ *Ibid*, p. 293.

²⁸⁸ ACHARD G., *op. cit.*, pp.52-53.

²⁸⁹ *Ibid*.

2.2. Portrait moral et intellectuel : des femmes rusées

Ces reines se distinguent également des matrones romaines par le fait qu'elles ne sont pas exclues de la vie publique, politique, juridique, religieuse de leurs royaumes. En effet, elles ne font pas qu'exercer des fonctions typiquement masculines à Rome, mais sont également à la tête de leur royaume et détiennent seules le pouvoir (sauf pour Sophonisbe). Cette position de pouvoir ne peut s'expliquer que par certaines qualités intellectuelles de ces reines, qualités qui sont toutefois nuancées par nos auteurs : leur nature féminine les conduit à la *furor*, tandis que leur statut royal les pousse à se comporter de manière cruelle et perfide.

2.2.1 Des fonctions masculines (politiques, militaires, religieuses)

Ces femmes sont d'abord capables de gérer et d'administrer seules des cités et des royaumes, c'est-à-dire d'occuper la fonction politique et juridique des hommes.

Chez Virgile, Didon est présentée au début de *l'Enéide* comme celle qui s'occupe de la cité en pleine construction, celle qui est à la tête de cette ville fondée récemment (*Imperium Dido Tyria regit urbe profecta*²⁹⁰) : c'est d'ailleurs elle qui fait la visite de la ville à Enée et à ses compagnons en tant que meilleure ambassadrice de sa citadelle.

La reine carthaginoise est d'abord une bâtisseuse : elle fonde une citadelle dotée de caractéristiques typiques — au niveau des institutions (*jura, magistratus, senatus*) et de constructions (*strata viarum, theatris, portus...*) — d'une cité moderne et proche de Rome où la vie sociale est très organisée (avec la métaphore de la ruche en ébullition où chaque abeille joue son rôle bien défini). Elle n'édifie donc pas une simple ville, mais bien une cité complexe, riche, grandiose, susceptible de devenir un jour la grande rivale de Rome.

«Énée admire l'œuvre imposante, naguère village de nomades ; il admire **les portes, l'animation des rues, leurs dalles pavées**. Les Tyriens s'activent, pleins d'ardeur : les uns élèvent des murs, bâtissent la citadelle, roulant et hissant de leurs mains des blocs de pierre ; d'autres choisissent l'endroit de leur maison et l'entourent d'un sillon. Ils instaurent **des lois, des magistrats et un sénat vénérable**. Ici, des hommes creusent un **port** ; là, d'autres creusent les profondes fondations de **théâtres** et taillent dans le roc d'immenses colonnes, fiers décors pour les scènes à venir. »²⁹¹

²⁹⁰ VERG., *En.*, I, 340.

²⁹¹ *Miratur molem Aeneas, magalia quondam, / miratur portas strepitumque et strata viarum. / Instant ardentem Tyrii : pars ducere muros / molirique arcem et manibus subuoluerunt saxa, / pars optare locum tecto et concludere sulco ; / iura magistratusque legunt sanctumque senatum. / Hic portus alii effodiunt ; hic alta theatris /*

De même, elle ne coordonne pas seulement les travaux, mais s'occupe aussi d'organiser la justice et les lois au sein de la cité : elle est une administratrice de talent.

« Ainsi se déplaçait Didon, triomphante parmi les siens, **pressant les travaux et l'avenir de son royaume**. Alors, devant les portes de la déesse, sous la voûte du temple, entourée de gens en armes, elle siège au haut d'un trône. Elle donnait à son peuple droits et lois, répartissait les tâches selon des critères équitables ou par tirage au sort. »²⁹²

Zénobie, dans *l'Histoire Auguste*, exerce déjà du vivant de son mari une réelle influence : elle apparaît comme une conseillère intime du roi.

« Cet homme remarquable eût assurément, **avec l'aide de son épouse Zénobie**, remis en ordre non seulement l'Orient, qu'il avait déjà rétabli dans son état antérieur, mais aussi absolument toutes les parties du monde entier (...). »²⁹³

Par ailleurs, après la mort de son mari et de son héritier, elle prend le pouvoir en tant que régente et occupe le pouvoir en Orient (*Zenobiam quoque, quæ occiso Odenatho marito Orientem tenebat [...]*)²⁹⁴.

Les reines de Méditerranée sont également présentées comme des femmes capables de gérer des armées et de faire la guerre, c'est-à-dire d'exercer la fonction militaire des hommes. Ainsi, lors de la bataille d'Actium, Florus place Cléopâtre au centre de l'action, en signalant notamment que c'est elle, et non Antoine, qui donne le signal pour fuir avec sa flotte et échapper à Auguste.

« **La première à donner le signal de la fuite fut la reine, lorsqu'avec son vaisseau à poupe d'or et à voile de pourpre, elle cingla vers le large**. Antoine ne fut pas long à la suivre, mais César avançait sur ses traces. Ce n'est pourquoi ni leurs préparatifs de fuite vers l'Océan, ni les

fundamenta locant alii, immanisque columnas / rupibus excidunt, scaenis decora alta futuris (VERG., *En.*, I, 421-429).

²⁹² *Talis erat Dido, talem se laeta ferebat / per medios instans operi regnisque futuris. / Tum foribus diuae, media testudine templi, / saepta armis solioque alte subnixa resedit. / Iura dabat legesque uiris, operumque laborem / partibus aequabat iustis, aut sorte trahebat* (VERG., *En.*, I, 503-508).

²⁹³ *Ille plane cum uxore Zenobia non solum Orientem, quem iam in pristinum reformaverat statum sed et omnes omnino totius orbis partes reformasset (...)* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XV, 7).

²⁹⁴ EUTR., IX, 13.

garnisons qu'ils avaient disposées sur les deux promontoires de l'Égypte, Parétonium et Péluse, ne leur furent utiles : César les tenait presque entre ses mains. »²⁹⁵

Zénobie est également présentée comme un véritable chef militaire revêtu d'un casque et du *paludementum*, le manteau de pourpre du général et de l'empereur romain, qui s'adresse directement à ses hommes de sa voix sonore et qui parcourt à cheval plusieurs milles aux côtés de ses troupes.

« À la manière des empereurs romains, elle paraissait **casquée** devant les assemblées, avec un **vêtement à liséré pourpre et des pierres précieuses** qui pendaient au bas de la frange, sanglée au moyen d'une gemme en forme d'escargot placée au milieu en fonction de fibule de femme, le bras souvent nu. (...). **Sa voix était claire et virile** (...). Elle se déplaçait en chariot, rarement dans une voiture de dame, **le plus souvent à cheval**. On dit par ailleurs que, fréquemment, **elle marchait à pied trois ou quatre milles avec les fantassins.** »²⁹⁶

Par les mots de l'empereur Aurélien, l'auteur reconnaît également les mérites de Zénobie qui a su mobiliser des troupes importantes et les organiser pour mettre en difficulté l'armée romaine :

« Les Romains prétendent que je ne guerroye que contre une femme, comme si Zénobie était seule, avec ses propres troupes, à se battre contre moi, alors qu'en réalité les ennemis sont aussi nombreux que si j'avais à affronter un homme, et qu'elle est beaucoup plus redoutable parce qu'elle se sait coupable et qu'elle a peur. **On ne saurait dire combien de traits, combien de boulets ; il n'y a pas de secteur du rempart qui ne soit garni de deux et même trois balistes chacun ; les machines lancent aussi des brandons.** »²⁹⁷

²⁹⁵ *Prima dux fugae regina, cum aurea puppe veloque purpureo in altum dedit. Mox secutus Antonius, sed instare vestigiis Caesar. Itaque nec praeparata in Oceanum fuga nec munita praesidiis utraque Aegypti cornua, Paraetionium atque Pelusium, profuere : prope manu tenebantur* (FLOR., IV, 11, 8).

²⁹⁶ *Imperatorum more Romanorum ad contiones galeata processit cum limbo purpureo, gemmis dependentibus per ultimam fimbriam, media etiam coclide veluti fibula muliebri adstricta, brachio saepe nudo. (...) Vox clara et virilis. (...) Usa vehiculo carpentario, raro pilento, equo saepius. Fertur autem vel tria vel quattuor milia frequenter cum peditibus ambulasse* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX, 14,16,17).

²⁹⁷ *Romani me modo dicunt bellum contre feminam gerere, quasi sola mecum Zenobia et suis viribus pugnet, atque hostium quantum si vir a me oppugnandus esset, in conscientia et timore longe deteriore. Dicit non potest quantum hic sagittarum est, qui belli apparatus, quantum telorum, quantum lapidum ; nulla pars muri est quae non binis et ternis ballistis occupata sit : ignes etiam tormentis jaciuntur* (HA, *Vie d'Aurélien*, XXVI, 3-4).

Notons que cette image de la femme combattive permet d'associer — comme pour les reines hellénistiques²⁹⁸ — ces reines aux Amazones, peuple mythologique de femmes guerrières qui avait inversé les rôles et avait instauré une société de type matriarcal : alors que les femmes combattaient et gouvernaient, les hommes devaient accomplir les tâches domestiques. Elles ont ainsi affronté de nombreux personnages de la mythologie gréco-romaine, essentiellement des hommes — tout comme nos reines de Méditerranée : Bellérophon, Achille, Héraclès, Thésée ou Priam. De même, ces femmes ne s'entourent que d'hommes mutilés de leur sexe pour empêcher qu'ils n'imposent leur domination. Or, Cléopâtre et Zénobie sont précisément entourées par une cour d'eunuques : « Comme serviteurs, elle avait des eunuques d'âge rassis, de très rares jeunes filles ». ²⁹⁹

Didon s'en rapproche également lorsqu'elle est comparée à Diane ou qu'elle part à la chasse avec Enée portant son carquois d'or — l'arc et les flèches sont des attributs des Amazones.

« Quand la reine Didon, éblouissante, s'avance vers le temple, entourée d'une importante escorte de jeunes gardes. Ainsi sur les bords de l'Eurotas ou sur les cimes du Cynthe ; **de partout à sa suite Diane mène des chœurs** ; de partout à sa suite se sont assemblées mille Oréades ; **le carquois sur l'épaule**, elle marche et, de la tête, surpasse toutes les déesses tandis qu'une joie secrète envahit le cœur de Latone. » ³⁰⁰

Certaines d'entre elles ont également des pouvoirs religieux comme Didon qui réalise elle-même (*ipsa*³⁰¹) les sacrifices en vue de s'attirer les faveurs des dieux et prolonger le séjour d'Enée. De même, lors de la scène de magie où elle est associée, la reine est active au sein du sacrifice : elle s'occupe de la *mola salsa*, elle assiste aux diverses préparations, elle se livre aux prières... se rapprochant dès lors des pouvoirs sacrés de la vestale.

« De son côté, la reine, après **avoir fait dresser à ciel ouvert, dans un endroit retiré, l'immense bûcher** de bois de pin et de chêne, **fait tendre la cour de guirlandes et de couronnes**

²⁹⁸ POMEROY S., *Women in Hellenistic Egypt, From Alexander to Cleopatra*, New York, Schocken Books, 1984, p.7.

²⁹⁹ *In ministerio eunuchos gravioris aetatis habuit, puellas nimis raras* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX, 19).

³⁰⁰ *Regina ad templum, forma pulcherrima Dido, / incessit magna iuuenum stipante caterua. / Qualis in Eurotae ripis aut per iuga Cynthi / exercet Diana choros, quam mille secutae / hinc atque hinc glomerantur oreades ; illa pharetram / fert umero gradiensque deas supereminet omnis / (Latoniae tacitum pertemptant gaudia pectus)* (VERG, *En.*, I, 496-502).

³⁰¹ VERG., *En.* IV, 60.

de feuillage funèbre ; sur le bûcher, elle pose les vêtements et le glaive qu'Énée a laissés et, sur le lit, elle place son effigie, consciente de ce qui va se passer. Des autels se dressent tout autour. La prêtresse, cheveux défaits, d'une voix tonnante appelle trois fois les cent dieux, et l'Érèbe et le Chaos, et la triple Hécate, les trois faces de la vierge Diane. En outre, elle avait répandu de l'eau, figurant la source de l'Averne ; elle fait chercher des herbes tendres, cueillies au clair de lune avec des faucilles d'airain, et gorgées du lait d'un noir poison. On cherche aussi, arraché au front d'un poulain en train de naître un charme amoureux, subtilisé à sa mère. **Près des autels, offrant de ses mains purifiées la farine sacrée**, un pied dégagé de liens, la robe dénouée, Didon, près de mourir prend à témoin les dieux et les astres avertis de sa destinée. Ensuite, s'il existe une divinité, équitable et douée de mémoire, qui se préoccupe des amants mal aimés, **elle lui adresse ses prières.** »³⁰²

D'un point de vue syntaxique, les reines apparaissent systématiquement comme le sujet des principaux verbes d'action à la voix active : les auteurs mettent donc bien en avant le fait qu'elles sont à la tête de leurs royaumes, qu'elles détiennent le pouvoir (*tenebat*). Nous avons ainsi trouvé deux constructions identiques chez Eutrope, si ce n'est que l'une a pour sujet un homme — Marc Antoine, et l'autre une femme — Zénobie.

Antonius, qui Asiam et **Oriente[m] tenebat**³⁰³//**Zenobiam** quoque, quæ occiso Odenatho marito **Oriente[m] tenebat**³⁰⁴

Par la structure même des phrases utilisées par les auteurs latins, nous pouvons ainsi voir que ces femmes occupent des fonctions importantes et semblables aux hommes les plus importants de l'histoire romaine. Cette situation n'est toutefois pas nécessairement présentée de manière positive chez nos auteurs : en effet, dans *l'Histoire Auguste*, le fait qu'une femme, qui plus est étrangère, puisse occuper le pouvoir est présenté comme une preuve de la situation catastrophique de l'Empire et de sa dépravation :

³⁰² *At regina pyra penetrati in sede sub auras / erecta ingenti taedis atque ilice secta, / intenditque locum sertis, et fronde coronat / funerea ; super exuuias ensemque relictum / effigiemque toro locat haud ignara futuri. / Stant arae circum et crines effusa sacerdos / ter centum tonat ore deos, Erebumque Chaosque / ter geminamque Hecaten, tria uirginis ora Dianae. / Sparserat et latices simulatos fontis Auerni, / falcibus et messae ad lunam quaeruntur aenis / pubentes herbae nigri cum lacte ueneni ; / quaeritur et nascentis equi de fronte reuolsus / et matri praereptus amor. / Ipsa mola manibusque piis altaria iuxta / unum exuta pedem uinclis, in ueste recincta, / testatur moritura deos et conscia fati / sidera ; tum, si quod non aequo foedere amantis / curae numen habet iustumque memorque, precatur (VERG., *En.*, IV, 501-521).*

³⁰³ EUTR., VII, 6.

³⁰⁴ EUTR., IX, 13.

« **Toute honte est désormais bue**, puisque, du fait de l'épuisement de l'État, on en est arrivé au point que, sous le règne pernicieux de Gallien, **même des femmes, et qui est plus étrangères, ont excellemment régné.** »³⁰⁵

2.2.2 Des qualités intellectuelles à nuancer

2.2.2.1. *La perfidie et la cruauté*

Les reines de Méditerranée sont certes présentées comme des femmes d'esprit, cultivées, intelligentes, capables d'user des stratégies et de faire preuve d'un génie politique, mais le fait de leur attribuer ces qualités intellectuelles n'est toutefois pas un acte de charité de la part des auteurs romains : en tant qu'adversaires vaincues par Rome, elles se doivent d'avoir un certain prestige. Il n'y a en effet aucune fierté pour Rome à vaincre un ennemi faible, dénué d'intelligence, et c'est d'autant plus le cas si cet ennemi est une femme — jugée naturellement d'un esprit et d'un corps faibles.

Cette nécessité apparaît de manière saillante dans *l'Histoire Auguste*, lorsque l'empereur Aurélien est obligé de se défendre contre ceux qui se moquent de célébrer une victoire sur une femme comme s'il avait vaincu un grand général :

« J'apprends, pères conscrits, qu'on me reproche de n'avoir pas accompli une tâche digne d'un homme, en menant Zénobie dans mon triomphe. Assurément, ceux qui me critiquent n'auraient pas assez d'éloges **s'ils savaient de quelle femme il s'agit, combien elle est avisée dans ses choix, combien ferme dans ses décisions, combien sévère envers les soldats, combien généreuse quand la nécessité l'impose, combien austère quand la fermeté l'exige.** Je peux affirmer que c'est à elle qu'Odénat doit d'avoir vaincu les Perses, et d'être parvenu, après avoir mis Sapor en fuite, jusqu'à Ctésiphon. Je peux soutenir que cette femme a inspiré une telle crainte aux peuples de l'Orient et de l'Égypte que ni les Arabes, ni les Sarrasins, ni les Arméniens n'ont bougé (...). »³⁰⁶

³⁰⁵ *Omnis iam consumptus est pudor, si quidem, fatigata re publica, eo usque perventum est ut, Gallieno nequissime agente, optime etiam mulieres imperarent, et quidem <peregrinae >* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX,1).

³⁰⁶ *Audio, patres conscripti, mihi obici quod non virile munus impleverim Zenobiam triumphando. Ne illi qui me reprehendunt satis laudarent si scirent quæ illa sit mulier, quam prudens in consiliis, quam constans in dispositionibus, quam erga milites gravis, quam larga cum necessitas postulet, quam tristis cum severitas poscat. Possum dicere illius esse quod Odenatus Persas vicit ac, fugato Sapore, Ctesifonta usque pervenit. Possum adserere tanto apud Orientales et Aegyptiorum populos timori mulierem fuisse ut se non Arabes, non Saraceni, non Armenii commoverent* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX, 5-7).

Toutefois, cette intelligence est nuancée, car elle est présentée à plusieurs reprises comme une ruse perfide, c'est-à-dire que ces reines sont capables d'accomplir n'importe quoi pour arriver à leurs fins. Ainsi, Justin rapporte la stratégie employée par Didon pour optimiser son territoire alors qu'elle avait à peine acheté une peau de bœuf :

« Éliissa recherche l'amitié des habitants, **qui voyaient avec joie**, dans l'arrivée de ces étrangers, **une occasion de trafic et de mutuels échanges**. Ensuite elle acheta autant de terrain qu'on pouvait couvrir une peau de bœuf, pour assurer jusqu'à son départ un lieu de repos à ses compagnons fatigués d'une si longue navigation ; puis, faisant couper le cuir en bandes très étroites, **elle occupe plus d'espace qu'elle n'en avait paru demander**. De là vint plus tard à ce lieu le nom de Byrsa. »³⁰⁷

Didon parvient donc à tourner un désavantage en avantage en choisissant une localisation stratégique (proche de la mer, en hauteur...) qui fera le succès de Carthage en tant que puissance maritime et commerciale. Cette ruse, typiquement féminine ou orientale, n'est pas forcément positive : elle illustre la *fides punica*, la mauvaise foi punique qui trompe celui qui l'accueille pour ses propres intérêts. Les auteurs romains transforment ainsi la finesse d'esprit de la princesse phénicienne évoquée dans la légende en fourberie perfide.

De même, l'accueil des Troyens n'est pas seulement un geste de générosité ou d'amour de la part de Didon qui est avant toute une dirigeante politique : avec l'arrivée d'Enée et de ses compagnons, elle y voit également l'occasion de nouer une alliance politique pour faire bloc contre les rois locaux qui menacent sa citadelle. Cette alliance est notamment l'un des arguments qu'elle avance pour implorer Enée de ne pas partir : elle risque en effet d'être à la merci de Iarbas, de son frère Pygmalion et des autres peuples locaux.

« À cause de toi, **les peuples de Libye et les princes des Nomades me haïssent, les Tyriens me sont hostiles**. (...) À qui m'abandonnes-tu, presque morte étranger ? C'est en effet le seul nom qui me reste d'un époux. Que dois-je attendre ? **Que mon frère Pygmalion détruise mes murs ou que le Gétule Iarbas m'emmène comme captive ?** »³⁰⁸

³⁰⁷ *Dein empto loco, qui corio bouis tegi posset, in quo fessos longa nauigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset, corium in tenuissimas partes secari iubet atque ita maius loci spatium, quam petierat, occupat, unde postea ei loco Byrsae nomen fuit.* (JUST., XVIII, 5).

³⁰⁸ *Te propter Libycae gentes Nomadumque tyranni/odere, infensi Tyrii (...) Cui me moribundam deseris, hospes / (hoc solum nomen quoniam de coniuge restat) ? / Quid moror ? An mea Pygmalion dum moenia frater/destruat aut captam ducat Gaetulus Iarbas ?* (VERG., En., IV, 320-326).

Cette générosité calculée apparaît également dans ce discours du chant IV de l'*Enéide* où elle rappelle tout ce qu'elle a accompli pour Enée pour souligner le fait que le héros lui est redevable, et en cela, elle rompt avec le code romain de l'hospitalité et de la bienveillance.

« Nulle part la bonne foi n'est fiable. **Il était naufragé, démuni, je l'ai recueilli, et dans ma folie, j'ai partagé avec lui mon royaume. Sa flotte en perdition, ses compagnons, je les ai soustraits à la mort.** Hélas, les furies m'embrasent, me transportent ! »³⁰⁹

En ce qui concerne Cléopâtre, son intelligence est présentée directement de façon négative : elle n'utilise en effet pas ses capacités intellectuelles pour des fins morales, mais bien pour manipuler, tromper et trahir. Elle apparaît comme vicieuse, perfide, cruelle et, ce particulièrement dans deux épisodes tirés de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien : l'épisode de la perle et celui du banquet.

Notons d'ailleurs que dans son œuvre, Pline met en scène plusieurs exemples féminins (des reines et des courtisanes – nous avons déjà abordé ce rapprochement ci-dessus) d'Égypte, qui se caractérisent par une ambition démesurée pour le pouvoir et mêlée à un goût pour les richesses. Le naturaliste réinvestit également des stéréotypes typiquement orientaux déjà évoqués précédemment comme la *voluptas*, la fascination pour le luxe, la prodigalité, la déviance sexuelle, l'orgueil, la débauche...³¹⁰ Associer cette débauche sexuelle aux Égyptiens — et donc à Cléopâtre — permet en réalité de rejoindre les stéréotypes des Romains à l'égard des Égyptiens : en effet, leur zoolâtrie débouche sur des accusations de... zoophilie et de comportements sexuels déviants.

« Mais ces exemples de luxe sont dépassés. Il y avait **deux perles, les plus grosses qui n'eussent jamais existé, l'une et l'autre propriété de Cléopâtre, dernière reine d'Égypte ; elles les avaient héritées des rois de l'Orient.** Au temps où Antoine se gavait journallement de mets choisis, Cléopâtre, avec le **dédain à la fois hautain et provocant d'une courtisane couronnée**, dénigrait toute la somptuosité de ces apprêts. Il lui demanda ce qui pouvait être ajouté à la magnificence de sa table ; **elle répondit qu'en un seul diner elle engloutirait dix millions de sesterces.** Antoine était désireux d'apprendre comment, sans croire la chose possible. Ils firent donc un pari ; le lendemain, jour de la décision, elle fit servir à Antoine un diner d'ailleurs somptueux — il ne fallait pas que ce jour fût perdu —, mais ordinaire. Antoine se moquait et demandait le compte des dépenses. Ce n'était, assura-t-elle, qu'un à côté ; le diner coûterait le prix

³⁰⁹ *Nusquam tuta fides. Eiectum litore, egentem/excepi, et regni demens in parte locaui ; /amissam classem, socios a morte reduxi / (heu furiis incensa feror) (...)* (VERG., *En.*, IV, 373-376).

³¹⁰ VONS J., *L'image de la femme dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles, Latomus (v.256), 2000, p. 23.

fixé, et seule elle mangerait les dix millions de sesterces. Elle ordonna d'apporter le second service. Suivant ses instructions, les serviteurs ne placèrent devant elle qu'un vase, rempli d'un vinaigre dont la violente acidité dissout les perles. Elle portait à ses oreilles les bijoux extraordinaires, **ce chef-d'œuvre de la nature vraiment unique**. Alors qu'Antoine se demandait ce qu'elle allait faire, elle détacha l'une des perles, la plongea dans le liquide, et, lorsqu'elle fut dissoute, l'avalait. Elle se disposait à engloutir l'autre de la même façon ; L. Plancus arbitre de ce pari, mit le holà et prononça qu'Antoine était vaincu, présage qui s'est accompli. La célébrité ne fait pas défaut à la perle jumelle ; après la capture de cette reine, sortie victorieuse d'un débat si considérable, elle fut sciée, pour que la moitié de leur diner devînt deux pendants d'oreilles pour la Vénus du Panthéon, à Rome. »³¹¹

L'épisode de la perle — qui aura une importante postérité notamment dans la représentation picturale pour figurer la cupidité de la femme — illustre toute l'ingéniosité de Cléopâtre qui parvient à user de son intelligence pour tromper son amant. Outre le fait que cette défaite à un pari annonce en réalité de façon symbolique celle d'Actium pour Marc Antoine, cette anecdote est l'occasion pour Pline l'Ancien de critiquer cette vanité, cette prodigalité, ce goût du luxe typiquement oriental : Cléopâtre n'hésite pas à sacrifier dans un pari futile ses richesses — à savoir des perles décrites comme des chefs-d'œuvre uniques en leur genre par leur grosseur — simplement pour se complaire d'avoir été victorieuse et pour satisfaire son orgueil personnel.³¹²

« Chez les Grecs, certains auteurs ont écrit des monographies sur les couronnes, et les médecins Mnésithée et Callimaque ont signalé celles qui donnaient des maux de tête. Ce sujet concerne en effet en partie la santé, et c'est surtout tandis qu'on boit et qu'on se livre à la gaîté que la violence des odeurs s'insinue traîtreusement, **témoin l'habileté criminelle de Cléopâtre**. Lors des préparatifs de la guerre d'Actium, **comme Antoine redoutait les attentions de la reine**

³¹¹ *Nec haec summa luxuriae exempla sunt. Duo fuere maximi uniones per omne aevum ; utrumque possedit Cleopatra, Aegypti reginarum nouissima, per manus orientis regum sibi traditos. Haec, cum exquisitis cotidie Antonius saginaretur epulis, superbo simul ac procaci fastu, ut **regina meretrix** lautitiam eius omnem apparatusque obtreptans, quaerente eo quid adstrui magnificentiae posset, respondit una se cena centiens HS absumpturam. Cupiebat discere Antonius, sed fieri posse non arbitrabatur. Ergo sponsionibus factis postero die, quo iudicium agebatur, magnificam alias cenam, ne dies periret, sed cotidianam, Antonio apposuit inridenti computationemque expostulanti. At illa corollarium id esse et consumpturam eam cenam taxationem confirmans solamque se centiens HS cenaturam, inferri mensam secundam iussit. Ex praecepto ministri unum tantum uas ante eam posuere aceti, cuius asperitas usque in tabem margaritas resoluit. Gerebat auribus cum maxime singulare illud et uere unicum naturae opus. Itaque expectante Antonio, quidnam esset actura, detractum alterum mersit ac liquefactum absorbit. Iniecit alteri manum L. Plancus, iudex sponsionis eius, eum quoque parante simili modo absumere, uictumque Antonium pronuntiauit omine rato. Comitatur fama unionis eius parem, capta illa tantae quaestionis uictrice regina, dissectum, ut esset in utrisque Veneris auribus Romae in Pantheo dimidia eorum cena (PLIN., *Naturalis historia*, IX, 119-121). Cette histoire est également reprise par Macrobe (cf. MACR., *Sat.*, III, 17,15-18).*

³¹² VONS J., *op. cit.*, p.24.

elle-même et ne prenait aucune nourriture qui n'eût été goûtée auparavant, voulant, dit-on, **se jouer de ses craintes, elle enduisit de poison l'extrémité des fleurs d'une couronne qu'elle plaça sur la tête d'Antoine** ; puis, la gaîté grandissant, elle lui proposa qu'on bût les couronnes. **Qui eût dans ces conditions redouté un piège !** Il en avait mis les fragments dans une coupe et allait boire, quand, l'arrêtant d'une main : **“C'est donc moi que tu crains, Marc Antoine, dit-elle, avec ta précaution nouvelle des pré-gustateurs. Je manque tellement, si je pouvais vivre sans toi, d'occasions ou de moyens !”** Elle fit amener un prisonnier qui reçut l'ordre de boire et mourut sur-le-champ. »³¹³

L'épisode du banquet permet d'abord de montrer à quel point Cléopâtre est cruelle et perfide : alors que son amant craint d'être empoisonné par sa propre épouse si bien qu'il fait goûter ses plats, la reine n'hésite pas à lui donner une petite leçon en lui rappelant son pouvoir de vie et de mort et en tuant gratuitement des prisonniers. La reine apparaît presque comme une mante religieuse qui se débarrasserait de son amant une fois rassasiée. Pline utilise cette anecdote également pour montrer à quel point Marc Antoine, l'homme, est faible et prisonnier de ses sens face à une femme puissante, supérieure, exerçant un véritable pouvoir de domination sur son amant.³¹⁴ Ainsi, à travers cet épisode, le naturaliste met en avant cette conception de l'amour qui apparaît plus comme une « occasion de dépenses somptueuses » ou de « relations de domination ou d'asservissement ».³¹⁵

Quant à Sophonisbe, sa ruse apparaît au moment où elle rencontre le général vainqueur de son père et de son époux, le Numide Masinissa.

« À son arrivée, à l'entrée du palais, Sophonisbe, femme de Syphax, et fille d'Hasdrubal le Carthaginois, vint à sa rencontre sur le pas de la porte. Au milieu de ses compagnons, il se remarquait par ses armes et surtout par sa prestance ; **dès qu'elle l'aperçut, Sophonisbe pensait avec raison qu'il était le roi et se jeta à ses genoux en disant** : « Les dieux, ton courage et les faveurs de la fortune t'ont donné tout pouvoir sur nous. Mais s'il est permis à une captive d'adresser une prière à celui qui possède sur elle le droit de vie et de mort, s'il lui est permis

³¹³ *Et apud Graecos quidam de coronis priuatim scripserunt Mnesitheus atque Callimachus medici, quae nocerent capiti, quoniam in hoc est aliqua ualitudinis portio, in potu atque hilaritate praecipue odororum ui subrepente fallaciter, scelerata Cleopatrae sollertia. Namque in apparatu belli Actiaci gratificationem ipsius reginae Antonio timente nec nisi praegustatos cibos sumentes fertur pauore eius lusisse extremis coronae floribus ueneno inlitis ipsaque capiti inposita ; mox procedente hilaritate inuitauit Antonium, ut coronas biberent. Quis ita timeret insidias ? Ergo concerpta in scyphum incipienti haurire opposita manu : « En ego sum, inquit illa, Marce Antoni, quam tu noua praegustantium diligentia caues ; adeo mihi, si possim sine te uiuere, occasio aut ratio deest ! » Inductam custodiam bibere iussit ilico expirantem (PLIN., *Naturalis historia*, XXI,12).*

³¹⁴ VONS J., *op. cit.*, pp.24-25.

³¹⁵ *Ibid.*, p.25.

de toucher ses genoux et sa main victorieuse, je te supplie et te conjure, **par la majesté royale dont nous nous flattions hier encore, par le nom de Numide que tu as partagé avec Syphax**, par les dieux de ce palais, — puissent-ils t’accueillir ici avec de meilleurs présages que n’en obtint Syphax en quittant ces lieux ! — écoute ma prière : règle seul et en toute liberté le sort de ta captive et ne tolère pas que je sois soumise **au pouvoir cruel et tyrannique d’un Romain**. Même si je n’avais été que l’épouse de Syphax, **j’aimerais mieux m’en remettre à la bonne foi d’un Numide, né comme moi en Afrique, qu’à celle d’un étranger appartenant à une autre nation**. Ce qu’une Carthaginoise, ce que la fille d’Hasdrubal doit redouter des Romains, tu le sais. Que la mort, je t’en prie et t’en conjure, me libère de la tyrannie romaine, si aucun moyen ne le permet. »³¹⁶

Sophonisbe tente de toucher le cœur du roi numide en se jetant à ses pieds et en le charmant par ses paroles et sa beauté. Tite-Live souligne d’ailleurs qu’elle se met à ses pieds précisément au moment où elle reconnaît en lui le roi — par ses armes et sa prestance royale —, ce qui montre le côté calculateur de la reine qui comprend que son salut ne peut se faire que par son intermédiaire.

Notons également que dans ce discours, elle essaye déjà de renverser l’alliance romaine en montrant que Masinissa possède plus de points communs avec elle qu’avec les Romains : en effet, elle lui rappelle à la fois qu’il partage la même origine que son époux Syphax et qu’il est doté — comme elle — de la majesté royale (*maiestatem regiam*), le Romain étant désigné comme étranger, tyrannique et cruel (*superbum, crudele, alienigenae, externi*). Cet argument illustre en réalité la conception romaine de l’étranger, si ce n’est qu’ici Tite-Live place cette conception dans la bouche d’une étrangère : l’étranger est celui qui n’est pas numide ; il faut donc s’allier contre lui et sa barbarie.

Elle n’hésite également pas à se montrer séductrice et à flatter l’égo du roi numide par ce discours : elle se présente comme captive (*captivae*), souligne le pouvoir de son oppresseur (*dominum vitae necisque*) et rappelle sa victoire militaire (*vitricem dextram*).

³¹⁶ *Intranti uestibulum in ipso limine Sophoniba, uxor Syphacis, filia Hasdrubalis Poeni, occurrit; et, cum in medio agmine armatorum Masinissam insignem cum armis, tum cetero habitu conspexisset, regem esse, id quod erat, rata, genibus aduoluta eius : « omnia quidem ut posses » inquit « in nobis di dederunt uirtusque et felicitas tua ; sed si captivae apud dominum uitae necisque suae uocem supplicem mittere licet, si genua, si uictricem attingere dextram, precor quaesoque per maiestatem regiam, in qua paulo ante nos quoque fuimus, per gentis Numidarum nomen, quod tibi cum Syphace commune fuit, per huiusce regiae deos, qui te melioribus ominibus accipiant quam Syphacem hinc miserunt, hanc ueniam supplici des ut ipse quodcumque fert animus de captiua tua statuas neque me in cuiusquam Romani superbum et crudele arbitrium uenire sinas. Si nihil aliud quam Syphacis uxor fuisset, tamen Numidae atque in eadem mecum Africa geniti quam alienigenae et externi fidem experiri mallet : quid Carthaginensi ab Romano, quid filiae Hasdrubalis timendum sit uides. Si nulla re alia potes, morte me ut uindices ab Romanorum arbitrio oro obtestorque » (Liv., XXX, 12, 11-16).*

Un autre rapprochement apparaît nettement avec Cléopâtre chez Florus lorsque la reine d'Égypte se met à genoux pour supplier César, alors qu'elle est en guerre contre son frère Ptolémée XII : *Cleopatra, regis soror, adfusa Caesaris genibus partem regni reposcebat.*³¹⁷ Tite-Live et Florus mettent en scène une image frappante, celle de la femme qui se soumet *en apparence* au général romain pour mieux le séduire, le tromper et parvenir à ses fins.

Les qualités intellectuelles de Zénobie apparaissent à plusieurs endroits de *l'Histoire Auguste*. Elle est d'abord présentée comme une femme lettrée et cultivée, maîtrisant plusieurs langues et s'entourant de brillants philosophes tels Longin :

« On trouva dur, paraît-il, que le philosophe Longin — dont Zénobie, dit-on, avait profité comme **maître pour les lettres grecques** — eût été du nombre de ceux qui furent exécutés. »³¹⁸

Dans la *Vie des Trente Tyrans*, l'auteur insiste en revanche sur le fait qu'elle n'utilisait jamais la langue latine : or, un « véritable » Romain se caractérisait précisément par sa capacité à maîtriser et à utiliser le latin. Cette femme parle donc plusieurs langues, mais n'est pas capable de maîtriser celle des vainqueurs qui dominent toute la Méditerranée !

« Elle avait ordonné à ses fils de parler latin, si bien qu'ils ne s'exprimaient que difficilement et rarement en grec. **Elle-même ne savait pas très bien le latin, néanmoins elle le parlait, non sans quelque inhibition** ; elle parlait aussi le copte à la perfection. »³¹⁹

Par ailleurs, *l'Histoire Auguste* la met en scène également comme une femme ambitieuse et sans limites pour avoir toujours plus de pouvoir :

« Or, on dit que, dans un premier temps, **il avait agi de connivence avec Zénobie**, qui ne pouvait supporter que son beau-fils Hérode eût comme prince la préséance sur ses deux fils Hérennianus et Timolaus »³²⁰

³¹⁷ FLOR., IV, 2, 56.

³¹⁸ *Grave inter eos qui caesi sunt de Longino philosopho fuisse perhibetur, quo illa magistro usa esse ad Graecas litteras dicitur* (HA, *Vie d'Aurélien*, XXX, 3).

³¹⁹ *Filios Latine loqui iusserat, ita ut Graece vel difficile vel raro loquerentur. Ipsa Latini sermonis non usquequaque gnara, sed ut loqueretur pudore cohibita ; loquebatur et Aegyptiace ad perfectum modum* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX, 20-21).

³²⁰ *Dicitur autem primum cum Zenobia consensisse, quae ferre non poterat ut privignus eius Herodes priore loco quam filii eius, Herennianus et Timolaus, principes dicerentur* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XVII, 2).

L'auteur sous-entend ainsi que Zénobie ait pu être complice de Maeonius, assassin d'Odénat et de son héritier issu d'une précédente union, pour qu'elle puisse non seulement s'assurer le pouvoir, mais aussi qu'il revienne à ses propres enfants. Selon V. Girod, on retrouve ici en réalité un autre *topos* romain, celui de la marâtre qui est prête à tout pour détruire les enfants de son mari (*topos* qui d'ailleurs passera à la postérité, notamment dans les contes comme Blanche-Neige ou Cendrillon).³²¹

2.2.2.2. *Entre féminité et virilité*

Lorsqu'il s'agit d'appuyer certaines qualités intellectuelles, ces auteurs n'hésitent pas à présenter ces femmes comme « viriles », c'est-à-dire comme disposant de qualités typiquement masculines, incompatibles avec le sexe féminin. Ainsi pour Zénobie :

« Sa sévérité, quand les circonstances l'exigeaient, était celle d'un tyran, sa bienveillance, celle des bons princes, quand le sens du devoir l'imposait. Elle était généreuse avec circonspection, économe des finances publiques **plus qu'on ne l'attend d'une femme.** »³²²

P. Jones³²³ souligne ainsi que la propagande d'Octave a cherché à féminiser Marc Antoine et à masculiniser Cléopâtre, d'une part pour montrer le scandale de cette relation qui bouleverse les genres bien définis à Rome, et d'autre part pour éviter de lui attribuer une image de maternité qui pourrait se faire en faveur de la reine d'Égypte, mère de Césarion — le seul héritier biologique du très populaire César. Cette représentation offre d'ailleurs un contraste intéressant avec les images officielles de Cléopâtre en Égypte où elle se mettait précisément en scène — sous les traits de la déesse Isis — comme une mère.

Paradoxalement, dans d'autres cas, leur féminité est souvent évoquée à travers des noms communs (*femina*), mais surtout des adjectifs (*muliebris*) qui donnent une connotation — négative — aux noms auxquels ils se rapportent.

Ainsi, pour Cléopâtre, toute la féminité de la reine égyptienne s'exprime notamment par le fait qu'elle est entourée d'hommes qui ne sont plus vraiment des hommes, qui ne peuvent plus être considérés comme virils : des eunuques. De même, chez Eutrope, le nom *cupidate* est « enrichi » sémantiquement par l'adjectif *muliebris* pour réellement insister sur la nature

³²¹ GIROD V., *op. cit.*, p.4.

³²² *Severitas, ubi necessitas postulabat, tyrannorum, bonorum principum clementia, ubi pietas requirebat. Larga prudenter, conservatrix thesaurorum ultra femineum modum.* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX,16).

³²³ JONES P., « Cleopatra and roman ideas of motherhood », in HACKWORTH PETERSEN L. et SALZMAN-MITCHELL P. (ed.), *Mothering and Motherhood in Ancient Greece and Rome*, Université du Texas, 2012, p.173.

de ce désir³²⁴ : ce n'est pas un simple caprice, mais bien l'ambition d'une femme ou une ambition féminine (c'est-à-dire une ambition non virile, vicieuse, perverse, calculatrice). L'adjectif désignant le féminin joue donc un rôle de dépréciation, de connotation négative.

À travers ces exemples, nous pouvons constater que la référence au féminin sert avant tout à, d'une part, les opposer aux hommes, mais aussi d'autre part, les réduire à leur condition de femme qui — comme nous l'avons vu précédemment — est jugée inférieure à celle de l'homme à Rome. Quant à la référence au masculin, il s'agit de les définir par rapport aux hommes : elles disposent de qualités « contre nature » pour leur sexe qui leur ont permis d'occuper malgré tout des fonctions typiquement masculines. Ainsi, chez ces femmes, les éléments féminins et masculins se mêlent, et elles apparaissent presque comme androgynes : un corps de femme très sexué disposant de qualités intellectuelles viriles.

Par ailleurs, si ces auteurs mettent en avant des qualités intellectuelles chez ces femmes, c'est parce que précisément elles ne sont pas des matrones romaines : on peut ainsi voir que des femmes — qui, à Rome, se démarquent par leurs qualités intellectuelles et le pouvoir qu'elles acquièrent comme les impératrices romaines — sont automatiquement dévaluées dans leurs intrigues pour s'attribuer davantage de pouvoir. L'exemple le plus frappant étant celui d'Agrippine, caractérisée par l'arrogance et la cupidité³²⁵, prête à tout, y compris à séduire son propre fils, pour conserver le pouvoir :

« Cluvius rapporte que, dans son ardeur à maintenir sa puissance, Agrippine en vint au point que, au milieu du jour, au moment où Néron s'échauffait sous l'effet du vin et de la bonne chère, **elle s'offrit plusieurs fois au jeune homme en état d'ivresse, toute parée et prête à l'inceste ;** (...). »³²⁶

Autrement dit, c'est parce qu'elles sont étrangères, et que donc elles sont affaiblies par d'autres défauts liés à leur origine, que les auteurs leur cèdent ces quelques qualités intellectuelles, qualités nécessaires pour justifier de les craindre et de leur faire la guerre.

³²⁴ *Cogente uxore Cleopatra, regina Aegypti, dum cupiditate muliebri optat etiam in Urbe regnare* (EUTR., VII, 6).

³²⁵ VIDÈN G., *Women in roman literature : attitudes of authors under the Early Empire*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1993, pp.24-32.

³²⁶ *Tradit Cluuius ardore retinendae Agrippinam potentiae eo usque prouectam, ut medio diei, cum id temporis Nero per uinum et epulas incalesceret, offerret se saepius temulento comptam in incesto paratam* (TAC., An., XIV, 2, 1).

De même, malgré ces qualités, ces reines ont toutes perdu face à la puissance romaine : les auteurs relativisent dès lors leur intelligence en mettant l'accent sur différents défauts — défauts typiquement féminins (cf. partie II) qui finissent par les perdre.

Dans *l'Enéide* de Virgile, les traits d'intelligence de Didon sont compensés au fur et à mesure par le fait qu'elle est fragile et sombre peu à peu dans la folie par amour pour Enée. Cette maladie de l'esprit ne s'explique que parce que, pour les Anciens, les femmes ont des esprits faibles, irrationnels et sont plus susceptibles de succomber à la passion amoureuse — l'amour étant rejeté par le stoïcisme et l'épicurisme, car jugé dangereux (*Improbe Amor, quid non mortalia pectora cogis*³²⁷). Cette perte de ses capacités intellectuelles se traduit par plusieurs éléments dans *l'Enéide*.

Elle abandonne d'abord sa fonction — pourtant fondamentale — de reine : les constructions s'arrêtent totalement à Carthage, la ville ne tourne plus du tout.

« **Les tours commencées ne s'élèvent plus ; la jeunesse cesse de s'exercer aux armes ;** tant au port que sur les ouvrages de défense, le calme règne ; **les travaux interrompus restent en suspens**, hautes murailles menaçantes et machines dressées jusqu'au ciel. »³²⁸

Cette attitude est également dangereuse pour son peuple — devenu plus hostile à l'égard de leur reine (*infensi Tyrii*) —, qui devient la proie des rois locaux avides (et particulièrement Iarbas) de s'emparer de cette nouvelle citadelle en pleine ébullition.

Ensuite, dans son discours véhément à Enée au chant IV, elle manifeste entièrement son tempérament fougueux, peu rationnel : *aversa*, elle l'appelle — l'insulte ? — *perfide, crudelis, improprie*.

De même, elle est qualifiée par des termes faisant référence à sa maladie mentale : *demens, aegra, furentem, male sana...* Cette folie s'illustre notamment par son rapprochement avec une bacchante (*bacchatur*), c'est-à-dire une prêtresse de Dionysos qui, enivrée, perd totalement le contrôle d'elle-même et se livre à des orgies.

³²⁷ VERG., *En.*, IV, 142.

³²⁸ *Non coeptae adsurgunt turres, non arma iuuentus / exercet portusue aut propugnacula bello / tuta parant ; pendent opera interrupta minaeque / murorum ingentes aequataque machina caelo* (VERG., *En.*, IV, 86-89).

« Incapable de se dominer, déchaînée, **en proie à un délire bachique**, elle parcourt la ville, telle une Thyade poussée au dehors, excitée au passage des objets sacrés du culte et au cri de Bacchus, par les orgies triennales et les appels du Cithéron dans la nuit. »³²⁹

Par ailleurs, elle est complètement obsédée par Enée et est victime d'hallucinations : elle le voit et l'entend alors qu'il n'est pas présent, elle organise sans cesse les mêmes banquets pour entendre de nouveau son récit, elle devient solitaire...

« **Elle commence à parler, s'interrompt au milieu d'une phrase** ; soit, à la tombée du jour, elle veut qu'un même banquet se répète et, **dans son délire, demande à entendre à nouveau** les épreuves d'Ilion, restant à nouveau suspendue aux lèvres du narrateur. Enfin, lorsque tous ont pris congé, lorsqu'à son tour la lune pâlit et perd de son éclat, quand les astres s'effacent, invitant au sommeil, **seule, dans son palais vide, pleine de tristesse, elle s'étend sur les lits désertés. Absente, elle l'entend et elle le voit, bien qu'il soit absent**, ou, séduite par la ressemblance, retient Ascanie sur ses genoux, comme si elle pouvait s'abuser sur un amour inavouable. »³³⁰

*At regina dolos – quis fallere possit amantem ? – praesensit, motusque exceptit prima futuros, omnia tuta timens*³³¹ : ces vers illustrent bien la tentative des auteurs de relativiser les qualités intellectuelles de ces femmes. En effet, Virgile ajoute l'incise *quis fallere possit amantem* pour sous-entendre que Didon, follement amoureuse, craignant tout, imagine le pire et toutes les situations possibles, et donc ne peut pas se tromper sur le départ d'Enée. Sa sagesse laisse place à une folie irrationnelle : ce n'est pas parce qu'elle est intelligente qu'elle a su prédire la fin de leur histoire, mais bien par paranoïa.

En outre, d'un point de vue sémantique, nous pouvons constater également que, dans le chant IV, elle n'est plus le sujet de verbes conjugués à la voix active, mais bien à la voix passive tels *movetur, uritur, vagatur*.... Jusqu'à la préparation de sa mort, elle n'est plus maîtresse d'elle-même, mais dépend de la volonté des dieux et d'Enée.

³²⁹ *Saeuit inops animi, totamque incensa per urbem / bacchatur, qualis commotis excita sacris / Thyias, ubi audito stimulant trieterica Baccho / orgia nocturnusque uocat clamore Cithaeron* (VERG., *En.*, IV, 300-304).

³³⁰ *Incipit effari, mediaque in uoce resistit ; / nunc eadem labente die conuiuia quaerit, / Ilicosque iterum demens audire labores / exposcit pendetque iterum narrantis ab ore. / Post ubi digressi, lumenque obscura uicissim / luna premit suadentque cadentia sidera somnos, / sola domo maeret uacua, stratisque relictis / incubat. Illum absens absentem auditque uidetque, / aut gremio Ascanium genitoris imagine capta / detinet, infandum si fallere possit amorem* (VERG., *En.*, IV, 76-85).

³³¹ VERG., *En.*, IV, 296-297.

Cléopâtre se caractérise — comme nous l’avons vu à travers les deux épisodes de *l’Histoire naturelle* de Pline l’Ancien — par une dépravation d’esprit. Tout comme Didon, elle est victime de folie (de *furor*³³²), folie typiquement féminine qui opère un dérèglement des humeurs et des passions, symptôme de l’hystérie (considérée d’ailleurs pendant des siècles comme une maladie féminine).

Pour Zénobie, *l’Histoire Auguste* fait dire à l’empereur Aurélien : « Qu’ajouter ? Elle a peur comme une femme, elle se bat comme un homme qui a peur du châtiment ».³³³ Zénobie est ici jugée inférieure à un homme digne de son nom, puisqu’elle agit — non pas par courage ou par dignité —, mais bien par peur comme un homme horrifié à l’idée d’être livré au châtiment. Ainsi, cette comparaison illustre bien qu’une femme ne peut être mise totalement sur un pied d’égalité avec un homme : quand elle est associée à un homme, ce dernier ne peut être qu’un être lâche et faible, donc peu viril.

Ainsi, concernant les qualités intellectuelles, il convient de relativiser les propos des auteurs latins : ces qualités intellectuelles sont présentées essentiellement comme viriles (ce qui rapproche ces femmes des hommes, sans toutefois les considérer comme des égales), ne concernent que des femmes étrangères (ce qui n’entraîne pas de bouleversement dans l’équilibre romain où la femme est soumise), sont nuancées et battues en brèche par des défauts inscrits dans la nature féminine qui les poussent à utiliser ces qualités intellectuelles pour des fins immorales.

2.2.3. La conception de la royauté

Ces femmes sont désignées par le terme de « reine » : au lieu de mentionner leur prénom, les écrivains utilisent régulièrement pour les référencer le nom commun de *regina*. Didon est nommée *regina* par exemple à une vingtaine de reprises dans l’*Enéide* : au chant I (v. 303, 389, 454, 496, 522, 594, 660, 674, 697, 717, 728), II (v.3), IV (v.133, 283, 296, 334, 504 586), VI (460)). De même, chez Tite-Live, Sophonisbe utilise son statut de reine (*maiestatem regiam*) pour tisser un lien avec Masinissa : il s’agit bien pour elle de trouver des points communs avec son oppresseur en vue de créer une nouvelle coalition royale contre la Rome républicaine.

³³² BENARIO, J., « Dido and Cleopatra », in *Vergilius*, 16, 1970, p.3.

³³³ *Quid plura ? Timet quasi femina, pugnat quasi < vir > poenam timens* (HA, *Vie d’Aurélien*, XXVI, 5).

Dans certains cas, leur nom n'est même pas exprimé, mais le lecteur reconnaît immédiatement la personne évoquée : Horace, dans l'ode 37, s'attaque violemment à Cléopâtre sans jamais la nommer directement (*regina, fatal monstrum...*). De même, Virgile et Propertius ont recours à des périphrases relatives à son statut ou à son origine.

Ainsi, ces femmes sont parfois réduites à leur pays d'origine, notamment Didon (*Sidonia Dido*³³⁴) et Cléopâtre (*mulier Aegyptia*³³⁵). Pour la reine d'Égypte tout particulièrement, la nommer comme telle est une manière pour les Romains de la critiquer, de la dévaluer — en l'associant à un royaume oriental et ainsi en rappelant le fait qu'elle ne soit pas romaine, bien qu'elle se soit unie à deux fameux généraux romains. Nous pouvons ici faire un parallèle intéressant avec une autre reine de l'Histoire : Marie-Antoinette qui, détestée par le peuple et victime de pamphlets, est désignée comme « l'Autrichienne », comme pour rappeler qu'elle sera toujours étrangère et qu'elle n'appartiendra jamais au peuple français. Nommer l'autre par une origine différente de la sienne est un bon moyen pour s'en distancier.

Nous retrouvons donc trois manières principales de désigner ces femmes : par leur prénom, par leur statut de reine ou par leur nationalité.³³⁶

Désigner ces femmes par leur statut de reine n'est toutefois pas une présentation objective, car ce terme contient en lui-même des connotations négatives. Pour comprendre ces connotations, nous devons nous pencher sur la conception de la royauté à Rome, conception caractérisée par une ambivalence entre une haine et une fascination à l'égard des monarchies étrangères, et en particulier hellénistiques.

On retrouve en effet à Rome une *odium regni*, une haine des rois. Ce sentiment est au départ celui d'une classe particulière (les patriciens), qui s'est transformé en sentiment national et général, c'est-à-dire partagé par tout le corps civique romain. Cette hostilité trouve son origine dans le règne de Tarquin le Superbe, détesté et chassé — notamment après l'histoire du viol de Lucrece — par les patriciens qui instaurent la République en 509 aCn. Cette haine porte donc initialement davantage sur un homme que sur un régime.³³⁷

³³⁴ VERG, *En.*, I, 446.

³³⁵ FLOR., IV, 11.

³³⁶ Nous avons trouvé également d'autres manières, mais qui sont moins utilisées, comme par exemple le terme *coniunx* qui permet d'associer ces reines à leur époux (donc à un homme).

³³⁷ MARTIN P.-M., *L'idée de royauté à Rome. 2, Haine de la royauté et séductions monarchiques (du IV^e siècle av. J.-C. au principat augustéen)*, Clermont-Ferrand, ADOSA, 1994, pp.4-7.

Néanmoins, la première génération républicaine doit lutter contre les proches de Tarquin, et notamment Aristodème, tyran de Cumès pour garder son indépendance : la haine de Tarquin s'est alors probablement transformée en *odium regni*, c'est-à-dire en haine de la tyrannie, de la monarchie en tant que régime politique.³³⁸

Plus tard, en cas de crise, comme au V^{ème} siècle, les ennemis de Rome sont présentés comme ceux qui souhaitent réinstaurer la monarchie. De même, ce sentiment est ranimé — comme propagande — lors des conquêtes et guerres romaines contre les royaumes hellénistiques.³³⁹ Enfin, les défaites romaines sont justifiées par le fait que les généraux romains se caractérisaient par trop de traits royaux : d'ailleurs, César n'a-t-il pas été assassiné, car soupçonné de vouloir rétablir la royauté ? En d'autres termes, la haine de la monarchie apparaît comme un moyen de renforcer l'idéologie républicaine commune et le sentiment national.

Selon P.-M. Martin, cette *odium regni* s'est également « enrichie » pour être associée à une haine de l'étranger : l'*hostis* est non seulement étranger à Rome, mais est dans la plupart des cas dirigé par un *rex*, à l'exception de... Carthage.³⁴⁰ Or, deux des femmes (Didon et Sophonisbe) de notre corpus sont précisément présentées comme carthagoises, tout en étant désignées également par leur statut de reine : peut-être s'agit-il d'un moyen pour les auteurs de faire correspondre pour Carthage, cette haine de l'étranger et cette haine de la royauté ?

Ainsi, pour revenir à ce qui a été évoqué précédemment concernant le passage de la haine d'un monarque en particulier à celle de l'institution royale, P.-M. Martin développe l'idée que la haine des Tarquins se confond avec celle des Étrusques, puis se transforme en *odium regni*. En d'autres termes, les caractéristiques « étranger » et « royauté » sont intrinsèquement liées dès l'origine de ce sentiment. En effet, jusqu'au I^{er} siècle — soit jusqu'à l'instauration de l'Empire, cette haine est tournée vers l'extérieur : la référence à la royauté sert à critiquer l'étranger. Preuve en est, par exemple, que la propagande d'Auguste s'attaque principalement à Cléopâtre à laquelle est assimilé Antoine (et non l'inverse)³⁴¹ : il s'agit bien de mettre l'accent sur le fait qu'Actium est une guerre entre Rome et une puissance étrangère orientale

³³⁸ MARTIN P.-M., *op. cit.*, p.8.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Ibid.*, pp.10-11.

³⁴¹ HAMER M., *Signs of Cleopatra : history politics representation*, Londres, London Routledge, 1993, p.20.

(incarnée par Cléopâtre), et non pas une guerre civile entre deux généraux portant l'héritage de César et luttant pour le contrôle de Rome.³⁴²

Dès lors, à côté de ces régimes monarchiques, la Rome républicaine apparaît comme une exception, un régime politique qui assure la *libertas* de ces citoyens. Ce sentiment d'exception contribue bien évidemment au sentiment de supériorité idéologique des Romains : les institutions romaines républicaines sont les meilleures. Bien plus, les peuples étrangers qui adoptent et acceptent des régimes monarchiques, semblent se complaire dans l'assujettissement, ce qui justifie moralement l'impérialisme romain : soit les Romains vainquent les monarques et offrent davantage de libertés à ces individus, soit ils s'allient avec des monarques dont ils contrôlent les excès et empêchent qu'ils portent atteinte à leurs sujets.³⁴³

Selon P.-M. Martin, Cléopâtre est le dernier exemple de cet *odium regni*, puisque sa défaite marque la victoire d'Octave qui devient le maître de la Méditerranée et qui instaure peu de temps après le Principat.³⁴⁴ Ainsi, elle est désignée dans le chant VIII de l'Enéide comme une *nefas Aegyptia coniunx*³⁴⁵ (qui combine la haine de la royauté, et celle des étrangers) : Cléopâtre apparaît comme le dernier monarque hellénistique, un monarque dangereux qui avait dressé tout l'Orient contre Rome. En effet — comme nous l'avons déjà évoqué —, elle s'inscrit dans la lignée de tous les monarques hellénistiques, c'est-à-dire les descendants des généraux d'Alexandre le Grand que Rome doit affronter au fil des siècles (comme Pyrrhus ou Persée).

Ce qui est intéressant, c'est que les Romains attribuent aux rois étrangers les défauts précisément avancés par Dubuisson, c'est-à-dire l'envers des valeurs romaines traditionnelles — liant dès lors la royauté à une forme de barbarie. Plus que n'importe quel autre de leur sujet, ces monarques sont caractérisés par des vices comme :

- SUPERBIA (« désir effréné d'une excessive grandeur et la volonté de l'imposer aux hommes et aux dieux »³⁴⁶). Dans une lettre à son ami Atticus, Cicéron exprime sa haine pour Cléopâtre et la justifie précisément par le fait que la reine est orgueilleuse :

³⁴² MARCIEN L., « L'interprétation de la bataille d'Actium par les poètes latins de l'époque augustéenne », in *Les Etudes Classiques*, t.24.4, 1956, p.338.

³⁴³ MARTIN P.-M., *op. cit.*, pp.13-14.

³⁴⁴ *Ibid.*, pp.45-46.

³⁴⁵ VERG., *En.*, VIII, 688.

³⁴⁶ MARTIN P.-M., *op. cit.*, p.73.

« **Je déteste la reine** ; Ammonius, garant de ses promesses, sait que j'ai le droit de la détester ; ces promesses étaient d'ordre érudit et conformes à mon honneur ; aussi n'hésiterais-je pas à en parler même devant l'assemblée du peuple. (...) **Quant à la superbe de la reine en personne**, lorsqu'elle résidait dans ses "jardins" de la Rive droite, **je ne peux l'évoquer sans vive douleur**. Aussi je ne veux rien avoir à faire avec ces gens-là ; libre à eux de penser que c'est moins le courage que la bile qui m'anime. »³⁴⁷

De même, dans *l'Histoire Auguste*, Zénobie est présentée comme orgueilleuse :

« Et en réalité, alors que Gallien dirigeait encore l'État, **cette femme orgueilleuse** occupa la fonction royale. ; du fait que Claude était retenu par la guerre contre les Goths, c'est **à peine si, en fin de compte, vaincue et menée en triomphe, elle se soumit à la juridiction romaine.** »³⁴⁸

- IMPIETAS (« non-respect des dieux et des hommes »³⁴⁹) : ce défaut explique notamment que ces peuples ont été vaincus par Rome. En effet, la qualité première du héros romain est d'être pieux (*Pius Aeneas*), et donc d'être protégé par les dieux.

*Heu, vatū ignarāe mentes !*³⁵⁰ : ce vers apparaît dans *l'Enéide* au moment où Didon multiplie les sacrifices en vue de s'attirer les faveurs des dieux pour sa relation avec Enée. Cette exclamation, bien qu'elle fasse l'objet de plusieurs interprétations, manifeste bien toute l'impiété de Didon : soit elle méprise les prêtres qu'elle accuse d'ignorance, soit Virgile utilise cette expression pour critiquer Didon qui instrumentalise la religion pour ses désirs personnels. Ainsi P.-A. Deproost souligne dans ce passage que « Didon délire ; elle n'est donc pas prête intérieurement ; elle n'est pas prête à écouter la volonté des dieux ; elle veut réaliser ses propres désirs,

³⁴⁷ *Reginam odi. Id me iure facere scit sponsor promissorum eius Ammonius, quæ quidem promissa[rum eius] erant g-philologa et dignitatis meae ut uel in contione dicere auderem. (...) Superbiam autem ipsius reginae, cum esset trans Tiberim in hortis, commemorare sine magno dolore non possum. Nihil igitur cum istis ; nec tam animum me quam stomachum habere arbitrentur* (CIC., Att., XV, 15).

³⁴⁸ *Si quidem, Gallieno adhuc regente rem publicam, regale mulier superba munus obtinuit et, Claudio bellis Gothicis occupato, vix denique ab Aureliano victa et triumphata concessit in iura Romana* (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XXX, 3).

³⁴⁹ MARTIN P.-M., *op. cit.*, pp.73-74.

³⁵⁰ VERG., *En.*, IV., 65.

annexer les dieux, les plier à ses volontés. Didon est totalement prise par son délire amoureux et, dans de telles conditions, sa prière ne peut être qu'un simulacre. »³⁵¹

- PERFIDIA³⁵² : ces monarques sont perfides, fourbes, traîtres, calculateurs, manipulateurs ; on ne peut pas leur faire pleinement confiance.
- CRUDELITAS³⁵³ : les rois étrangers se démarquent par leur cruauté et par leur soif de pouvoir qui les pousse à commettre les pires crimes.

Ces deux derniers vices ont été évoqués précédemment concernant les femmes de notre corpus : nous ne reviendrons donc pas dessus.

Enfin, on leur associe d'autres défauts, liés aux besoins primaires (nourriture, sexualité...) : luxe, mollesse, avarice, lubricité...³⁵⁴ Chez les reines de Méditerranée, ces vices apparaissent ou sont sous-entendus par leur rapprochement avec des courtisanes qui — comme nous l'avons déjà évoqué —, outre leur rapport à la sexualité par leur profession, sont caractérisées par leur cupidité et leur goût des richesses.

Il convient toutefois de nuancer quelque peu cette vision négative de la royauté. D'une part, c'est précisément par les rencontres et les luttes avec des monarques étrangers que les Romains redécouvrent la monarchie, et c'est d'autant plus le cas, que par ses conquêtes, Rome s'impose comme « reine » du monde. De même, les Romains n'ont pas uniquement fait la guerre aux monarques étrangers, puisque, par nécessité militaire ou stratégique, ils s'allient avec ces rois qui deviennent dès lors des « vassaux » ou des « clients ». Enfin, les Romains, derrière leur haine affichée, ont de la fascination pour la monarchie : il ne faut pas oublier qu'ils adoptent, à partir du I^{er} siècle, et ce pendant cinq siècles en Occident, une forme de régime monarchique, le Principat. Cette fascination s'exerce notamment à travers la figure d'Alexandre le Grand : certes, ce roi macédonien s'est laissé corrompre par les charmes de l'Orient (en adoptant ses coutumes les plus « barbares » comme la proskynèse ou la

³⁵¹ DEPROOST P.-A., *Explications d'auteurs latins : poésie*, cours disponible sur la toile. URL :http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/Enseignement/Glor2330/Virgile_didon/Didon/IV,54-89/default.htm.

³⁵² MARTIN P.-M., *op. cit.*, pp.74-75.

³⁵³ *Ibid.*, pp.75-77.

³⁵⁴ *Ibid.*, pp.77-78.

polygamie), mais il incarne l'idéal du conquérant et du triomphateur. Suétone rapporte ainsi la fascination d'Auguste ou de Caligula à l'égard du roi macédonien :

Auguste : « A la même époque, s'étant fait montrer le sarcophage et le corps d'Alexandre le Grand, que l'on retira de son tombeau, il lui rendit hommage en plaçant sur sa tête une couronne d'or et en le jonchant de fleurs (...). »³⁵⁵

Caligula : « Quant aux insignes du triomphe, il les porta de façon courante, même avant son expédition, parfois avec la cuirasse d'Alexandre le Grand qu'il avait fait tirer de son tombeau. »³⁵⁶

³⁵⁵ *Per idem tempus conditorium et corpus Magni Alexandri, cum prolatum e penetrali subiecisset oculis, corona aurea imposita ac floribus aspersis veneratus est (...)* (SUET., *Vitae XII Caesarum, Aug.*, 18,1).

³⁵⁶ *Triumphalem quidem ornatum etiam ante expeditionem assidue gestavit, interdum et Magni Alexandri thoracem repetitum e conditorio eius* (SUET., *Vitae XII Caesarum, Calig.*, 52).

2.3. Un danger pour l'homme (romain)

Arrêtons-nous quelques instants pour synthétiser ce que nous venons d'évoquer sur le portrait physique et moral des reines de Méditerranée.

D'un point de vue physique, si les auteurs ne s'attardent pas à décrire en détail leur physique, ils s'accordent toutefois pour dire qu'elles sont belles, voire très belles, et d'une beauté peu commune. Peu importe de préciser si elles sont brunes ou blondes, aux yeux bleus ou noirs, ce qui compte c'est de préciser qu'elles sont belles, car la beauté incarne en elle-même un danger. De même, elles sont associées subtilement (par leurs habits) ou non (par le terme *meretrix*) aux courtisanes : se projette l'image d'une femme érotique, dénudée, mais qui prend aussi le temps de se préparer avec richesse et opulence (vêtements colorés, parfums...) en vue de charmer et de séduire les hommes. Le fait de suggérer cette beauté suffit donc à construire tout un imaginaire chez les lecteurs. Nous pouvons d'ailleurs le voir chez les artistes postérieurs, en particulier au XIXe siècle teinté d'orientalisme où ces reines ont été représentées comme dénudées et fortement sexualisées.

D'un point de vue moral, si au départ elles sont présentées comme intelligentes, cultivées, compétentes, ces qualités sont cependant nuancées et transformées en *furor* : ces femmes, par leur nature féminine, sont faibles et irrationnelles. De même, par leur statut de reine, elles se voient imputées de défauts, de stéréotypes qui y sont rattachés — stéréotypes typiques des Orientaux et des Carthaginois : elles sont perfides, cruelles, impies, manipulatrices... Elles sont à la fois l'antithèse romaine de la femme idéale (dont elles sont pourtant proches par leur nature), et de l'homme idéal (dont elles se rapprochent par leurs fonctions politiques, militaires, religieuses).

Par leur beauté digne des plus célèbres courtisanes, ainsi que par leur intelligence et leur statut de reine, ces femmes incarnent donc un danger pour les Romains : pour la République, par la passion amoureuse qu'elles peuvent susciter, pour les valeurs romaines traditionnelles, pour l'émancipation des hommes et pour leur virilité.

2.3.1. Un danger pour Enée

Didon apparaît au début de l'*Enéide* comme une sauveuse : elle accueille en effet les Troyens qui, vaincus par les Grecs, ont connu de multiples péripéties avant d'échouer à Carthage. Le lecteur pourrait donc penser au départ qu'elle est une alliée de Rome, mais c'est

oublier le dessein des dieux : Didon n'a en réalité pour mission que de représenter un mirage et une tentation pour empêcher Enée d'accomplir son destin, c'est-à-dire de fonder une dynastie à l'origine de Rome. La reine carthaginoise incarne donc un danger pour la création de Rome : si elle était parvenue à retenir Enée, Rome n'aurait jamais connu le jour et peut-être l'Empire romain aurait été un Empire... carthaginois ?

Ce danger se manifeste particulièrement au moment de l'intervention de Mercure au chant IV. En effet, Enée est décrit sous les traits d'un prince oriental, revêtu d'un richissime manteau, qui a succombé à la tentation de la richesse et de la mollesse typiques de l'Orient pour oublier sa destinée. Ce portrait s'oppose nettement à la sobriété et à la réserve du Romain attaché aux valeurs de la terre :

« Le héros portait une épée à la garde constellée de **jaspé fauve**, et de ses épaules tombait un **manteau resplendissant de pourpre tyrienne**, réalisé par **la riche Didon**, qui en avait rehaussé la trame d'un **mince fil d'or**. »³⁵⁷

De même, Mercure, d'une manière provocatrice, réduit Enée à un compagnon (*uxorius*) associé au pouvoir par Didon qui demeure la véritable reine (image du « prince consort »).

« Tu poses les bases de l'altière Carthage, **asservi à une épouse**, et tu bâtis pour une cité magnifique oublieux hélas ! de ton royaume et de tes affaires ? »³⁵⁸

Outre le fait qu'il délaisse son destin et celui de son fils Ascagne, son pouvoir d'action et son autorité sont donc farouchement appauvris, ce qui est aussi une atteinte à sa virilité. Quelle image pour le héros fondateur de Rome de se retrouver entretenu par une femme !

Cette description est d'autant plus scandaleuse que les lecteurs de l'*Enéide* savent qu'entretemps Carthage est devenue l'une de plus grandes menaces de l'histoire romaine (par les guerres puniques et la figure d'Hannibal) : Enée apparaît comme un collaborateur qui participe à la construction et au développement d'une future cité ennemie.

³⁵⁷ *Aenean fundantem arces ac tecta nouantem/conspicit. Aque illi stellatus iaspide fulua / ensis erat Tyrioque ardebat murice laena/demissa ex umeris, diues quæ munera Dido/fecerat, et tenui telas discreuerat auro* (VERG., *En.*, IV, 261-265).

³⁵⁸ *Tu nunc Karthaginis altae /fundamenta locas pulchramque uxorius urbem/exstruis ? heu, regni rerumque oblite tuarum !* (VERG., *En.*, IV, 265-267).

2.3.2. Un danger pour César, Marc Antoine et Octave

En ce qui concerne Cléopâtre, elle apparaît dangereuse pour trois des plus grands personnages de la fin de la République — et plus globalement de l'histoire romaine : César le conquérant des Gaules, Marc Antoine le victorieux général et Octave le fondateur du Principat et de la *pax Romana*.

Suétone aborde la relation entre César et Cléopâtre :

« Mais sa plus grande passion fut pour Cléopâtre : **non seulement il lui donna maintes fois des festins qui se prolongeaient jusqu'au jour**, mais, l'emmenant avec lui sur un navire pourvu de cabines, **il aurait traversé toute l'Égypte et atteint l'Éthiopie, si son armée n'avait pas refusé de le suivre** ; enfin, l'ayant fait venir à Rome, il ne la renvoya que comblée d'honneurs et de récompenses magnifiques et lui permit de donner son nom au fils qui lui était né. »³⁵⁹

Parmi d'autres reines citées, Cléopâtre est présentée comme celle pour qui César aura le plus d'affection. Suétone insiste également sur le fait qu'il se laisse emporter à ses côtés dans un long voyage — au cours duquel, la reine lui aurait montré les richesses de l'Égypte et de la monarchie —, si bien qu'il n'a à un moment plus le soutien de ses armées, armées qui lui avaient pourtant permis de remporter de grandes victoires (la Guerre des Gaules, la guerre contre Pompée) et d'appuyer son prestige à Rome. Cléopâtre est donc dangereuse pour l'image que peut rendre César auprès du peuple et de ses armées, ce qui n'est pas à négliger dans un I^{er} siècle marqué par les guerres civiles entre des généraux disposant d'un pouvoir personnel toujours plus important.

Marc Antoine est bien évidemment l'antithèse d'Enée et d'Octave : il perd ses valeurs romaines et devient l'ennemi de Rome, sa patrie d'origine. Les auteurs latins ne sont d'ailleurs pas tendres avec le général à qui ils reprochent d'avoir failli en succombant aux tentations orientales.

Nous pouvons le voir chez Pline l'Ancien dans l'épisode du banquet déjà évoqué précédemment : la reine affirme toute l'autorité qu'elle exerce sur son mari qui apparaît comme le jouet de ses désirs.

³⁵⁹ *Sed maxime Cleopatram, cum qua et conuiuia in primam lucem saepe protraxit et eadem naue thalamego paene Aethiopia tenus Aegyptum penetrauit, nisi exercitus sequi recusasset, quam denique accitam in urbem non nisi maximis honoribus praemiisque auctam remisit filiumque natum appellare nomine suo passus est.* (SUET., *Vitae XII Caesarum*, Caes., 52, 2).

Dans les *Épodes* d'Horace, Antoine est présenté comme aliéné, complètement soumis (*emancipatus*) à Cléopâtre désignée ici uniquement par sa nature féminine (*feminae*). Horace souligne également que c'est pour elle qu'il prend les armes, et qu'il se met au service d'eunuques. Cette dernière anecdote n'est pas anodine et permet une véritable dépréciation de la virilité d'Antoine : il dépend soit d'une femme soit d'hommes qui n'en sont plus vraiment.

« Le Romain, hélas ! – vous le nierez, temps futurs — **devenu la propriété d'une femme**, porte pour elle le pieu et les armes ; soldat, il **peut obéir en esclave aux eunuques ridés**, et le soleil voit cette honte : la moustiquaire au milieu des enseignes d'une armée. »³⁶⁰

Selon Eutrope, c'est bien Cléopâtre, par son ambition démesurée de conquérir Rome, qui pousse Marc Antoine à entreprendre une guerre civile contre sa propre patrie : il semble complètement dénué d'une liberté d'action ou d'un libre arbitre.

« Lui aussi déclencha une formidable guerre civile **sous l'impulsion de sa femme Cléopâtre**, la reine d'Égypte, celle-ci désirant, **avec une passion toute féminine**, régner aussi sur la Ville³⁶¹. »

Enfin, Florus, s'il reconnaît au départ que Marc Antoine n'est pas le Romain idéal du point de vue de ses valeurs, accuse toutefois Cléopâtre d'être celle qui le réduit en esclavage (*captus amore*) et le manipule pour parvenir à son ambition, c'est-à-dire s'emparer de Rome. En outre, il le décrit avec tous les attributs typiques des monarques orientaux (sceptre d'or, robe de pourpre, pierres précieuses...), attributs déjà utilisés pour désigner Enée : ces objets sont en réalité le symbole de la perte de ses valeurs romaines.

« La fureur d'Antoine, ne pouvant être détruite par l'ambition, fut éteinte par le **luxé** et la **débauche**. En effet, comme après l'affaire des Parthes, il avait les armes en horreur et restait oisif, **il s'éprit de Cléopâtre** et, comme s'il avait remporté des succès, s'accordait du repos dans les bras de la reine. **C'est ainsi qu'une Égyptienne demande l'Empire romain à un général ivre, pour prix de ses faveurs**. Et Antoine le lui promet, comme si le Romain était plus facile à vaincre que le Parthe ! Il se prépara donc à conquérir le pouvoir —, et cela, sans se cacher ; mais, **après avoir oublié sa patrie, son nom, sa**

³⁶⁰ *Romanus eheu (posteri negabit) / emancipatus feminae/ fert uallum et arma, miles et spadonibus/ seruire rugosis potest / interque signa turpe militaria/ sol adspicit conopium* (HOR., *Epo.*, IX, 11-15).

³⁶¹ *Hic quoque ingens bellum ciuile commouit, cogente uxore Cleopatra, regina Aegypti, dum cupiditate muliebri optat etiam in urbe regnare* (EUTR., VII, 7).

toge, ses faisceaux, il s'abandonna tout entier à ce **monstre**, et cela se vit non seulement dans ses sentiments, mais aussi **dans son costume et même dans ses ornements. Un sceptre d'or à la main, un cimenterre au côté, un vêtement de pourpre attaché par d'énormes pierres précieuses : il lui manquait le diadème pour que ce fût aussi en roi qu'il pût jouir d'une reine.** »³⁶²

La reine incarne enfin un danger pour la stabilité et la paix de Rome, ainsi que pour le projet politique d'Octave : si elle l'emporte à Actium, elle sera bien la véritable reine de Rome, puisque Marc Antoine est présenté comme complètement soumis à son influence.

Cela se traduit par le fait qu'Octave souhaite à tout prix la faire défilier à son triomphe pour marquer sa victoire et qu'il essaye de trouver des solutions pour enlever le venin de son corps comme le souligne Suétone :

« Quant à Cléopâtre, **il désirait si vivement la réserver à son triomphe**, qu'il fit même venir des psyllles pour sucer le venin de sa plaie, car on croyait qu'elle s'était tuée en se faisant mordre par un aspic. »³⁶³

La valeur d'Octave s'observe dans sa capacité à résister aux charmes de Cléopâtre — là où César et Antoine ont échoué. La reine tente en effet de se sauver en mettant en place la même stratégie qu'avec César : se jeter à ses genoux, l'implorer et le charmer par sa beauté.

« La reine, prosternée aux pieds de César, essaya d'attirer les regards du vainqueur. Mais en vain : **sa beauté ne vainquit pas la chasteté du prince.** »³⁶⁴

La *pudicitia*, si chère aux matrones romaines, l'emporte sur la beauté orientale : les vertus romaines d'Octave sont plus fortes que les qualités superficielles de Cléopâtre grâce auxquelles elle a charmé tant d'hommes, dont César, le père adoptif d'Octave. En cela, il se

³⁶² *Furor Antonii quatenus per ambitum non poterat, luxu et libidine extinctus est. Quippe cum post Parthos exorsus arma in otio ageret, captus amore Cleopatrae quasi bene gestis rebus, in regio se sinu reficiebat. Hinc mulier Aegyptia ab ebrio imperatore pretium libidinum Romanum imperium petit ; et promisit Antonius, quasi facilius esset Partho Romanus. Igitur dominationem parare, nec tacite ; sed patriae, nominis, togae, fascium oblitus totus in monstrum illud, ut mente, ita habitu quoque et cultu, desciverat. Aureum in manu baculum, ad latus acinaces, purpurea uestis ingentibus obstricta gemmis : diadema deerat, ut regina rex et ipse frueretur (FLOR., IV, 11, 1-3).*

³⁶³ *Cleopatrae, quam seruatam triumpho magnopere cupiebat, etiam psyllas admouit, qui uenenum ac uirus exugerent, quod perisse morsu aspidis putabatur (SUET., Vitae XII Caesarum, Aug., XVII, 8).*

³⁶⁴ *Regina ad pedes Caesaris provoluta temptavit oculos ducis. Frustra quidem ; nam pulchritudo infra pudicitiam principis fuit (FLOR., IV, 11).*

rapproche du héros Enée et incarne l'Occident qui résiste aux charmes de l'Orient comme le souligne C.A. Forbes :

« The conflict between Dido and Aeneas... symbolizes the clash between East and West. Dido is like the violent, passionate and stormy women of the East, Medea and Cleopatra... Aeneas is a Westerner in that he is strong... He is like a solid oak tree, unshaken by the wind of oriental passion which blow about him. »³⁶⁵

Ainsi, au-delà d'être dangereuse pour quelques particuliers romains, la reine égyptienne menace directement Rome en s'attaquant à ceux qui sont à la tête de ces institutions.

« Avant ce jour, il était sacrilège de tirer le Cécube du cellier des aïeux, dans le temps qu'une reine préparait **la ruine insensée du Capitole et les funérailles de l'Empire** avec son troupeau malsain d'hommes infâmes et souillés, livrée sans frein à tous les espoirs et ivre des douceurs de la Fortune ». ³⁶⁶

2.3.3. Un danger pour Scipion l'Africain, Syphax et Masinissa

Quant à Sophonisbe, elle n'apparaît pas un danger seulement pour Rome, mais aussi pour son propre peuple et pour des monarques étrangers : par ses charmes, elle parvient en effet à changer les projets des deux hommes — Syphax et Masinissa — qui s'éprennent d'elle.

Elle apparaît d'abord comme l'envoyée de son père pour influencer son premier mari qui est totalement épris de son épouse (*Neutiquam quieturus stimulabat aegrum amore uxor socerque*³⁶⁷). Tite-Live sous-entend que c'est elle — avec son père — qui tient réellement les rênes de pouvoir : ainsi Syphax part en guerre avec son beau-père contre les Romains, alors qu'il avait au départ conclu une alliance avec Scipion.

Le recours à sa fille comme moyen de contrôler les hommes est d'ailleurs employé une seconde fois par Hasdrubal qui offre sa fille en mariage à... Scipion (*Hasdrubal Poenorum imperator non ipse modo ad eum in regnum uenerit sed etiam filiam ei nuptum dederit*³⁶⁸).

L'historien fait également référence à la conception antique philosophique sur l'amour : cette maladie (*aegrum amore*) fait perdre la tête et empêche l'homme d'être rationnel.

³⁶⁵ FORBES C.A., « Tragic Dido », in *Classical Bulletin*, 29, 1953, p. 53.

³⁶⁶ *Antehac nefa depromere Caecubum/cellis avitis, dum Capitolio/regina dementis ruinas/funus imperio parabat/contaminato cum grege turpium/morbo virorum, quidlibet impotens/sperare fortunaque dulci/ebria* (HOR., O., I, 37, 5-12).

³⁶⁷ LIV., XXX, 11, 3.

³⁶⁸ LIV., XXX, 13, 5.

Cette folie amoureuse touche également Masinissa qui tombe immédiatement sous le charme de cette belle souveraine :

« Le ton de sa prière se faisait plus tendre qu'implorant et la pitié ne fut pas le seul sentiment qu'éprouvât le vainqueur ; **d'un tempérament ardent comme tous les Numides, il succomba à l'amour de sa captive.** Lui donnant la main, il promit de lui accorder ce qu'elle lui demandait et entra dans le palais. »³⁶⁹

Tite-Live souligne d'ailleurs ici le fait que l'amour et la beauté font perdre toute raison à l'homme, en montrant que ce n'est qu'après sa promesse qu'il essaye de trouver une solution pour la réaliser. Autrement dit, ses sentiments, ses sens, ses désirs ont pris le dessus sur la raison politique et stratégique, et ce n'est qu'après avoir été emporté par ses pulsions, qu'il prend conscience de ce qu'il a promis.

Finalement, toujours par amour (*ab amore*), il prend une décision jugée par Tite-Live comme *temerarium atque impudens* : il se marie avec une femme... déjà mariée et ennemie de son puissant allié romain !

« **C'est après seulement qu'il réfléchit aux moyens de respecter sa promesse.** Dans le trouble où il se trouvait, **n'écoutant que son amour, il prit un parti insensé et même incongru** : il ordonna soudain qu'on prépare ses noces pour le jour même, afin d'enlever à Laelius ou à Scipion tout pouvoir sur leur captive devenue la femme de Masinissa. »³⁷⁰

Tite-Live, à travers les mots de Syphax, synthétise tout ce que les auteurs latins pensaient de ces femmes orientales et du danger qu'elles incarnent : Syphax déplore son mariage, car désormais il a perdu la raison et a brisé les liens d'hospitalité avec Rome. Par ailleurs, il décrit Sophonisbe comme une sorcière, une ensorceleuse, une furie, un démon (*furiam pestemque*) qui l'a perverti, et qui — pour son plus grand bonheur — est désormais en train de perdre son pire ennemi Masinissa :

³⁶⁹ *Propiusque blanditias iam oratio esset quam preces, non in misericordiam modo prolapsus est animus uictoris, sed, ut est genus Numidarum in uenerem praeceptis, amore captivae uictor captus. Data dextra in id quod petebatur obligandae fidei in regiam concedit* (LIV., XXX, 12, 17-18).

³⁷⁰ *Institit deinde reputare secum ipse quemadmodum promissi fidem praestaret. Quod cum expedire non posset, ab amore temerarium atque impudens mutuatur consilium ; nuptias in eum ipsum diem parari repente iubet ne quid relinqueret integri aut Laelio aut ipsi Scipioni consulendi uelut in captivam quae Masinissae iam nupta foret.* (LIV., XXX, 12, 19-20).

« En effet, comme Scipion lui demandait dans quelle intention il avait dénoncé l’alliance avec les Romains jusqu’à leur déclarer la guerre **Syphax reconnut qu’il avait commis une faute et une folie**, mais le jour où il avait pris les armes contre les Romains avait marqué la fin et non le début de son égarement. **Il avait commencé à perdre la raison, il avait rompu les liens d’hospitalité et tous ses engagements personnels et publics le jour où il avait pris chez lui une Carthaginoise et l’avait épousée**. Les flambeaux de ses noces avaient mis le feu à sa maison ; cette **femme était un démon, une furie qui par ses sortilèges avait égaré, pervertit son jugement et elle n’avait eu de cesse qu’elle lui mette dans les mains ces armes maudites qui avaient pour cible un hôte et un ami**. Cependant, ce qui les consolait dans son malheur, malgré les désastres et les chagrins qui l’accablaient, c’était que **ce démon, cette furie** était maintenant dans la maison de son pire ennemi. Ah non ! Masinissa ne s’était pas montré plus sage ou plus raisonnable que lui ; son âge le rendait plus vulnérable : son mariage avec Sophonisbe révélait encore plus de faiblesse et de passion. »³⁷¹

Notons que ces passages permettent d’opposer ces rois étrangers à Scipion — tout comme les auteurs cherchent à opposer Marc-Antoine et Octave :

« Scipion jugeait d’autant plus sévèrement cette conduite que, **dans sa jeunesse, il n’était tombé sous le charme d’aucune captive**. »³⁷²

Cette phrase illustre le sentiment que les Romains — par leurs institutions républicaines — sont les meilleurs et dotés de vertus qui les empêchent d’être vaincus (notamment en ne cédant pas à des passions amoureuses). Scipion le réaffirme une seconde fois dans son discours à Masinissa, ce qui offre une nouvelle occasion à Tite-Live de présenter la pensée romaine sur les passions — notamment amoureuses —, et leurs dangers :

« Or, parmi les vertus qui pouvaient justifier que tu recherches mon amitié, il n’y en a aucune qui m’inspire plus de fierté que **ma continence et l’empire que j’exerce sur mes passions**. (...) »

³⁷¹ *Nam cum Scipio quid sibi uoluisset quaereret qui non societatem solum abnuisset Romanam sed ultro bellum intulisset, tum ille peccasse quidem sese atque insanisse fatebatur, sed non tum demum cum arma aduersus populum Romanum cepisset; exitum sui furoris eum fuisse, non principium; tum se insanisse, tum hospitia priuata et publica foedera omnia ex animo eiecisse cum Carthaginensem matronam domum acceperit. Illis nuptialibus facibus regiam conflagrasse suam; illam furiam pestemque omnibus delenimentis animum suum auertisse atque alienasse, nec conquiesse donec ipsa manibus suis nefaria sibi arma aduersus hospitem atque amicum induerit. Perditum tamen atque adflicto sibi hoc in miseriis solatii esse quod in omnium hominum inimicissimi sibi domum ac penates eadem pestem ac furiam transisse uideat. Neque prudentiorem neque constantiorem Masinissam quam Syphacem esse, etiam iuuenta incautiorem; certe stultius illum atque intemperantiorem eam quam se duxisse (LIV., XXX, 13, 9-14).*

³⁷² *Et eo foediora haec uidebantur Scipioni quod ipsum in Hispania iuuenem nullius forma pepulerat captiuae (LIV., XXX, 14, 3).*

Les dangers qui guettent notre âge, crois-moi viennent moins des ennemis en armes que de plaisirs qui nous environnent de toutes parts. **Celui qui a su, en maîtrisant ses passions, les tenir en bride et les dompter a gagné un plus beau titre de gloire et une plus belle victoire** que nous, vainqueurs de Syphax. (...) Modère ta passion. »³⁷³

Il n'empêche que même si elle a été rapidement neutralisée, Sophonisbe a représenté un danger pour Scipion : elle aurait en effet pu renverser une alliance qui se ferait en défaveur des Romains dans le contexte des guerres puniques.

Il faudrait envoyer à Rome le roi et son épouse, même si elle n'était pas Carthaginoise, même si elle n'était pas la fille du général ennemi ; il faudrait laisser le sénat et le peuple fixer **le sort d'une femme accusée d'avoir détourné le roi de notre alliance et de l'avoir poussé à prendre les armes contre nous.** ³⁷⁴

Or, dans l'imaginaire romain, ces guerres ont été perçues comme particulièrement dangereuses, ce qui explique notamment le fait qu'ils aient complètement détruit la ville après la troisième guerre punique, ou que Virgile consacre un chant entier de l'Énéide à justifier l'origine de la rivalité entre ces deux grandes cités de la Méditerranée. Au-delà d'avoir perdu deux rois étrangers, elle a mis en danger toute la stratégie militaire et politique des Romains qui s'étaient alliés avec des rois locaux pour pouvoir l'emporter sur les Carthaginois : elle doit donc nécessairement être portée à Rome en triomphe.

2.3.4. Un danger pour Odénat et Aurélien

Zénobie a d'abord représenté un danger pour sa propre cité, Palmyre, en s'alliant avec Maenoius, un personnage décrit comme immonde (*spurcissimus*³⁷⁵) pour tuer son propre mari et son héritier comme nous l'avons déjà évoqué précédemment. Cet acte est d'autant plus scandaleux qu'Odénat s'était démarqué par son courage, sa force et par tout ce qu'il avait entrepris pour le développement de Palmyre et pour son entente avec Rome.

³⁷³ *Atqui nulla earum uirtus est propter quas tibi adpetendus uisus sim qua ego aequae ac temperantiae et continentiae libidinum gloriatus fuerim. (...) Non est, non -- mihi crede -- tantum ab hostibus armatis aetati nostrae periculi quantum ab circumfusiis undique uoluptatibus. Qui eas temperantia sua frenauit ac domuit multo maius decus maioremque uictoriam sibi peperit quam nos Syphace uicto habemus. (...) Vince animum (...) (LIV., XXX, 14, 5-11).*

³⁷⁴ *Et regem coniugemque eius, etiamsi non ciuis Carthaginensis esset, etiamsi non patrem eius imperatorem hostium uideremus, Romam oporteret mitti, ac senatus populi que Romani de ea iudicium atque arbitrium esse quae regem socium nobis alienasse atque in arma egisse praecipitem dicatur (LIV., XXX, 14, 10).*

³⁷⁵ *HA, Vie des Trente Tyrans, XV, 17, 8.*

« Si Odénat, le prince des Palmyriens, ne s'était pas emparé du pouvoir impérial après la capture de Valérien, les forces de l'État romain étant épuisées, **l'Orient eût été perdu** (...). Cet homme remarquable eût assurément, avec l'aide de son épouse Zénobie, **remis en ordre non seulement l'Orient**, qu'avait déjà rétabli dans son état antérieur, **mais aussi absolument toutes les parties du monde** ; c'était un **homme énergique à la guerre**, et à ce que racontent des auteurs en très grand nombre, toujours célèbre grâce à des mémorables chasses (...). **Endurci par ces efforts, il supporta le soleil et la poussière** durant le combat contre les Perses. »³⁷⁶

Tout comme Sophonisbe, elle n'est donc pas dangereuse que pour des étrangers, mais aussi pour ses propres sujets. Toutefois, elle a représenté un danger encore plus grand pour Rome, car profitant de l'épuisement de l'État (*fatigata res publica*), des guerres extérieures contre les Goths (*Claudio bellis Gothicis occupato*) et de la faiblesse des empereurs (*Gallieno nequissime agente*), elle s'est attribué de plus en plus de pouvoir jusqu'à s'imposer comme reine d'Orient. En d'autres termes, elle pourrait reproduire l'empire d'Orient de Cléopâtre et d'Antoine et donc faire bloc à l'Occident qui n'a plus le grand Octave pour arrêter les ambitions démesurées d'une reine orientale.

Finalement, l'empereur Aurélien monte sur le trône et semble plus disposé à mettre un terme à la puissance de Zénobie. En effet, il part en guerre contre elle et la soumet avec ses alliés, mais non sans difficultés. Bien au contraire, *l'Histoire Auguste* souligne combien cette guerre est une épreuve pour l'empereur, si bien qu'il en est même blessé physiquement :

« Après cela il orienta sa route vers Palmyre avec l'intention de parvenir au terme de ses peines une fois qu'il l'aurait prise d'assaut ; en route cependant, il endura bien des difficultés, car son armée fut à plus d'une reprise mal reçue par les brigands syriens et, durant le siège, **il prit de tels risques qu'il fût blessé par une flèche**. »³⁷⁷

L'empereur semble donc dépassé par la situation, presque à bout de souffle : il est présenté comme accablé et épuisé par les épreuves (*fatigatus ac pro malis fessus*). Si cette description permet surtout d'ajouter davantage de prestige à sa victoire, il n'empêche que Zénobie apparaît comme l'un des plus grands dangers de son règne, ce qui justifie la mise en

³⁷⁶ Nisi Odenatus, princeps Palmyrenorum, capto Valeriano, fessis Romanae rei publicae viribus, sumpsisset imperium, in Oriente perditae res essent (...) Ille plane cum uxore Zenobia non solum Orientem, quem iam in pristinum reformaverat statum, sed et omnes omnino totius orbis partes reformasset, vir acer in bellis et, quantum plerique scriptores loquuntur, venatu memorabili semper inclitus (...). Quibus duratus solem ac pulverem in bellis Persicis tulit (...) (HA, *Vie des Trente Tyrans*, XV, 1,8,9).

³⁷⁷ Post haec Palmyram iter flexit, ut ea oppugnata laborum terminus fieret ; sed in itinere a latronibus Syris male accepto frequenter exercitu multa perpeusus est et in obsidione usque ad ictum sagittae periclitatus est (HA, *Vie d'Aurélien*, XXVI, 1).

scène de son triomphe et le fait qu'elle soit considérée au même titre que les autres généraux ennemis.

2.3.5. L'incarnation du mal

Par les dangers que ces reines ont représentés, il nous semble qu'elles incarnent pour les Romains, l'inversion de leurs valeurs, et donc le mal : elles sont maléfiques. Nous pouvons tout particulièrement le voir dans la description de Cléopâtre dans la *Guerre civile* de Lucain, description marquée par un champ lexical du mal et une comparaison avec celle jugée responsable de la Guerre de Troie, la belle Hélène de Sparte³⁷⁸ :

« Quand Cléopâtre, partie sur une frêle birème, corrompt le gardien de Pharos qui abaisse les chaînes, et se rend, à l'insu de César, dans le palais émathien, elle, **l'opprobre de l'Égypte**, la **fatale Erinis** du Latium, dont **l'impureté** a fait le **malheur de Rome**. Autant la **beauté malfaisante de la Spartiate** bouleversa les demeures d'Argos et d'Ilion, autant Cléopâtre **aviva les fureurs** de l'Hespérie. »³⁷⁹

De même, elle est désignée à deux reprises comme *monstrum* : Horace l'utilise d'abord dans son ode 37 (*fatale monstrum*), puis Florus le reprend (*illud monstrum*), ce qui montre que l'historien a jugé cette image assez frappante et/ou juste pour Cléopâtre.

Dans le Gaffiot, le terme *monstrum* désigne d'une part un fait prodigieux envoyé comme avertissement par les dieux, mais également tout ce qui sort de la nature, un monstre, une monstruosité. L'adjectif *fatalis*, se traduit, quant à lui, par fatal, funeste, pernicieux, mortel. Cléopâtre n'est donc presque pas humaine : elle est — par ces vices — une monstruosité de la nature, qui s'avère mortelle pour tous ceux qui se laisseront piéger par ses charmes.

Dans *the Roman Revolution*, R. Syme affirme ainsi que:

'The propaganda of Octavianus magnified Cleopatra beyond all measure and decency. To ruin Antonius it was not enough that she should be a siren: she must be made a Fury — *fatale monstrum*.'³⁸⁰

³⁷⁸ MARCIEN L., *op.cit.*, p.334.

³⁷⁹ *Cum se parua Cleopatra biremi / corrupto custode Phari laxare catenas / intulit Emathiis ignaro Caesare tectis, / dedecus Aegypti, Latii feralis Erinys, / Romano non casta malo. Quantum inpulit Argos / Iliacasque domos facie Spartana nocenti, / Hesperios auxit tantum Cleopatra furores* (LUC., *Bellum civile*, X, 57-65).

³⁸⁰ SYME R. *The Roman Revolution*, London, Oxford University Press, 1971, p.274.

Or, cette référence à la furie est intéressante, parce que Didon et Sophonisbe sont désignées comme telles également : Didon craint d'être emportée par l'esprit des Furies (*Heu Furiis incensa feror*³⁸¹) et Sophonisbe est désignée — comme nous l'avons déjà évoqué — par l'apposition *furiam, pestem*.

Les Furies sont, dans la mythologie romaine, les déesses de la vengeance et de la discorde, et par extension, ce terme est passé dans le langage courant pour désigner une femme cruelle.³⁸² A. M. Keith souligne également que Virgile fait plusieurs fois référence aux Furies dans l'*Enéide* lors de guerres : la voix de la violence guerrière est donc féminine.³⁸³

Quant au terme *pestis*, il fait au départ référence à une peste, une maladie contagieuse, mais il peut être utilisé de manière figurée pour désigner un fléau, la ruine, la destruction.³⁸⁴ Par l'apposition de ces deux termes, Sophonisbe apparaît donc comme une femme cruelle qui entraîne la destruction de celui qui en est la victime, et ce en utilisant ses charmes (*delenimentis*) et des armes maudites (*nefaria arma*).

Enfin, notons que par les sacrifices qu'elle accomplit, Didon se rapproche d'une magicienne qui use de pouvoirs magiques et de philtres d'amour pour parvenir à retenir Enée. Or, la sorcière est perçue négativement dans la société romaine³⁸⁵ : elle est celle qui est capable d'ensorceler les hommes, de leur faire perdre raison ou de les empoisonner pour arriver à ses fins (à l'image de Médée) ou servir les intérêts de son maître (à l'image d'Agrippine et de Locuste). C'est d'autant plus le cas qu'ici Didon invoque les dieux de la vengeance et prononce des *carmina* de malédiction.³⁸⁶

2.3.6. Didon, une exception ?

Didon pourrait nous apparaître au premier abord comme un personnage qui a suscité plus de tendresse et de pitié de la part de nos auteurs, contrairement aux autres reines de ce corpus : n'est-elle pas surtout présentée comme *infelix* ?

³⁸¹ VERG., *En.*, IV, 376.

³⁸² « FURIA » in GAFFIOT F., *Le Grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, troisième édition revue et argumentée par FLOBERT P., Paris, Hachette-Livre, 2000.

³⁸³ KEITH A. M., *Engendering Rome : Women in Latin Epic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp.68-69.

³⁸⁴ « Pestis » in GAFFIOT F., *op. cit.*

³⁸⁵ GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T., *op.cit.*, pp.195-196.

³⁸⁶ TUPET A.-M., « Didon magicienne », in *Revue des Etudes Latines*, 48, 1970, pp.242-243.

Ainsi, dans la littérature antique chrétienne, Tertullien et saint Jérôme, bien qu'hostiles à la reprise d'éléments mythologiques, font de Didon un modèle de chasteté notamment par son suicide pour conserver son statut de femme *univira*, et reprennent ainsi la suite des commentateurs virgiliens qui ont fait de la reine carthaginoise une incarnation de la vertu.³⁸⁷

« Au dernier jour, les femmes idolâtres qui ont acquis la gloire, pour avoir persisté dans le veuvage, s'élèveront contre nous ; une Didon, reine fugitive sur un sol étranger, qui aurait dû aspirer à épouser un monarque, mais qui, pour ne pas connaître deux hymens, aimait mieux se brûler que de se marier ; une Lucrece, qui, ayant subi une seule fois, malgré elle et par violence, les embrassements d'un étranger, lava dans son sang les souillures de la chair, ne voulant plus vivre du moment qu'elle n'appartenait plus à un seul homme. »³⁸⁸

D'autres auteurs comme Claudius Marius Victorius reprennent des termes relatifs à la bonté d'âme de Didon (*mentemque benignam*) qui accueille avec bienveillance les Troyens.³⁸⁹ Enfin, Dracontius estime qu'elle mérite par son courage d'être distinguée parmi d'autres *exempla* féminins et d'être rapprochée de Lucrece³⁹⁰ : elles apparaissent dès lors toutes deux comme une préfiguration des martyrs chrétiens.³⁹¹

Toutefois, comme le souligne P.-A. Deproost, les auteurs chrétiens — par le jeu de l'intertextualité — ont utilisé toute la complexité et toutes les contradictions du principal personnage féminin de l'œuvre de Virgile³⁹² : Didon — coupable d'avoir succombé à une passion amoureuse — est ainsi utilisée pour faire référence à des personnages néfastes de la Bible tels Judas, Hérode ou Ève.

Juvenius, auteur de la première épopée latine chrétienne que nous avons conservé (*Evangeliorum libri*), reprend l'expression *stipante caterva* pour caractériser la troupe qui

³⁸⁷ DEPROOST P.-A. « Visages de Didon dans la poésie des chrétiens latins », in GULDENTOPS G., LAES C., PARTOENS G. (ed.), « FELICI CVRIOSITATE » *Studies in Latin Literature and Textual Criticism from Antiquity to the Twentieth Century in Honour of Rita Beyers*, Turnhout, Brepols, 2017, pp. 168-169.

³⁸⁸ *Erunt nobis in testimonium et feminae quaedam saeculares ob uniuiratus obstinationem famam consecutae ; aliqua Dido, quae profuga in alieno solo, ubi nuptias regis ultro optasse debuerat, ne tamen secundas experiretur, maluit e contrario uri quam nubere ; uel illa Lucretia, quae etsi semel per uim et inuita alium uirum passa est, sanguine suo maculatam carnem abluuit, ne uiueret iam non sibi uniuira* (TERT., *Cast.*, XIII).

³⁸⁹ DEPROOST P.-A., *op. cit.*, p.170.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 184.

³⁹¹ CLAVIER T., *op. cit.*, p. 168.

³⁹² DEPROOST P.-A., *op. cit.*, p.169.

accompagne le traître Judas.³⁹³ De même, il réutilise *corde volutat* — c'est-à-dire les projets de suicide de Didon — pour faire référence au projet de trahison de Judas.³⁹⁴

Proba est l'auteure de *l'Histoire Sainte*, un centon qui est basé sur les vers de *l'Enéide* et qui comprend différents épisodes discontinus de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans la partie sur l'Ancien Testament, la centoniste utilise de nombreux vers relatifs à Didon pour caractériser Ève : la reine carthaginoise apparaît dès lors comme une figure de danger, celle de la tentation ; l'auteure établit un parallélisme entre le péché originel d'Ève et la passion dévastatrice de Didon. De même, dans le Nouveau Testament, Proba reprend un vers (*praesensit motusque exceptit prima futuros*³⁹⁵) déjà utilisé dans l'Ancien Testament, mais en changeant le sens de ce vers. Dans *l'Enéide*, ce vers est utilisé négativement pour évoquer le fait que Didon comprend le départ d'Enée et sombre peu à peu dans la folie. Ainsi, alors que dans l'Ancien Testament, Proba reprend le sens négatif de ce vers (puisqu'il sert à la condamnation par Adam de la trahison d'Ève), la poétesse le réutilise ici pour évoquer de façon positive les dons de voyance de Marie. La mère de Jésus apparaît dès lors comme l'antithèse d'Ève, et donc de Didon.

Enfin, chez Sédulius — ainsi que chez Proba —, les paroles pleines de colère de Didon contre Enée servent de base pour décrire notamment les paroles et les ordres du roi Hérode, responsable du Massacre des Innocents.³⁹⁶

Ainsi, Didon n'est pas représentée que positivement — comme modèle de vertu — dans la littérature chrétienne, ce qui amène P.-A. Deproost à se demander si « la tragédie des amours de Didon serait-elle alors pour les poètes chrétiens une allégorie impitoyable de ce Mal dans le fait d'une femme que la passion rend complice de sa propre souffrance ? ». ³⁹⁷

³⁹³ DEPROOST P.-A., *op. cit.*, p.170.

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ VERG., *En.*, IV, 361.

³⁹⁶ DEPROOST P.-A., *op. cit.*, pp.178-179

³⁹⁷ *Ibid.*, p.186.

2.4. Une mort rédemptrice ?

Si le suicide est souvent regardé avec désapprobation à Rome, selon le stoïcisme — philosophie grecque qui aura beaucoup d'influence à Rome — il permet toutefois de rester digne et libre dans des situations particulièrement difficiles comme des oppressions politiques ou de maladies incurables. C'est d'autant plus le cas quand un homme décide, sans contrainte et heureux, de mettre un terme à son existence. Ce suicide philosophique est perçu comme un « acte de la plus haute vertu », un « droit exclusif du sage », « un droit, un devoir envers lui-même ».³⁹⁸

La vision de Sénèque — bien qu'il ait été souvent présenté comme un fervent défenseur du suicide —, incarne bien cette position d'entre-deux : s'il estime que le suicide est un idéal moral, il n'est cependant réservé qu'au sage et le philosophe-tragédien combat la manie de son temps de se donner délibérément la mort. N. Tadic-Gillotiaux résume ainsi sa vision en plusieurs points : le suicide est certes une source de libération, est digne de gloire s'il est déterminé par la raison et s'il nous préserve de vivre mal. Néanmoins, certains mobiles — comme des passions amoureuses ou le dégoût de la vie — sont méprisables et immoraux, et Sénèque rappelle qu'il faut vivre un maximum pour être utile à soi et aux autres.³⁹⁹

On retrouve également à Rome une tradition concernant le suicide des ennemis étrangers : en cas d'une grave crise, le souverain doit se livrer à la mort comme « autopunition ». Ainsi, la femme d'Hasdrubal, pour échapper aux Romains au terme de la troisième guerre punique, se jette dans les flammes d'un bûcher avec ses enfants.⁴⁰⁰

Or ces femmes, à l'exception de Zénobie, se sont toutes suicidées : Didon par douleur amoureuse, Cléopâtre et Sophonisbe pour échapper à l'oppression romaine et à l'humiliation du triomphe. Dans ce que nous venons d'évoquer avec Sénèque, Didon pourrait paraître immorale (en se suicidant par passion), mais il ne faut pas oublier que Virgile a voulu proposer une version tragique de l'histoire de Didon. Dans les autres versions, elle se suicide pour échapper à Iarbas, qui voulait lui imposer sa domination et lui enlever sa vertu de femme *univira*.

³⁹⁸ GRISÉ Y., *Le suicide dans la Rome antique*, Montréal-Paris, Bellarmin-Les Belles Lettres, 1982, p. 183.

³⁹⁹ TADIC-GILLOTEAUX N., « Sénèque face au suicide », in *L'Antiquité classique*, 32.2, 1963, pp.550-551.

⁴⁰⁰ AZIZA C., *op. cit.*, p.81

À nos yeux, le seul moment où elles sont décrites positivement ou du moins celui où les auteurs s'autorisent à moins les déprécier est précisément celui de leur mort, c'est-à-dire quand elles ne sont plus susceptibles d'incarner un danger pour les Romains. A. M. Keith souligne ainsi que dans la poésie épique, la mort de femmes dangereuses telles Didon ou Cléopâtre, permet de rétablir et de confirmer l'ordre social et politique masculin, ordre qui avait été mis en danger par la déviance morale et la puissance de ces femmes.⁴⁰¹

Virgile présente la mort de Didon — décrite comme *misera* et *infelix* — comme l'un des moments les plus tragiques de son œuvre : le lecteur ne peut être que touché par le suicide de cette femme amoureuse, abandonnée par Enée et les dieux. De même, sa mort a un impact comparable à celui de la destruction de Carthage, tant la citadelle est liée à sa fondatrice.

« Elle avait parlé, et en plein discours les personnes présentes la voient écroulée sur le fer, l'épée écumante de sang et les mains éclaboussées. **Un cri s'élève jusqu'en haut : la Renommée comme une bacchante parcourt la ville stupéfiée. Des lamentations, des gémissements et des hurlements de femmes retentissent dans les maisons ; le ciel résonne de lamentations terribles**, comme si lors d'une invasion ennemie Carthage ou l'antique Tyr s'écroulaient tout entières, comme si des flammes déchaînées, s'enroulaient jusqu'aux toits des demeures et des temples. »⁴⁰²

Selon P.-A. Deproost, c'est précisément au moment où Didon meurt qu'elle retrouve une image positive dans les reprises poétiques chrétiennes : Proba associe le vol de la déesse Iris qui vient délivrer Didon et celui de la colombe lors du baptême du Christ dans le Jourdain ; Prudence a recours à la mort difficile de Didon pour raconter le martyr de Cassien.⁴⁰³

Quant à Horace, il décrit la mort de Cléopâtre comme étant noble (*generosius*), même si en cela, elle se distingue des autres femmes qui, a priori, n'auraient pas le courage de mourir dignement (*nec muliebriter*) : la reine égyptienne n'a pas fait preuve de lâcheté en fuyant, mais a voulu demeurer la maîtresse de sa propre destinée (*deliberata morte ferocior*) plutôt que de servir au triomphe d'Octave.

⁴⁰¹ KEITH A. M., *op. cit.*, p.130.

⁴⁰² *Dixerat, atque illam media inter talia ferro / conlapsam aspiciunt comites, enseque cruore / spumantem, sparsasque manus. It clamor ad alta / atria ; concussam bacchatur Fama per urbem. / Lamentis gemituque et femineo ululatu / tecta fremunt, resonat magnis plangoribus aether, / non aliter quam si immixtis ruat hostibus omnis / Karthago aut antiqua Tyros, flammaeque furentes / culmina perque hominum uoluantur perque deorum* (VERG, *En.*, IV, 663-671).

⁴⁰³ DEPROOST P.-A., *op. cit.*, p.182.

« Mais elle, **cherchant à mourir plus noblement**, n'eut pas devant le glaive une frayeur de femme et ne gagna point, sur sa flotte rapide, l'abri d'une contrée cachée ; **elle osa regarder d'un visage serein son palais déchu et, sans crainte, manier les serpents irrités pour en boire, de tout son corps, le noir venin, plus intrépide par la volonté de mourir** : oui, elle refusait aux cruels liburnes, femme au cœur haut, l'honneur de la conduire détrônée à l'orgueilleux triomphe »⁴⁰⁴.

Quant à Sophonisbe, Tite-Live souligne qu'elle meurt avec courage, sans hésiter et sans craindre d'avalier le poison :

« L'esclave chargé de porter le poison avec le message arriva auprès de Sophonisbe. Celle-ci déclara : "J'accepte, **et même avec gratitude**, ce cadeau de noces, puisque mon époux n'a pu m'en offrir de plus beaux ; dis-lui pourtant de ma part que j'aurais mieux fait de mourir sans attendre ce mariage célébré en même temps que mes funérailles." **Son comportement ne démentit pas ses fières paroles** : prenant la coupe, **elle la vida courageusement, sans manifester la moindre frayeur.** »⁴⁰⁵

De nouveau, dans ces passages, nos reines retrouvent le plein pouvoir sur les verbes d'action : elles prennent consciemment la décision de mettre fin à leur jour, en gardant le contrôle sur leur destin et en restant fidèles à leurs valeurs (fierté, dignité, respect de soi).

⁴⁰⁴ *Quae generosius / perire quaerens nec muliebriter / expauit ense nec latentis / classe cita reparauit oras, / Ausa et iacentem uisere regiam / uoltu sereno, fortis et asperas / tractare serpentes, ut atrum / corpore combiberet uenenum, / deliberata morte ferocior, / saeuis Liburnis scilicet inuidens / priuata deduci superbo, / non humilis mulier, triumpho* (HOR., O., I, 37, 21-32).

⁴⁰⁵ *Hunc nuntium ac simul uenenum ferens minister cum ad Sophonibam uenisset : « Accipio, inquit, nuptiale munus, neque ingratum, si nihil maius uir uxori praestare potuit. Hoc tamen nuntia, melius me morituram fuisse si non in funere meo nupsissem ».* Non locuta est ferocius quam acceptum poculum nullo trepidationis signo dato impauide hausit (LIV., XXX, 15, 6-8).

2.5. Essai de synthèse

L'image des reines de Méditerranée est une image stéréotypée : les auteurs romains prennent dans leur « bassin des stéréotypes » ceux relatifs aux femmes et aux étrangers (Orientaux, Égyptiens et Carthaginois), opèrent des choix et affinent cette représentation en vue de créer une image particulièrement identifiable de ces reines.

La reine de Méditerranée, antithèse de la matrone romaine, d'une beauté hors du commun et rare, riche et parée du luxe oriental, dotée d'un pouvoir royal qui lui permet d'occuper des fonctions tenues habituellement par les hommes, incarne un danger pour l'homme romain, ses valeurs, son indépendance, et doit donc être nécessairement dévalorisée — leur beauté maléfique est proche de celle des courtisanes et les qualités intellectuelles ne sont que des ruses perfides.

De plus, elle ne se définit finalement qu'en opposition à Rome : elle est mentionnée par des historiens ou des poètes romains et est sans cesse associée à des hommes romains avec qui elle entretient soit une histoire d'amour, soit une relation conflictuelle — sorte de métaphore du jeu de la séduction ?

Il est donc difficile de démêler le vrai du faux dans certains cas, de déterminer où se trouve la limite entre la vérité historique et le pur fantasme, mais notre objectif n'est pas — pour rappel — de réécrire la biographie de ces femmes, mais bien de voir comment elles sont perçues par des auteurs latins. N'oublions pas que certaines sont racontées par des auteurs de propagande comme Virgile et Horace, qui soutiennent publiquement la politique d'Auguste et mettent en valeur l'histoire romaine.

On retrouve ainsi une constellation de points communs entre ces femmes à la fois sur le plan formel, mais aussi en termes de contenu.

Sophonisbe, parce qu'elle est d'origine carthaginoise et que son histoire est intrinsèquement liée à la deuxième guerre punique (où s'est particulièrement illustré Hannibal), est rapprochée de Didon. Quant à son suicide, cette référence à un poison, à un venin, fait naturellement penser à la mort de Cléopâtre par la morsure d'un serpent, d'autant plus qu'elles se suicident toutes deux pour éviter de servir au triomphe de leurs vainqueurs.

M. de Franchis estime notamment que cet épisode tragique permet à Tite-Live de précisément tisser un lien avec l'histoire récente en associant les deux reines déchues.⁴⁰⁶

Virgile fait le même exercice en associant Cléopâtre et Didon, son correspondant mythique. Elles incarnent toutes deux le luxe, la vie inimitable, la mollesse typique de l'Orient, tentation ô combien dangereuse pour les valeurs traditionnelles pleines de réserve et de sobriété de l'homme romain, ainsi que son destin : si Enée parvient à s'en échapper, Marc Antoine, lui, sera définitivement perdu.

Quant à Zénobie, elle est littéralement associée à Cléopâtre et se présente comme son héritière, celle qui parviendra à dominer l'Orient et à vaincre Rome. C'est particulièrement saisissant lorsque, dans *l'Histoire Auguste*, l'auteur reproduit la lettre écrite par Zénobie destinée à Aurélien qui exigeait sa reddition :

« Tu exiges que je me rende, **comme si tu ignorais que la reine Cléopâtre a préféré mourir plutôt que de vivre dans quelque condition que ce soit.** »⁴⁰⁷

Ainsi Zénobie, du moins selon l'auteur romain — ce qui est intéressant sur la manière dont il représente la reine de Palmyre dans cette œuvre —, prend comme autorité, comme point de comparaison, l'exemple de Cléopâtre.

Remarquons également que ces femmes présentent des points communs avec les femmes qui, selon nous, sont des exemples saillants d'une forme d'émancipation de la femme romaine : les aristocrates de la fin de la République qui servent de muses aux poètes élégiaques — par leur culture, leur habillement et leur beauté ; les vestales — par leurs pouvoirs religieux et plus largement par les différentes prérogatives masculines qu'elles s'attribuent ; les impératrices — par leur pouvoir politique et leurs capacités intellectuelles.

Selon nous, nous retrouvons toutefois des différences de degré — et non de nature — entre ces femmes : Cléopâtre est celle qui — de manière extrême — est représentée le plus négativement, tandis que la représentation de Didon est plus nuancée.

Virgile fait de Didon l'héroïne féminine de son œuvre : elle est beaucoup plus présente que les autres femmes — y compris celles qui sont les épouses légitimes d'Enée (Créuse ou

⁴⁰⁶ DE FRANCHIS M., « L'épisode de Sophonisbe chez Tite-Live, 30,12-14 : un morceau d'histoire tragique ? », in NAAS V. et MAHÉ-SIMON M., *De Samos à Rome : Personnalité et influence de Douris*, Nanterre, Presses universitaires de Paris ouest, 2015, pp.326-327.

⁴⁰⁷ *Deditioem meam petis, quasi nescias Cleopatram reginam perire maluisse quam in qualibet vivere dignitate* (HA, *Vie d'Aurélien*, XXVII, 3).

Lavinia) —, et le poète lui consacre même un chant en entier où dans de nombreux passages, le focus se porte sur sa folie amoureuse (196 vers sur 705 vers, alors qu'Enée n'intervient qu'à deux reprises [333-361 ; 573-579]⁴⁰⁸). De même, dans la littérature chrétienne — même si nous avons nuancé quelque peu ce point de vue —, Didon est célébrée en tant que modèle de chasteté, celle qui a préféré rester fidèle à son premier époux (*univira*).

Nous pensons que cette différence de degré s'explique par la différence de danger qu'elles ont représenté pour Rome : en effet, Sophonisbe ne concerne presque qu'une anecdote des guerres puniques et a très vite été neutralisée par Scipion l'Africain avant qu'elle ne puisse vraiment retourner une alliance politique. De même, Zénobie, bien qu'ayant représenté un véritable danger pour la stabilité de l'Empire, a finalement été vaincue, offerte en triomphe aux Romains et s'est transformée en véritable matrone romaine à la fin de sa vie. Quant à Didon, outre le fait qu'elle soit pseudo-historique et que son histoire remonte à des temps qui correspondent à la préhistoire de Rome (c'est-à-dire avant sa fondation), elle n'est pas parvenue à retenir Enée qui a bien accompli son destin (puisque des auteurs romains sont présents pour raconter son histoire et l'accomplissement de sa destinée) : les Romains ont presque de la pitié pour cette reine perdue par amour.

En revanche, Cléopâtre a réellement incarné un danger à une époque de l'histoire romaine marquée par les terribles guerres civiles : elle a failli pervertir l'un de ses plus grands hommes qui jouissaient d'une énorme popularité — César —, elle a entraîné la perte d'un de ses plus grands généraux — Marc Antoine —, elle a mis en danger le projet d'un de ses plus grands chefs d'État de restaurer l'équilibre à Rome — Octave. C'est d'autant plus le cas que — contrairement à Zénobie — elle leur a totalement échappé : les Romains n'ont jamais eu la satisfaction de s'emparer de son corps ou de son esprit. Enfin, elle est, plus que les autres, victime de la propagande du pouvoir politique romain : Auguste, dans sa volonté de promouvoir l'unité du territoire romain, a fait d'elle l'image de l'autre, celle du barbare en réaction à laquelle les Romains pouvaient se définir.⁴⁰⁹

Toutefois, au fil de nos lectures, nous avons été étonnés de constater qu'à côté de l'image stéréotypée et négative des reines de Méditerranée, d'une manière cachée, subtile, ces femmes pouvaient également être représentées de manière positive — en particulier par la

⁴⁰⁸ GHARBI B., « *Infelix Amor* : thématique de Didon dans le chant IV de l'Enéide », in MARTIN R. (ed.), *Enée & Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, Paris, CNRS, 1990, p.14.

⁴⁰⁹ HAMER M., *op. cit.*, p. 29.

dignité qu'elles ont manifestée au moment de leur mort —, comme si ces indices étaient l'incarnation d'une forme de fascination des auteurs à l'égard de ces femmes au destin exceptionnel.⁴¹⁰

Nous venons d'évoquer la différence de degré, notamment entre Cléopâtre et Didon chez Virgile : or, Didon doit précisément être le correspondant mythique dans *l'Enéide* de la reine égyptienne. N'est-ce pas là un moyen pour le poète de Mantoue de réévaluer subtilement la figure de Cléopâtre ?⁴¹¹

De même, si la figure du serpent se développe chez ces femmes, elles sont également associées à des animaux innocents, des proies victimes de prédateurs comme une biche pour Didon dans *l'Enéide*, ou une colombe pour Cléopâtre chez Horace dans son ode 37.

Par ailleurs, nous avons évoqué l'attitude ambiguë des Romains à l'égard de la royauté : en désignant ces femmes par leur statut de reine, ne s'agit-il pas d'exprimer toute leur ambivalence, à savoir une haine affirmée cachant en réalité une forme d'intérêt, de curiosité, voire de fascination pour ce régime politique ?

Enfin, la postérité de ces femmes illustre bien que les auteurs romains étaient tout sauf indifférents à l'égard de ces femmes. Selon François de Callataÿ, Plutarque a joué ainsi un rôle clé en rapportant de façon précise et romancée la mort de Cléopâtre : l'historien insiste alors sur la puissance du Verbe dans la représentation que des artistes, et plus largement des groupes sociaux, peuvent se faire d'un individu.⁴¹² Ainsi, si les auteurs latins méprisent en apparence ces femmes, grâce à leurs écrits, les artistes occidentaux connaîtront ces reines et verront dans ces portraits des sources d'inspiration presque inépuisables pour leur art.

⁴¹⁰ N'oublions pas que les Anciens ont une conception de l'Histoire différente de la nôtre : ils mettent en effet l'accent sur les actions des grands personnages de l'Histoire. Dès lors, même si certains ont incarné un danger pour Rome, il n'empêche qu'ils ont contribué — par leurs actions — à cette Histoire.

⁴¹¹ JONES P., *op. cit.*, p.178.

⁴¹² DE CALLATAÿ, *op. cit.*, p.117.

Conclusion générale

Les auteurs latins, en tant qu'êtres humains, développent naturellement et inconsciemment des stéréotypes à l'égard d'autrui : d'une part pour mieux saisir un réel complexe et multiple, d'autre part pour réaffirmer l'identité du groupe auquel ils appartiennent (c'est-à-dire leur romanité). Si ces stéréotypes peuvent être moralement condamnables (car réducteurs, nocifs et peu réalistes), ce processus est toutefois nécessaire pour faire signifier le monde et, dans le cadre précis de la littérature, permet également de répondre à l'esthétique antique tournée vers l'imitation : les stéréotypes, par leur stabilité relative et leur récurrence, permettent aux auteurs de satisfaire le goût d'un public avide de reconnaître des lieux communs et des formes fixes entre différentes œuvres littéraires.

Concernant nos reines de Méditerranée (Didon, Sophonisbe, Cléopâtre, Zénobie), leur image repose d'abord sur des stéréotypes initiaux que ces auteurs avaient à la fois des femmes et des étrangers.

La situation de la femme est loin d'être favorable à Rome : elle est exclue de la vie publique et ne reçoit presque aucun droit politique et juridique. Cette exclusion s'explique avant tout par leur faiblesse physique et intellectuelle, qui se traduit par un ensemble de caractéristiques attribuées aux femmes (versatilité, impulsivité, ruse...). Si des femmes connaissent une forme d'émancipation à partir de la fin de la République, elles ne font en réalité partie que d'une très rare minorité (la très haute aristocratie romaine). Quant à celles qui tentent d'acquiescer davantage de droits, elles sont victimes d'une solide propagande misogyne (cf. Juvénal).

De même, les Romains se démarquent particulièrement par un ethnocentrisme très marqué. Cet ethnocentrisme se manifeste également dans la façon de percevoir l'autre : en effet, il s'agit bien de partir des valeurs romaines (*pietas*, *maiestas*, *virtus*, *maiestas*, *fides*) pour juger les autres qui se caractérisent précisément par l'absence de ces valeurs traditionnelles. Si les peuples se définissent par des caractéristiques propres, ce qui permet de distinguer les Égyptiens des Carthaginois par exemple, ils participent tous à cette idée de barbarie, antithèse de la romanité.

Ainsi, les reines de Méditerranée sont taxées de certains stéréotypes attribués non seulement à la nature féminine (faible et soumise) et aux femmes qui tentent de s'émanciper

(comme les femmes élégiaques et les impératrices romaines), mais aussi aux étrangers contre qui Rome entre en contact, voire en collision.

Cette image est toutefois affinée : il ne s'agit pas d'aligner les stéréotypes précédemment évoqués, mais bien de construire une représentation cohérente et subtile. Par leur portrait physique, ces reines sont associées aux femmes élégiaques et aux courtisanes (beauté ensorcelante, séduction, libération sexuelle et affective), tandis que leur portrait intellectuel les rapproche des impératrices romaines (ruses perfides, manipulations, intrigues). En cela, elles ne sont jamais associées aux dignes matrones romaines, mais bien à des femmes condamnables par le non-respect de ce que les hommes attendaient d'elles : à savoir d'incarner les valeurs romaines (telles la *pietas* ou la *pudicitia*) et le rôle de soumission et d'obéissance attribué à leur sexe dès les premiers temps de Rome. C'est d'autant plus le cas qu'elles ne sont pas romaines, mais étrangères : elles présentent dès lors de manière très excessive par leur statut royal, les vices attribués aux barbares, ou plus précisément aux Carthaginois, aux Égyptiens et aux Orientaux (débauche, perfidie, cruauté, impiété...).

En cela, elles sont plus que dangereuses pour les hommes (en tant que femmes émancipées), mais plus particulièrement pour les hommes romains (en tant que reines étrangères) : elles entrent en collision avec leurs valeurs traditionnelles et républicaines, leur indépendance et leur virilité. Les auteurs latins n'hésitent pas ainsi à s'attaquer virulemment à ceux qui ont succombé à leurs charmes (comme Marc Antoine ou Massinissa), et à célébrer ceux qui y ont résisté (comme Octave, Scipion ou Aurélien).

Toutefois, si, à la première lecture, les auteurs nous paraissent totalement hostiles à l'égard de ces femmes, nous avons trouvé des indices d'une forme d'intérêt, voire de respect et de fascination, à l'image des poètes élégiaques pour leurs muses : nous pouvons le voir précisément au moment de leur mort où les auteurs abandonnent leur virulence pour reconnaître la dignité de ces femmes. Ne s'agit-il pas là — outre de manifester une forme de soulagement — de rendre hommage certes à des ennemies, mais des ennemies dignes, car ayant incarné un véritable danger pour la stabilité de Rome ?

Cette image stéréotypée peut donc s'expliquer rationnellement : elle est le résultat d'un processus de stéréotypage commun à tous les êtres humains, mais elle permet surtout à ces auteurs de donner un sens au danger qu'elles ont incarné et de réaffirmer leur conception de la femme. En effet, ces femmes sont précisément dangereuses parce qu'elles ont essayé

de s'élever au-dessus de leur condition de femme en s'attribuant — dans le domaine public et intime — des prérogatives masculines : en bouleversant un équilibre instauré entre les sexes, elles risquent de provoquer le chaos et en cela, elles sont bien des *fatalia monstra*.

Nous aimerions terminer ce travail par une hypothèse finale susceptible d'être exploitée dans un autre travail de recherche. Si nous avons distingué le stéréotype et l'archétype, les stéréotypes peuvent être toutefois des manifestations, des acceptations et des figurations d'un archétype plus universel. En cela, nous posons comme hypothèse que le stéréotype de la reine de Méditerranée participe à un archétype : celui de la femme émancipée et puissante dans une société créée et gérée par et pour les hommes. Nous pouvons en effet tisser des liens entre nos reines et d'autres femmes issues d'autres cultures et d'autres époques.

D'abord, un premier rapprochement pourrait être opéré avec les magiciennes telles Médée, Calypso ou Circé qui utilisent leurs pouvoirs et leur beauté maléfiques pour ensorceler et perdre les hommes. Par après, au Moyen Âge, le terme « sorcière » sera précisément associé à des femmes savantes qui ont eu le malheur de s'approprier un domaine réservé aux hommes (celui de la médecine et des sciences). Ainsi, Didon est associée à une magicienne se rapprochant de Médée dans la littérature latine, tandis que Cléopâtre est représentée dans l'art pictural du XIXe siècle sous les traits de Circé (image de la femme cruelle et maléfique).

Ensuite, ces femmes peuvent être rapprochées d'un personnage biblique central, Ève, l'incarnation de la femme pécheresse qui manipule et entraîne l'homme dans sa chute.

Plus tard encore, nous pouvons relier nos reines avec l'image du bas-bleu : ce terme faisait au départ référence à des hommes inélégants, avant de désigner des femmes laides incapables de séduire, mais disposant — presque par dépit — de quelques qualités intellectuelles. Ce qualificatif sera surtout utilisé pour désigner des femmes avec des prétentions intellectuelles ou littéraires comme Christine de Pizan ou George Sand.

Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, les reines de Méditerranée se rapprochent de l'image de la féministe du XXe siècle, présentée comme une femme dominatrice, hargneuse, dangereuse, rusée, manipulatrice.

Ces femmes, tantôt des êtres de fiction, tantôt des personnages historiques issus d'époques et de lieux différents, ont toutes la particularité d'avoir été représentées par des hommes qui les ont perçues comme un danger pour leur virilité. Ces femmes semblent avoir toutes — à leur manière — questionné la primauté des hommes dans des domaines — politique, militaire, scientifique, littéraire... — où, pendant des siècles, voire des millénaires, ils ont eu le monopole. Nous pouvons ainsi revenir — pour clore ce travail — à notre citation initiale de Simone de Beauvoir : « Personne n'est plus arrogant envers les femmes, plus agressif ou méprisant, qu'un homme inquiet pour sa virilité ».

Bibliographie

Partie I : cadre théorique

Sur les Women's Studies

BRANCHE R., VOLDMAN D., « Pour une histoire des genres », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3, p.3-3.

DE BEAUVOIR S., *Le Deuxième Sexe II*, Paris, Gallimard, 1976.

ELMALEH E., « Les Women's Studies aux États-Unis. », in *Transatlantica* [En ligne], 1, 2003, page consultée le 30 juillet 2018. URL : <http://transatlantica.revues.org/541>.

Sur les stéréotypes

AMOSSY R., *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.

DUFAYS J.-L., « Le stéréotype, un concept clé pour lire, penser et enseigner la littérature », in *Marges linguistiques* [en ligne], 2001, page consultée le 27 juillet 2018. URL : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:139031>

DEPROOST P.-A., DUFAYS J.-L., TILLEUIL J.-L., VAN YPERSELE L., WATTHEE-DELMOTTE M., « Archétype, mythe, stéréotype : pour une clarification terminologique », in *Cahiers électroniques de l'Imaginaire, 1, Héroïsation et questionnement identitaire en Occident : mise en place des concepts interdisciplinaires*, Louvain-La-Neuve, 2003, pp. 7-43.

GARAUD C., « Y a-t-il un malentendu ? », in GARAUD C. (dir.), *Sont-ils bons ? Sont-ils méchants ? Usages des stéréotypes*, Paris, Champion, 2001, pp.7-12.

HERSCHBERG-PERROT A., *La Fonction du cliché chez Flaubert : la stéréotypie flaubertienne*, thèse de doctorat, Paris-III, 1981.

LEYENS J.-P., CORNEILLE O., « Perspective psychosociales sur les stéréotypes », in GARAUD C. (dir.), *Sont-ils bons ? Sont-ils méchants ? Usages des stéréotypes*, Paris, Champion, 2001, pp.13-26.

Sur la littérature antique

BARDON. H., *Le génie latin*, Bruxelles, Latomus (v.65), 1963.

BAZIL M., *Centones christiani : métamorphoses d'une forme intertextuelle dans la poésie latine chrétienne de l'Antiquité tardive*, Paris, Institut d'études augustéennes, 2009.

GAILLARD J., *Approche de la littérature latine, des origines à Apulée*, Paris, Nathan, 1992.

ZEHNACKER H., FREDOUILLE J.-C., *Anthologie de la littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

THILL A., *Alter ab illo, Recherches sur l'imitation dans la poésie personnelle à l'époque augustéenne*, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

Partie II : cadre contextuel

Sur la femme à Rome

ACHARD G., *La femme à Rome*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

GOUREVITCH D., *Le mal d'être femme : la femme et la médecine dans la Rome antique*, Les Belles Lettres, Paris, 1984.

GOUREVITCH D., RAEPSAET-CHARLIER M.-T., *La femme dans la Rome antique*, Paris, Hachette, 2001.

HOURIEZ A., « La femme romaine au 1er siècle avant J.-C. : les apparences d'une émancipation », in BARON P., WOOD D., PERKINS W., *Femmes et littérature (colloque des Universités de Birmingham et de Besançon)*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, pp.121-130.

LEHMANN Y., *La religion romaine*, Paris, PUF, 1989.

PAILLER J.-M., « Marginales et exemplaires. Remarques sur quelques aspects du rôle religieux des femmes dans la Rome républicaine », in *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2, 1995, pp.41-60.

RANTZ B., « Aperçu sur la situation de la femme à Rome », in *les Etudes classiques*, 56, 1988, pp. 285-299.

SCHEID J., « D'insensibles "étrangères", les rôles religieux des femmes à Rome », in DUBY G., PERROT M., *Histoire des femmes en Occident, tome 1, L'Antiquité*, Paris, Plon, 1990, pp.405-437.

Sur la vision de l'étranger à Rome

BALSDON J.P.V.D., *Romans and Aliens*, Londres, Duckworth, 1979.

DAUGE Y. A., *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus (v.176), 1981.

DELACAMPAGNE C. *L'invention du racisme. Antiquité et Moyen Age*, Paris, Fayard, 1983.

DUBUISSON M., « La vision romaine de l'étranger : stéréotypes, idéologie et mentalités », in *Cahiers de Clio*, 81, 1985, pp.82-98.

GOUKOWSKY P., « HELLÉNISTIQUE CIVILISATION », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 13 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/civilisation-hellenistique/>.

LAPRAY X., « EXTENSION DE LA CITOYENNETÉ ROMAINE (REPÈRES CHRONOLOGIQUES) », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 18 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/extension-de-la-citoyennete-romaine-reperes-chronologiques/>

MEMMI A., « RACISME », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 5 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/racisme/>

NOY D., *Foreigners at Rome: Citizens and Strangers*, Londres, Duckworth, 2002.

PICARD G.-C., « PUNIQUES (GUERRES) », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne], page consultée le 16 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/puniques-guerres/>

PILLOT W., « Les Carthaginois dans la Bibliothèque historique de Diodore de Sicile », in *Tekmeria*, 11, 2012, pp.51-71.

SALAMON G., CUSSET C., *A la rencontre de l'étranger. L'image de l'autre chez les Anciens*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

SALMON P., « "Racisme" ou refus de la différence dans le monde gréco-romain », in *Dialogues d'histoire ancienne*, 10, 1984, pp.75-97.

VAN HAEPEREN F., *Fondements d'histoire institutionnelle et politique : Antiquité*, cours dispensé pendant l'année académique 2015-2016.

VALLUY J., *Rejet des exilés — Le grand retournement du droit de l'asile*, Vulaines sur Seine, Éditions Du Croquant, 2009.

Partie III : les reines de Méditerranée

Littérature primaire : textes latins et leur traduction française

Didon

JUSTIN, *Abrégé des histoires philippiques de Trogue Pompée. Tome II : Livre XI-XXIII*, texte établi et traduit par MINEO B., Paris, Les Belles Lettres, 2018.

OVIDE, *Héroïdes*, texte établi par BORNECQUE H. et traduit par PRÉVOST M, Paris, les Belles Lettres, 1928.

TERTULLIEN, *Œuvres complètes*, texte traduit par GENOUD A.-E., Paris, les Belles Lettres, 2017.

VIRGILE, *L'Énéide (chant I-IV)* [en ligne], texte traduit et commenté par BOXUS A.-M. et POUCKET J. URL : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>.

Cléopâtre VII

CICÉRON, *Correspondance. Tome IX : Lettres DCCVII-DCCCII*, texte établi et traduit par BEAUJEU J., Paris, Les Belles Lettres, 1988.

EUTROPE, *Abrégé d'histoire romaine*, texte établi et traduit par HELLEGOUARC'H J., Paris, Les Belles Lettres, 1999.

FLORUS, *Œuvres : Tome II*, texte établi et traduit par Jal Paul, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

LUCAIN, *Guerre civile. La Pharsale. Tome II : Livres VI-X*, texte établi et traduit par BOURGERY A. et PONCHONT M., Paris, Les Belles Lettres, 1930.

HORACE, *Odes et Epodes*, texte établi et traduit par VILLENEUVE F., Paris, Les Belles Lettres, 1929.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle. Livre IX (Des Animaux marins)*, texte établi et traduit par DE SAINT-DENIS E., Paris, Les Belles Lettres, 1955.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle. Livre XXI (Nature des fleurs et des guirlandes)*, texte établi et traduit par ANDRÉ J., Paris, Les Belles Lettres, 1969.

PROPERCE, *Elégies*, texte établi et traduit par VIARRE S., Paris, Les Belles Lettres, 2005.

SUÉTONE, *Vie des douze Césars. Tome I : César-Auguste*, texte établi et traduit par Ailloud H., Paris, Les Belles Lettres, 1931.

VIRGILE, *Enéide (chant VIII)* [en ligne], texte traduit et commenté par BOXUS A.-M. et POU CET J. URL : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>.

Sophonisbe

TITE-LIVE, *Histoire romaine. Livre XXX*, texte présenté, annoté et traduit par FLOBERT A., Paris, Hatier, 2002.

Zénobie

Histoire Auguste. Tome IV, 3^e partie : Vie des Trente Tyrans et de Claude, texte établi et traduit par PASCHOUD F., Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Histoire Auguste. Tome V, 1^{re} partie : Vies d'Aurélien et de Tacite, texte établi et traduit par PASCHOUD F., Paris, Les Belles Lettres, 1996.

AMMIEN MARCELLIN, *Histoires. Tome V : Livres XXVI-XXVIII*, texte établi et traduit par MARIÉ M.-A., Paris, Les Belles Lettres, 1984.

Littérature secondaire

AZIZA C., « Reines de Méditerranée : reines de cœur ou reines de fer ? », in AZIZA C., *Vivre l'Antiquité : recueil de préfaces et autres textes*, Bordeaux, Ausonius, 2016, pp. 79-87.

BECHER I., *Das Bild der Kleopatra in der griechischen und lateinischen Literatur*, Berlin, Akademie-Verlag, 1966.

BENARIO, J., 'Dido and Cleopatra', in *Vergilius*, 16, 1970, pp. 2-6.

BRIAND-PONSART C., « La mort de Sophonisbe ou Le prix à payer pour devenir vassal de Rome ? », in CROGIEZ-PÉTREQUIN S., *Dieu(x) et hommes : histoire et iconographe des sociétés païennes et chrétiennes de l'Antiquité à nos jours. Mélanges en l'honneur de Françoise Thelamon.*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, pp. 237-343.

CONSTANS E., *Parlez-moi d'amour : le roman sentimental : des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, PULIM, 1999.

CLAVIER T., « L'exemplarité de Didon dans les *Vies de femmes illustres* à la Renaissance », in *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 30, 2009, pp.153-168.

DE CALLATAÏ F., *Cléopâtre : usages et mésusages de son image*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2015.

DE FRANCHIS M., « L'épisode de Sophonisbe chez Tite-Live 30, 12-15 : un morceau d'histoire tragique ? », in NAAS V. et MAHÉ-SIMON M., *De Samos à Rome : Personnalité et influence de Douris*, Nanterre, Presses universitaires de Paris ouest, 2015, pp.303-328.

DEPROOST P.-A., *Explication d'auteurs latins : poésie*, cours disponible en ligne. URL : http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itineraires/enseignement/auteurs_latins/

DEPROOST P.-A. « Visages de Didon dans la poésie des chrétiens latins », in GULDENTOPS G., LAES C., PARTOENS G. (ed.), « *FELICI ARCVRIOSITATE* » *Studies in Latin Literature and*

Textual Criticism from Antiquity to the Twentieth Century in Honour of Rita Beyers, Turnhout, Brepolis, 2017, pp.167-186.

GAFFIOT F., *Le Grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, troisième édition revue et argumentée par FLOBERT P., Paris, Hachette-Livre, 2000.

GHARBI B., « *Infelix Amor* : thématique de Didon dans le chant IV de l'Enéide », in MARTIN R. (éd.), *Enée & Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, Paris, CNRS, 1990, pp. 11-23.

GIROD V., *Zénobie : de Palmyre à Rome, Conférence au centre culturel Syrien, Paris, le 27 mars 2012* [en ligne], page consultée le 31 juillet 2018. URL : https://www.academia.edu/4055368/Z%C3%A9nobie_de_Palmyre_%C3%A0_Rome

GRIMAL P., 'Didon Tragique', in MARTIN R. (ed.), *Enée & Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, Paris, CNRS, 1990, pp.5-10.

GRISÉ Y., *Le suicide dans la Rome antique*, Montréal-Paris, Bellarmin-Les Belles Lettres, 1982.

HAMER M., *Signs of Cleopatra: history politics representation*, Londres, London Routledge, 1993.

JONES P., 'Cleopatra and roman ideas of motherhood', in HACKWORTH PETERSEN L. et SALZMAN-MITCHELL P. (ed.), *Mothering and Motherhood in Ancient Greece and Rome*, Université du Texas, 2012, pp. 165–183.

KEITH A. M., *Engendering Rome: Women in Latin Epic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

KOTULA T., *Aurélien et Zénobie : l'unité ou la division de l'Empire ?*, Wrocław, Wydawnictwo uniwersytetu Wrocławskiego, 1997.

LAIGNEAU S., *La femme et l'amour chez Catulle et les Elégiaques augustéens*, Bruxelles, Latomus (v.249), 1999.

LARDINOIS A.-C., *La reine Didon de Carthage, entre histoire et mythe : visions antiques et modernes*, Louvain-La-Neuve, UCL, 2012. (Promotrice : Odile de Bruyn).

MARCIEN L., « L'interprétation de la bataille d'Actium par les poètes latins de l'époque augustéenne », in *Les Etudes Classiques*, 24,4, 1956, pp.330-348.

MARTIN P.-M. *Antoine et Cléopâtre. La fin d'un rêve*, Paris, Albin Michel, 1990.

MARTIN P.-M., *L'idée de royauté à Rome. 2, Haine de la royauté et séductions monarchiques (du IVe siècle av. J.-C. au principat augustéen)*, Clermont-Ferrand, ADOSA, 1994.

MARTIN R. (éd.), *Enée & Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, Paris, CNRS, 1990.

POMEROY S., *Goddesses, Whores, Wives and Slaves*, Londe, Hale, 1976.

POMEROY S., *Women in Hellenistic Egypt, From Alexander to Cleopatra*, New York, Schocken Books, 1984.

SYME R., *The Roman Revolution*, London, Oxford University Press, 1971.

TADIC-GILLOTEAUX N., « Sénèque face au suicide », in *L'Antiquité classique*, 32,2, 1963, pp.541-551.

TUPET A.-M., « Didon magicienne », in *Revue des Etudes Latines*, 48, 1970, pp.292-258.

VANOYEKE V., *Zénobie, l'héritière de Cléopâtre*, Paris, Lafon, 2002.

VIDÈN Gunhild, *Women in roman literature: attitudes of authors under the Early Empire*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1993.

VONS J., *L'image de la femme dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles, Latomus (v.256), 2000.

